

J. J'Alton
20/2 939

LA
CRISE TCHÈQUE

DU MEME AUTEUR

Face à Hitler, un vol. 12 francs.

Devant l'opinion, épuisé.

Le procès hitlérien, un vol. 2 fr. 50.

La préface de la guerre, un vol. 9 francs.

La crise tchèque, un vol. 15 francs.

PAUL FERDONNET

LA CRISE TCHÈQUE

(carte hors-texte)



EDITIONS BAUDINIÈRE
27 bis, rue du Moulin-Vert, Paris-14°

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" București

Cota 1160 258

540/09

BCU – Bucuresti



C20094124

72906/79

La location de ce livre est interdite jusqu'au 1^{er} août 1939, sauf accord spécial avec les Editions Baudinière. Les infractions seront poursuivies.

Copyright by Editions Baudinière, Paris, 1938.

Tous droits de reproduction, traductions et toutes adaptations, y compris la cinématographie muette ou parlante, le théâtre et la T. S. F., réservés pour tous pays, même l'U. R. S. S.

DÉDICACE

Le commerce extérieur de la France avec la Tchécoslovaquie est insignifiant : l'Allemagne étant, pour plus des deux tiers, le principal client de Prague.

A défaut d'affaires, un négociant parisien entreprit en Bohême un pèlerinage d'amitié. Son idéalisme se heurta malheureusement à un matérialisme incompréhensif : « Pas d'affaires, point d'amis », lui donna-t-on à entendre, et il en est revenu fort désappointé.

« — *M. de Monzie a cent fois raison! s'exclama-t-il devant moi. « ILS » nous ont menti. Allez en Tchécoslovaquie, et vous m'en direz des nouvelles... »*

J'y suis allé, intrigué. Le voyage en valait la peine : je l'ai quatre fois renouvelé. Le pays de Jean Huss, aux multiples visages, est passionnant : j'y ai vécu plusieurs mois.

Le fruit de mon étude, je le dédie aux esprits indépendants et aux patriotes non prévenus, qui ne concluent pas d'avance, comme

M. Bouglé : « *Je ne peux pas changer d'opinion, parce que j'estime que l'existence de la Tchécoslovaquie est nécessaire pour le maintien de l'idée laïque en Europe centrale.* » (1)

(1) Conférence de M. Bouglé à l'École Normale, citée par la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* du 1^{er} mars 1938.

AVANT-PROPOS

La crise tchèque a failli mettre le feu à l'Europe et peut-être au monde le 21 mai 1938. Cette simple alerte a montré, aux plus aveugles, l'importance primordiale du problème tchécoslovaque.

Il a suffi, ce jour-là, d'une seule balle tchèque traversant mortellement, dans le dos, deux Allemands sudètes, Böhm et Hofmann, à Eger, pour peupler de fantômes guerriers toutes les forêts de la Bohême.

Déjà incertain de pouvoir maintenir l'ordre, le gouvernement de Prague, affolé par un message anglais sur les dispositions de Berlin, avait ordonné, à quatre heures du matin, le rappel de plusieurs classes de réservistes. Pour nous rassurer, le distingué attaché de la presse tchécoslovaque à Paris prit soin de déclarer aux journalistes que « le rappel des classes n'était pas la mobilisation » — pas plus d'ailleurs que la mobilisation, selon Viviani, n'était la guerre!...

Si l'Allemagne avait immédiatement répondu par une mesure semblable, la mobilisation allemande — même partielle — aurait

entraîné automatiquement celle de toute l'Europe. Les ressortissants britanniques à Berlin étaient en route vers Londres, tandis qu'à Paris, M. le président Da'ladier, avait sur son bureau, prêt à être signé, l'ordre de mobilisation générale.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, S. Ex. Henderson se rendit trois fois chez M. von Ribbentrop, ministre des Affaires Etrangères du Reich. Désormais, aucun malentendu n'était possible : le mécanisme des alliances jouerait pour les Tchèques, comme pour les Serbes, en 1914.

Notre ambassadeur, M. François-Poncet, dans sa Dépêche du 18 mai, aurait également fait part de ses inquiétudes à M. Georges Bonnet, notre ministre des Affaires étrangères, ayant connaissance des rapports alarmants du Service secret anglais : l'Intelligence Service, rapports infirmés par les Allemands.

L'Intelligence Service, qui avait fomenté, avec son chef de section Seton-Watson, le mouvement révolutionnaire tchèque de 1914, révélait une fois de plus l'intérêt extraordinaire qu'elle porte aux Tchèques.

Son intervention foudroyante a beaucoup moins surpris Berlin qu'on l'a prétendu. Sans doute, la propagande allemande avait-elle exploité les réticences calculées du Premier ministre britannique, dans son discours du 24 mars, et surtout les déclarations sensation-

nelles d'un jeune sous-secrétaire d'Etat, M. Lennox Boyd, pour lequel la conquête de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne ne pourrait nuire aux intérêts britanniques, mais la Wilhelmstrasse savait que M. Lennox Boyd avait été désavoué par son chef et qu'il avait dû, le lendemain, présenter ses excuses à la Chambre des Communes.

M. von Ribbentrop avait en main — non pas des extraits de presse arrangés — mais les « bleus » de Londres (qui correspondent à nos documents verts), et il avait assurément médité le passage suivant du discours de M. Neville Chamberlain :

« Lorsqu'il est question de paix et de guerre, les obligations légales ne sont pas les seules en cause.

« Et si une guerre éclatait, il est peu probable qu'elle serait limitée aux pays qui ont assumé de telles obligations...

« Il ne faut pas penser que la Grande-Bretagne ne se battrait, en pareil cas, sous aucun prétexte. »

Le refus de prendre de nouveaux engagements avait tout au plus la valeur d'une formule électorale, sans signification spéciale.

Ce serait se tromper soi-même que de supposer, selon la légende forgée le 21 mai, que le chancelier Hitler n'était pas informé — ne serait-ce que par l'avertissement de M. Chamberlain — de l'attitude hostile de l'Angleterre,

en cas de conflit armé. S'il en fallait une seconde preuve, nous la trouverions dans ce fait qu'en ces jours graves, mais dramatisés à l'excès par des gens effrayés de leurs propres responsabilités, M. Adolf Hitler, avec ses nerfs d'acier et son indifférence flegmatique, poursuivait en province de pacifiques inaugurations... Ce n'est pas l'attitude habituelle d'un homme d'Etat aux plans bouleversés.

Voilà pourquoi les ministres allemands répondaient avec une entière bonne volonté à la médiation de l'éminent Premier ministre de Grande-Bretagne, M. Neville Chamberlain.

De son côté, le Quai d'Orsay consultait les puissances : S. Ex. l'ambassadeur des Etats-Unis affirmait son désir de paix sans engagement de sa part. S. Ex. l'ambassadeur de Pologne faisait remarquer le caractère non agressif du Reich vis-à-vis de la France et refusait de s'engager. La Yougoslavie consultait Rome. La Roumanie était liée avec Varsovie. Chacun se réservait selon ses intérêts.

Il nous restait les Soviets, toujours étrangement prudents en temps de crise. Mais leur ambassadeur attendait l'opinion de Staline. Le tsar rouge était occupé à étudier la procédure!... Ses 4.000 avions, annoncés trop tôt par le zélé M. Buré, ne sortirent pas de leurs tanières.

En somme, la Tchécoslovaquie était seule à rappeler réservistes et techniciens.

Le seul homme d'Etat qui n'ait rien dit sur ces événements, c'est celui dont la décision pouvait tout emporter. Le silence hautain de M. Adolf Hitler, dont le sang-froid fut à la mesure de ses responsabilités, a certainement contribué au maintien de la paix. Quand des politiciens agités brandissaient, dans l'air vide, des ordres de mobilisation inutiles, le Führer se contentait de faire éloigner de trente kilomètres de la frontière les divisions du temps de paix en manœuvres près de Dresde, afin d'éviter une rencontre avec les troupes tchèques, qui avaient déjà remplacé les douaniers (1).

A propos de sa déclaration devant la Commission des Affaires étrangères, M. Georges Bonnet a démenti l'assertion contraire, reproduite « par erreur » dans deux grands journaux parisiens, qui voulaient justifier les mesures militaires de Prague par d'identiques mesures allemandes.

Nos confrères, qui se laissent souvent abuser par des informations incontrôlables, fournies par des bulletins suspects, devraient se souvenir de la fameuse dépêche d'Ems.

Devant une situation aussi grave, qui fait peser sur nos têtes comme l'épée de Damoclès, la menace de la guerre, il est temps de dire la vérité au pays.

Un ancien ministre, M. Anatole de Monzie,

(1) Le 23 mai 1938.

qui secoua un jour la tutelle de M. Benès, a eu le courage assez rare dans la « profession parlementaire » de reconnaître, dans « Le Capital » et dans « La Tribune des Nations », que, depuis vingt ans, nos prétendus informateurs nous ont menti.

Il en est malheureusement ainsi à chaque période troublée. Louis Veuillot le remarquait au lendemain de l'autre guerre :

« Notre temps, écrivait-il le 5 octobre 1871, n'aime pas la vérité; et, dans le petit nombre de ceux qui aiment la vérité, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, n'aiment point ceux qui se mettent en avant pour la défendre. On les trouve indiscrets, importuns, « inopportuns ». On ne leur pardonne pas volontiers leurs défauts; on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas se mettre d'accord avec tout le monde. » *Mais enfin, concluait le bon journaliste :* « La souffrance qui résulte de ces petites iniquités n'empêche pas de marcher... »

Eh bien! osons répondre à l'ancien ministre en rapportant modestement les documents publics sur lesquels est fondée la crise tchèque, d'où peut sortir la guerre.

La Tchécoslovaquie, sans accès à la mer et sans unité géographique, ressemble à un monstre allongé, rampant au cœur de l'Europe sur une longueur de mille kilomètres, avec une largeur étroite de 50 km. à l'est et

de plus de 250 à l'ouest. Son système ferroviaire dirigé vers Berlin, Vienne ou Budapest n'offre aucune utilité à la vie économique du pays. En un mot, c'est un Etat indéfinissable, où les Tchèques eux-mêmes n'arrivent pas, avec leur 7.406.493 âmes, à réunir la majorité de la population, qui comprend en outre plus de trois millions et demi d'Allemands (1), 2.282.277 Slovaques, huit cent mille Hongrois, cinq cent cinquante mille Ruthènes, quatre-vingt mille Polonais (240.000 étrangers et 15.000 « divers »), enfin deux cent mille Juifs, maîtres de presque tout.

Dans une telle chaudière, pire que celle des sorcières de Faust, une crise est un phénomène naturel et normal. Cependant, par son ampleur et par l'écho mondial de ses manifestations, la crise tchèque absorbe aujourd'hui l'attention fiévreuse du peuple français. On y voit une politique obscure; et on croit y voir la main de Hitler, que l'on charge — sans ironie — de tous les péchés d'Israël.

La crise tchèque est autrement grave; ses origines sont plus lointaines; et ce n'est pas à Berlin qu'on les trouve, mais — hélas! — près de nous, à Trianon et à Saint-Germain.

Ce serait vraiment trop grandir le Führer du III^e Reich que de voir son ombre géante sur toutes les routes de l'Europe...

(1) 3.680.930, d'après la statistique tchèque officielle (recensement de 1930), 81.737 Polonais.

C'est le président Wilson, qui a proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

C'est la Conférence de la Paix de 1919, qui a fondé le droit des nationalités.

C'est Israël, qui s'est répandu sur les cinq continents sous le signe de la Race Elue, dont il a conservé les traits distinctifs originaux.

Et c'est Hitler qui a revendiqué pour la « race germanique » les mêmes droits de conservation nationale.

La synthèse de ces idées-force est condensée dans cette formule nouvelle : « Un peuple, une nation, un chef. »

Au nom de cet idéal raciste, l'Allemagne et l'Autriche se sont réunies dans un même giron de soixante-quinze millions d'habitants. Et cette théorie, où le nationalisme français n'a rien à glaner, a sonné, en Europe centrale, le réveil des races. Au sein même de la Tchécoslovaquie, dont la formation délicate fut trop artificielle, il n'est pas surprenant d'entendre la voix des consciences nationales ruthène, polonaise, slovaque, hongroise et allemande, dont le concert concordant réclame aux Tchèques l'égalité des droits et l'autonomie administrative, dans le cadre des frontières actuelles.

Voilà le problème tchécoslovaque.

Il pose une question de politique intérieure, à Prague.

En examinant ses origines (rattachées aux

causes et aux conséquences de la guerre), son développement (inclus dans les prémices et les effets des traités de Trianon et de Saint-Germain) et sa conclusion (dont nous sommes les témoins angoissés), nous verrons au cours de cette étude objective, faite sur place, qu'il n'y aurait pas de plus grand péril pour la paix du monde que de la porter sur le plan international.

Notre politique extérieure est suffisamment préoccupée par des difficultés plus proches et plus vitales que les embarras de M. Bénès : au lieu d'intervenir dans la crise tchèque, au risque d'une guerre désastreuse, la diplomatie française digne et résolue, dégagée de l'entrave soviétique, nationale d'abord, se doit d'envoyer des ambassadeurs à Rome et à Burgos, pour rétablir, sur toutes ses frontières, les accords et les amitiés qui sauveront la patrie, la civilisation et la paix.

PAUL FERDONNET.

Paris, le 14 juillet 1938.

CHAPITRE PREMIER

TCHÈQUES ET ALLEMANDS

« *Servir de pont entre les Germains et les Slaves.* »

PALACKY.

Les Tchèques vivent en Bohême, dont le nom vient de ses premiers habitants : les Bohémiens ou Boïens (Boïohaemia).

Tacite nous apprend que, vers l'an 60 avant Jésus-Christ, une tribu germanique, celle des Marcomans, avait chassé de Bohême les Boïens, qui venaient d'être battus par les Daces.

L'ère chrétienne commença donc en Bohême par la germanisation du pays. Elle fut troublée, en 169, par une expédition romaine de Marc-Aurèle, qui data de Vienne (alors Vindobona) le second livre de ses *Pensées* et qui prit le titre de *Germanicus*.

Les Germains ne tardèrent pas à se soulever contre les exactions romaines, et ils poussèrent leur offensive jusqu'au Danube, aux portes de Vindobona, où, en 180, le successeur de Marc-Aurèle, Commode, se hâta de conclure une paix facile.

Le déplacement des Germains marcomans vers le sud permit à une tribu slave de s'installer au centre et au nord-est de la Bohême, où elle vit encore sur les mêmes positions. Son chef s'appelait *Cech* (Tchèque) selon une antique légende.

« *Les Tchèques, nous apprend leur historien, Jaroslav Prokes (1) étaient poussés, comme tous les barbares, par la soif des richesses, mais ils n'entrèrent que relativement très tard en contact avec les peuples civilisés de l'antiquité.* » (2).

Pour le moment, ils étaient « *en lutte continue avec les Germains* », dont ils avaient pris la place (3). Mais, de 560 à 625, ils durent subir le joug cruel d'une nouvelle invasion barbare, celle des Avars, qui épousèrent leurs femmes et leurs filles, et envoyèrent les Tchèques se battre contre l'ennemi voisin. La race tchèque s'en trouva régénérée, car les Avars étaient des géants. Grâce à leur sang plus vigoureux, les nouvelles générations tchèques, qui résultaient de l'infusion de trois sangs : slave, germain et avare, se révoltèrent contre leurs oppresseurs. L'Histoire tchèque allait commencer.

Prokes écrit : « *Des documents historiques datant du x^e siècle constatent que la Bohême*

(1) *Histoire tchécoslovaque*, par Jaroslav Prokes. Editions Orbis. Prague, 1927.

(2) Page 8.

(3) D'après Palacky, le grand historien tchèque.

est habitée par une population de peau foncée. C'est là un des résultats de cette soumission aux Avars. Dès le premier millénaire de l'ère chrétienne, la population slave s'est mélangée avec des tribus germaniques; depuis ces croisements n'ont jamais cessé. » (1)

Aux XI^e et XII^e siècle, l'élément germanique « fondera des monastères nouveaux et défrichera de larges bandes de territoire dans les forêts des frontières. Incontestablement, les colons allemands régénérèrent en Bohême la vie économique et les métiers; ils améliorèrent les conditions du travail dans la classe agricole... » (2)

Ils furent aussi de grands bâtisseurs, particulièrement dans la capitale de la Bohême, à Prague, qui fut, sous Charles IV, la première résidence de l'Empire allemand, et où fut fondée la première université allemande, depuis le XIV^e siècle.

Prague est classée, par Alexandre von Humboldt, parmi les plus belles villes du monde. Elle n'a pas la majesté de Budapest, ni sa splendeur, mais elle atteint d'emblée par la grandeur, la beauté pittoresque à une vision d'art.

Muni d'un prospectus du Bureau de voyage tchécoslovaque, plein d'éloges sur le Baroque

(1) Prokès : page 8 de la Préface.

(2) *La République tchécoslovaque*, brochure de propagande tchèque, pages 20 et 21.

de Prague, « *témoin du magnifique passé de l'art tchécoslovaque* » et averti que, dans la capitale de la Bohême, M. Tout-le-Monde parle ou comprend le français, le voyageur aventuré dans la cité est tout de même heureux de pouvoir mâcher quelques mots allemands de sa connaissance pour suppléer à son ignorance excusable de la langue tchèque... Car la langue allemande est la seconde langue de Prague (1), bien que l'on s'entende dire dans la rue : « *Mluv cesky!* » (« Parle tchèque »). Quant à moi, misérable ignorant, je n'ai trouvé personne comprenant la langue d'Anatole France...

Après cette malchance, une deuxième désillusion m'attendait : ayant admiré le style baroque des églises Thein et Dintzenhofers Nikolaus, la vieille ville et le pont Charles, en venant de la place des Chevaliers de la Croix, puis cet inoubliable ensemble de monuments qui s'étendent jusqu'au cloître Strahov et au Hradschin, enfin, entre les deux tours du pont, où se dresse la garde en pierre de Roland, le point de vue sur la cité; si, des hauteurs du château de Prague, tristement célèbre par son horrible défenestration du 23 mai 1618, le regard ébloui se porte ensuite sur le château baroque de Wallenstein, sur l'église romantique Saint-Georges, sur la cathédrale et sur la tour Renaissance du roi

(1) Le plus grand journal quotidien, la *Prager Presse*, paraît en langue allemande.

Mathias, il faut bien convenir, avec étonnement, qu'il ne s'agit là en aucune façon de vestiges d'un passé culturel tchèque, mais d'édifices purement allemands, construits par des architectes allemands, à une époque où l'idée tchécoslovaque n'était pas née.

Palacky reconnaît aussi que la nation tchèque a beaucoup pris aux Germains et a même subi leur influence intellectuelle, tout en demeurant slave, comme l'ont montré les luttes religieuses contre l'Eglise catholique romaine.

Ces luttes, comme le mouvement Hussite, ont été mal comprises chez nous. Ernest Denis lui-même, l'historien français des Tchèques, a prétendu que le Hussitisme aurait porté un coup mortel au Moyen-Age. Au contraire, les historiens tchèques contemporains sont unanimes à soutenir que ce mouvement était d'origine absolument médiévale. Il n'y aurait aucun rapport entre le Hussitisme et le protestantisme du xvi^e siècle. Malgré ses formules théologiques, communes aux manifestations médiévales, le Hussitisme n'en serait pas moins de caractère profane.

De nos jours, en partie sous l'influence de l'élément juif, prépondérant dans les cercles dirigeants, la Franc-Maçonnerie a trouvé à Prague, son pilier oriental. De là vient l'extrême sensibilité des Loges de Paris et de Londres, pour ce qui peut mettre en péril leur dernier rempart en Europe centrale : il ne doit

pas pleuvoir — à aucun prix — sur le Temple tchèque.

Le Grand Orient sait-il que ces farouches ennemis des Habsbourg et de la très chrétienne Autriche n'ont pas toujours partagé des sentiments d'inimitié irréductibles? En réponse à l'invitation du Parlement de Francfort à prendre part à ses travaux, Palacky avait répondu, le 11 avril 1848, en montrant la nécessité de maintenir l'Autriche *dans l'intérêt de l'Europe et même de l'Humanité*.

Il écrivait : « *Si je porte mes regards hors des frontières des pays tchèques, les raisons naturelles et historiques me poussent à les tourner non pas vers Francfort, mais vers Vienne. C'est là que je chercherai ce pouvoir central capable d'assurer et de défendre la tranquillité, la liberté et les droits de ma nation.* »

A cette époque, un élève de Hegel, à l'université de Halle, un Slovaque raciste, Louis Stur, était professeur de langue et de littérature slave au lycée de Bratislava, où il avait fondé une association de jeunes gens sous le signe de la pensée slave. Précurseur du mouvement autonomiste actuel, il avait inscrit, en tête de son programme de revendications l'autonomie de la Slovaquie. Il fut combattu par Palacky, au congrès slave de Prague, le 2 juin 1848, parce que les Tchèques avaient opté pour l'Autriche.

L'esprit fédéraliste des Habsbourg leur

souriait et la crise tchèque ne serait pas née, si le compromis austro-hongrois, de 1867, n'avait pas compliqué la situation et, principalement, si les dirigeants de l'Autriche avaient été aptes à comprendre la nature et les aspirations des nationalités vers un fédéralisme équitable.

En réalité, l'opposition tchèque est récente: elle s'affirma seulement quelques années avant la guerre mondiale; et elle devint effective pour la première fois, en 1914, sous la direction intrépide et inébranlable du professeur Massaryk. Son comité : la *Maffia*, s'employait à faire l'éducation révolutionnaire du peuple tchèque et à organiser, pour le compte des Alliés un excellent centre d'espionnage dans le camp des Empires Centraux. Mais la police de Vienne se défendit si bien, après la suppression du *Ceske Slovo* (La parole tchèque) et de nombreuses arrestations, que le centre de gravité de la lutte tchèque dut se transférer à l'étranger.

Massaryk fonda le *Comité extérieur*, puis le *Conseil National des pays tchèques*, dont les membres étaient M. Bèès, le député Dürich et Stefanik, résidant en France avant la guerre. Ce comité avait un journal : *Ceskoslowenska Samostatnost*, l'Indépendance Tchécoslovaque, et une revue : *La Nation Tchèque*, dirigée par le professeur français Ernest Denis.

Malgré les prudentes réserves de Jacques Bainville et une longue polémique soutenue

par M. Charles Maurras contre l'ardent défenseur du *Mauvais Traité*, Auguste Gauvain, le rédacteur diplomatique du *Journal des Débats*, se faisait à Paris l'avocat passionné de la cause tchèque.

En Angleterre, *l'Intelligence Service* appuyait secrètement la campagne pro-tchèque, sous la direction de son chef de section pour l'Europe centrale : Seton-Watson; et la Cavalerie de Saint-Georges faisait le reste...

En Russie, la Fédération des associations tchécoslovaques s'était organisée, dès le printemps 1915. A la fin de l'année, Massaryk publia son premier *Manifeste pour l'indépendance*. Ce noble humanitaire avouera plus tard dans *La Nouvelle Europe* ses angoisses patriotiques : « *Bien souvent, je me répétais à moi-même : tu encourages les autres à sacrifier leur vie... Je sentais terriblement le poids de cette responsabilité. Combien de nuits j'ai passées sans dormir.* »

Au début de 1916, Massaryk obtint du Président du Conseil Aristide Briand une déclaration de sympathie de la France. Sous cette impression, le ministre des Affaires Etrangères russe, Sazonov, résolut de prendre l'initiative dans les affaires tchèques.

En mai 1917, le *Manifeste des Ecrivains Tchèques* demandait à la représentation tchèque au parlement autrichien d'exiger le respect des droits historiques souverains des

Tchèques. Les députés déclarèrent alors au Reichsrat qu'ils réclamaient énergiquement l'indépendance.

Le *Conseil National*, pour convaincre le monde, édita deux nouvelles revues: *Le Monde Slave* et *The New Europe*. Masaryk conclut en juin 1917, avec Albert Thomas, envoyé extraordinaire de France en Russie, un accord relatif au transport des prisonniers tchécoslovaques, par le décret du 19 décembre 1917.

Pour retenir les Tchèques, les Autrichiens leur accordèrent une large amnistie, à l'automne de 1917. Les politiciens libérés en profitèrent pour organiser la diète générale des pays tchèques dont la Déclaration du Jour des Rois, en 1918, demandait la création d'un Etat indépendant.

Le 7 février, le Conseil National Tchécoslovaque déclara le corps d'armée tchécoslovaque partie intégrante de son armée en France. Le 26 mars, la convention de Penza, formulée dans un télégramme de Staline, autorisa ce corps d'armée à se rendre à Wladivostock. Peu après, la Conférence Interalliée d'Abbeville décida que les Tchécoslovaques devaient faire demi-tour et s'acheminer sur Archangelsk et Mourmane...

A la suite d'un incident, le 14 mai, à Celjabinisk, où un détachement tchèque s'empara de la ville, pour délivrer une sentinelle, le

gouvernement soviétique ordonna le désarmement de l'armée tchécoslovaque. Celle-ci, n'écoutant ni les Alliés, ni les Russes, s'en retourna vers l'Est « selon ses propres dispositions. » Alors le chef de l'armée rouge Trotzky prescrivit de fusiller sur place tout Tchèque pris les armes à la main.

Il s'ensuivit une guerre russo-tchèque sur toute la ligne du Transsibérien. Pour la faire cesser, les Alliés proclamèrent l'armée tchécoslovaque « armée alliée ». Ainsi finit cette tragi-comédie à grand spectacle.

Le 9 avril, le *Congrès des peuples opprimés*, réuni à Rome, réclama le démembrement de l'Empire austro-hongrois. Le 13, eut lieu la manifestation du *Serment de Prague*, renouvelée le 24, à l'occasion des fêtes commémoratives de la fondation du théâtre national. Le 29, Lansing, secrétaire d'Etat aux Etats-Unis, témoigna sa sympathie à la lutte tchèque.

Le 30 mai, Massaryk et des personnalités slovaques signèrent le fameux pacte de Pittsburg, qui promettait l'autonomie à la Slovaquie.

Le 2 juin, la conférence Interralliée promit aux Tchécoslovaques leur libération inconditionnelle. Le 29, à l'occasion de la remise de son drapeau à un régiment tchèque, notre ministre des Affaires Etrangères Pichon envoya au président Bénès une lettre reconnaissant le droit de la nation tchécoslovaque à l'indé-

pendance et le Conseil National comme organe exécutif. Le lendemain, le président de la République, Poincaré, expliqua cette décision à laquelle, par la suite, se rallièrent les Etats-Unis, le 2 août, l'Angleterre, le 9, et le Japon, le 9 septembre. (L'Italie avait passé une convention avec le Conseil National, le 21 avril 1918).

Le 14 octobre, M. Bénès constitua un gouvernement provisoire. Le 18, Massaryk, dans sa déclaration de Washington, proclama l'Etat tchécoslovaque indépendant.

L'empereur d'Autriche-Hongrie, Charles, ayant promis l'autonomie des nationalités, les Etats-Unis répliquèrent que « *le président (Wilson) ne pouvait accepter la simple autonomie des peuples en question, comme base de la paix, et qu'il se voyait contraint d'insister pour que ce fussent eux, et non lui, qui soient faits juges de toute entreprise du gouvernement austro-hongrois.* »

Le 28 octobre, le comte Andrassy notifiait cette acceptation aux Etats-Unis. La Tchécoslovaquie entra, le jour même, dans le domaine des réalités. L'Assemblée révolutionnaire de Prague proclama la République tchécoslovaque et élut comme président le professeur Massaryk. (14 novembre 1918.) Il avait été assez à la peine pour mériter cet honneur : cependant son élection régulière, par l'Assemblée Nationale du 27 mai 1920, ne réunit sur

son nom que 284 voix sur 411 suffrages exprimés.

Kramarz constitua le premier Conseil des ministres avec le concours de M. Bénès. Lorsque le gouvernement régulier du président Tusar se présenta devant le Parlement, celui-ci ne lui accorda que 144 voix sur 281. La gestation pénible de la jeune République n'était pas encore à terme.

Les Allemands des provinces tchèques, qui habitent un territoire-frontière d'une superficie égale au tiers de la superficie totale du pays, n'acceptèrent pas le nouvel état de choses : devant leur opposition irréductible, le gouvernement de Prague dut se résigner à une occupation militaire, accompagnée de l'expulsion des chefs politiques. La Bohême allemande n'était plus qu'un souvenir romantique écrasé sous la botte tchèque.

Pourtant le pays, dont les rapports économiques et intellectuels avec la Tchécoslovaquie sont de beaucoup les plus considérables, est l'Allemagne. Et c'est elle qui montre le plus de compréhension pour la civilisation tchèque, pour ses arts, pour sa littérature abondamment traduite en langue allemande et pour ses films cinématographiques, favorablement accueillis par le public du III^e Reich.

Mais, pour plaire à leurs nouveaux alliés, les Tchèques envoyèrent récemment à Moscou une exposition d'œuvres d'art. Mal leur en prit!

Les Soviets confisquèrent les plus précieuses et déclarèrent doctoralement qu'elles étaient « *le symptôme d'une effroyable décadence bourgeoise* ».

Est-ce pour venger leur amour-propre, que les Tchèques ont reconnu l'Empire Italien d'Ethiopie, compensant ainsi leur rupture avec le Portugal? Et faut-il également attribuer, à cet intermède comique, le silence diplomatique de Staline, le 21 mai 1938?

La conclusion de cet aperçu historique a été donnée par un grand écrivain tchèque du siècle dernier. Le rôle européen de la nation tchèque, proclamait Palacky dans une formule célèbre, « *est de servir de pont entre les Germains et les Slaves, entre l'Europe orientale et l'Europe centrale* ».

CHAPITRE II

SLOVAQUES ET HONGROIS

Le 17 juin 1938, le journal slovaque *Slovenska Pravda* a été suspendu pour trois mois : il avait préalablement été saisi par les Tchèques, pour avoir déploré l'indifférence de l'opinion française au sort des Slovaques.

Ce silence est maintenant rompu. Et aux Slovaques inquiets, qui pourraient douter de la France, moi, qui connais leurs souffrances pour en avoir été le témoin scandalisé, je leur apporte ici l'assurance fraternelle que si un gouvernement passager, juif et franc-maçon, oublie parfois son devoir national confondu avec celui de la justice, la France réelle, dont l'image idéale demeure le saint icône des slaves opprimés, écoute leurs plaintes avec tristesse et avec sympathie...

La Slovaquie forme une unité géographique continue. Ses limites sont : au nord, les Carpathes ; à l'ouest, la Morava ; au sud, le Danube, les monts Matra et Byk, les collines de Tokaï, jusqu'au Bodrog ; à l'est, le Bodrog et l'Ung. Elle a une superficie presque aussi

grande que celle de la Bohême : 48.933 kilomètres carrés contre 52.064. Son passé la rattachait à la Hongrie, depuis un millénaire. Si, au lendemain de la signature des traités de paix de Saint-Germain et de Trianon, les Tchèques eurent les plus grandes difficultés à se faire reconnaître; si la rencontre tchécoslovaque débuta par une guerre de six mois, c'est parce que la Bohême et la Slovaquie n'ont jamais eu d'histoire commune.

Là, où un idéal national commun n'existait pas, il était impossible de féconder le sentiment de l'unité tchécoslovaque : les Tchèques le reconnaissent eux-mêmes : *« Des tentatives furent faites dans les premières années de la République pour réaliser cette unité d'une manière centraliste, mais une direction ferme leur a fait défaut et l'on n'a pas obtenu de résultat. »* (1)

Depuis vingt ans, le père Hlinka, chef du parti populaire slovaque, ne se lasse pas de le répéter : *« Le mot tchécoslovaque n'a aucun sens. Il y a des Tchèques, et il y a des Slovaques. »* Si l'homme tchécoslovaque n'existe pas, doit-il exister un Etat dit tchécoslovaque ?

Les Slovaques n'ont jamais lutté que pour leur liberté. Ce sont eux, qui ont fait revivre l'idée slave, avec Louis Stur. La pensée orgueilleuse de ce professeur Hegelien proclamait que la civilisation occidentale était pour-

(1) *La République tchécoslovaque*, brochure de propagande tchèque, page 135.

rie et que, seule, la race slave pouvait la régénérer. Dans son œuvre en langue russe : *Les Slaves et le monde futur*, il se fit l'apôtre de l'union de tous les Slaves. Il voulut s'appuyer sur le peuple slovaque et demanda, comme député de Zolyom, l'abolition des corvées et des anciennes servitudes.

En 1848, au congrès slave de Prague, auquel les divers rameaux de la branche slave étaient représentés, Louis Stur réclama l'union défensive des Slaves : « *Notre but, dit-il, est de nous défendre nous-mêmes. Jusque là, l'Autriche était debout; et nous, nous pourrissions : sa chute n'entraînera pas la nôtre.* »

Après l'opposition des Tchèques Palacky et Safarik, dévoués à l'Autriche, le congrès fut dissous par la police sur l'ordre de Vienne. Mais les partisans de Louis Stur propagèrent l'idée autonomiste. Le 10 mai 1848, dans un rassemblement à Liptoszentmiklos, ils posèrent leurs revendications en quatorze points.

Plus tard, le 6 juillet 1861, un disciple, Marc Daxner, fit adopter, par l'assemblée de Turecszentmarton, le projet de la création d'une province autonome slovaque : l'Okolie.

Cette dernière ville, siège du parti national slovaque, vit la fondation d'une institution littéraire slovaque, la *Matica*, et de trois lycées, dont deux évangéliques et un catholique romain. Francisi publia un journal slovaque à Bude, le *Pest-Budinske Vedomosti*, auquel succéda, en 1870, la *Narodnie Noviny*.

N'ayant rien de commun avec la Bohême, pas même la langue, la Slovaquie n'en était pas moins convoitée par les Tchèques. Leur grand écrivain, Karel Kalal, écrivait dans son *Idete na Slovensko* : « *Nous devons nous tourner vers l'Orient (la Slovaquie) comme les abeilles et cueillir le miel pour le rucher tchèque : c'est ainsi que nous nous fortifierons.* »

C'est la seule parole que les Tchèques aient tenue. Ils se sont appliqués à favoriser leur industrie aux dépens de l'industrie slovaque. Depuis lors, les industries jadis florissantes des textiles, du fer et du sucre ont périclité. Les fabriques slovaques pouvaient produire aisément de cinq à six fois plus que les fournitures publiques commandées par le gouvernement de Prague.

Si un député slovaque ose protester, tel M. Sidor, le 3 décembre dernier, le ministre de la Justice, M. Derer, lui répond dédaigneusement, en traitant les Slovaques de *jeunes morveux*.

Les journaux sont soumis au doux régime d'Anasthasie; et s'ils passent outre à la censure, ils se voient saisis : deux mille fois pendant les quinze derniers mois! A ce propos, notons que, dans l'enclave polonaise de la Slovaquie, le journal minoritaire polonais *Dziennik Polski* a été confisqué six fois dans l'espace de neuf jours, pour avoir dénoncé l'agitation communiste en Slovaquie...

Pour anéantir dans l'avenir les classes cultivées du peuple slovaque, les Tchèques empêchent ses enfants d'acquérir normalement des diplômes : lorsque dix pour cent des élèves tchèques échouent en Bohême, 20 à 50 pour cent des élèves slovaques et hongrois échouent, selon les villes, en Slovaquie. Que dire aussi de la situation faite au clergé catholique, à la tête du mouvement autonomiste ? Et de celle de l'Eglise protestante, qui est hongroise ?

Que les Slovaques s'insurgent contre les méthodes appliquées brutalement, dans leur pays, par quatre-vingt mille fonctionnaires tchèques, il fallait s'y attendre. Je suis l'une des rares sentinelles, qui ont, depuis dix ans, signalé ce péril fatal.

Hélas ! Il n'y a pas de pires sourds que les politiciens aux oreilles fermées. Anatole France n'a-t-il pas écrit que « *la république est le régime de la facilité* ? »

Notre ministre des Affaires Etrangères, qui avait en égale horreur les complications diplomatiques et celles de la géographie humaine, Aristide Briand, confondait aussi bien les Slovènes avec les Slovaques, que le Concile de Trente avec le congrès des trente.

Je l'ai entendu y ajouter une race encore non-reconnue, quoique fort répandue. Interrogé, une fois, par un consœur dont l'insistance très israélite commençait à l'importu-

ner, Briand me demanda : « *Qu'est-ce que c'te peursonne?* »

« — Une Yougoslave.

« — *Ah! oui*, repartit Briand, avec un accent intentionnellement germanisé : « *Une Youdoslave!* »

Eh! bien, les Slovaques ne veulent pas plus de ces judo-slaves qui les rançonnent, que des Tchèques qui les traitent en pays conquis.

Les Slovaques invoquent au surplus un droit qu'ils tiennent du Pacte de Pittsburg conclu, le 30 mai 1918, par le professeur Massaryk et des notables Slovaques. D'une part, la Slovaquie adhéraît à la formation d'une République Tchécoslovaque, et le Conseil National tchèque, d'autre part, reconnaissait l'autonomie de la Slovaquie dans les termes suivants : « *La Slovaquie aura son propre gouvernement, son Parlement et son pouvoir judiciaire. La langue slovaque sera la langue officielle à l'école, dans l'administration et dans la vie publique.* »

Ce traité, contenant un double engagement formel, demeura lettre morte, l'une des parties contractantes, Massaryk, ayant renié sa signature en invoquant la loi américaine qui annule un contrat conclu un jour férié. (1)

Voilà un nouveau témoignage de la bonne foi des Tchèques : il est bon de consulter le calendrier, avant de passer un contrat avec eux.

(1) Massaryk : *Mémoires*.

Les Slovaques émigrés en Amérique au nombre d'un million désignèrent cette année une délégation pour se rendre en Tchécoslovaquie, à l'occasion des fêtes de son vingtième anniversaire. Cette mission, dirigée par M. Hletko, eut pour but d'apporter l'exemplaire original du traité de Pittsburg.

Accueillie avec enthousiasme par les frères slaves polonais, à Gdynia et à Varsovie, où elle fut reçue par quinze parlementaires slovaques et une garde d'honneur de quarante-cinq paysans slovaques, la délégation se rendit à Bratislava, capitale de la Slovaquie, où l'on vit flotter, pour la première fois, le drapeau slovaque bleu portant, sur un champ rond blanc, la double croix slovaque. A cette réception du 4 juin 1938, un orchestre joua l'hymne national *Hej Slovane*, puis, le chef du parti populaire slovaque, le père Hlinka lut les adresses de sympathie de tous les peuples de la Tchécoslovaquie, excepté une, qui manqua : celle des Tchèques...

L'ordre du jour revendiqua l'autonomie pour la Slovaquie et repoussa la fiction de l'unité nationale tchécoslovaque inexistante : « *Nous exigeons en outre du gouvernement de Prague des relations amicales avec les Etats voisins.* »

L'allusion était claire. La Bohême a pour frontière à l'est, la Silésie allemande; au nord, la Saxe allemande; à l'ouest, la Bavière allemande et au sud, l'Autriche allemande...

l'Allemagne partout, et encore la Hongrie, ennemie héréditaire, et la Pologne hostile.

L'ordre du jour porta cette conclusion : « *L'heure de la solution de la question slovaque a sonné. Elle n'admet pas d'ajournement. Le peuple slovaque n'est pas responsable devant l'histoire des suites qui en découleraient.* »

Cinquante mille personnes, réunies sur la place de la Liberté, entendirent la messe célébrée par Mgr. Hlinka. Puis ils brûlèrent une copie du pacte tchéco-soviétique. Le lendemain, venant de tous les points du pays en costume national, plus de cent mille Slovaques, avec cinq cents drapeaux, défilèrent au cri de « *La Slovaquie aux Slovaques!* » et acclamèrent l'affirmation, par les orateurs, de l'authenticité du pacte de Pittsburg, actuellement entre les mains du Père Hlinka. Celui-ci déclara aux journalistes : « *Si nous n'obtenons pas satisfaction, nous en appellerons au monde, car nous ne voulons pas être éternellement des esclaves. Tchécoslovaque, cela veut dire : esclaves des Tchèques. Maintenant, le mot d'ordre est lancé par la voix des masses. L'Europe ne permettrait pas une répression.* »

Cependant, après la guerre, où les esprits épuisés étaient plus résignés, le professeur de l'université, M. Tuka, fut condamné à quinze ans de réclusion pour s'être fait le porte-parole de l'autonomie slovaque. (1)

(1) Le parti protestant slovaque, dirigé par le docteur Stodola, est également autonomiste.

La Slovaquie n'est pas seule à réclamer, aux côtés des Allemands Sudètes, son autonomie: le 30 mai 1938, le Conseil National de la Russie subcarpathique (1) a remis au Président du Conseil tchèque, M. Milan Hodza, une résolution des Ruthènes, demandant l'autonomie promise par les traités. Et le Conseil National Ukrainien a pris une mesure semblable.

L'ensemble de ces pays insurgés, ayant appartenu, durant un millénaire, au Royaume de Hongrie, leur évolution présente ne saurait s'expliquer sans la connaissance de leur passé hongrois, qui a laissé, avec les monuments de sa civilisation, une importante minorité magyare.

Vers le milieu du IX^e siècle, sept tribus Finno-Hongroises, de la grande famille Touranienne, constituaient le peuple hongrois, à l'ouest de la Crimée. Leur chef Arpad, renseigné sur l'éternel gâchis de l'Europe centrale, s'allia au Roi de Germanie, Arnulf, et à l'Empereur de Byzance, Léon le Philosophe, pour conquérir la plaine Danubienne, peuplée de colonies allemandes, slovaques et Bulgares.

La nation hongroise embrassa le christianisme : son premier roi, Etienne, devait être sanctifié par l'Eglise Romaine. Il fit disparaître les particularismes, en déclarant propriété nationale les territoires non occupés par des

(1) La Russie subcarpathique ruthénienne ou « tchécoslovaque » a une superficie de 12.644 kilomètres carrés.

particuliers; puis il divisa le pays en sections administratives et judiciaires, nommées Comitats, gouvernés par des employés royaux, comtes suprêmes.

Son successeur, le Roi Pierre, chassé par une révolution, se réfugia auprès de l'Empereur Henri III, et, à l'aide de ses armes, reprit le trône de Hongrie, usurpé par un nommé Samuel, qui fut exécuté. Mais la République romaine perdit bientôt toute domination sur le Danube, et l'aîné des Arpad, André 1^{er}, fut couronné par l'Eglise.

Le premier document constitutionnel hongrois, la Bulle d'Or du Roi André II, édictée en 1222, sept années après la Magna Charta d'Angleterre, était, comme celle-ci, la reproduction d'anciennes coutumes.

Jusqu'au XIII^e siècle, le Roi exerçait le pouvoir législatif, assisté des grands dignitaires, formant le Conseil royal. Au-dessus du pouvoir judiciaire, le Roi jugeait lui-même les plus graves litiges, devant le peuple rassemblé, « aux grands jours ».

Béla III épousa Anne de Châtillon, descendante de la branche féminine de la maison Capet et de la maison princière d'Antioche, gardienne de la puissance franco-normande en Orient. Sa seconde épouse fut la fille de Louis VII, la sœur de Philippe-Auguste. De nombreux liens de famille, l'influence prédominante des Cisterciens français à la Cour hon-

groise, la vulgarisation des coutumes de la chevalerie française, l'établissement en Hongrie de nombreux Chevaliers français, à l'occasion des croisades, raffermirent l'amitié franco-hongroise.

En 1300, à l'extinction de la lignée mâle de la maison Arpad, le Pape Nicolas IV et son successeur Boniface VIII élevèrent la prétention de suzeraineté sur la couronne de Hongrie. Mais le Pape dut reconnaître la liberté de l'élection qui porta son choix sur un comte français, le Roi Charles Robert d'Anjou.

Son successeur Louis le Grand, régnant dans la seconde moitié du quatorzième siècle, donna sa formule définitive à la Monarchie par la doctrine de la Sainte-Couronne, qui embrasse la prérogative royale avec les pouvoirs publics, où s'incarne la participation du peuple au pouvoir.

Lorsque les Turcs furent chassés, en 1683, la Transylvanie reconquise élit comme prince français Rakoczi, qui, après dix ans de lutte contre l'empereur Léopold, se rendit à la Cour de France, où le Roi Louis XIV lui donna mission de former un régiment de cavaliers, les hussards.

En 1687, sous la domination morale de la Cour de Vienne, l'Assemblée Nationale reconnut la succession automatique et héréditaire des Habsbourgs, en descendance masculine directe. La Hongrie renonçait ainsi à son droit

d'élection et acceptait les lois de la Maison Royale, comme base du règlement futur de la succession.

Mais Charles III, empereur du Saint Empire sous le nom de Charles VI, pour assurer le trône à sa fille, Marie-Thérèse, obtint de l'Assemblée Nationale, en 1713, la reconnaissance de la succession dans toutes les branches, masculines et féminines, de Ferdinand 1^{er}, de Charles III, de Joseph 1^{er} et de Léopold 1^{er}.

A partir de ce moment, le Roi de Hongrie doit être : 1° né d'un mariage légitime; 2° archiduc d'Autriche; 3° catholique romain. Et, en 1723, la doctrine de la domination indivisible, inscrite dans la *Pragmatica Sanctio*, maintenait le pouvoir hongrois sur les pays associés : Croatie, Slavonie et Dalmatie.

En 1867, les Affaires Etrangères d'Autriche et de Hongrie furent déclarées « affaires communes », sous un ministère commun; mais le président du Conseil hongrois en était responsable devant le Parlement hongrois.

L'aigle impérial à deux têtes, surmonté d'une couronne, englobait les armes des deux pays, jusque pendant la guerre mondiale, où les armes et les couronnes se firent pendant.

En octobre 1918, le Roi Charles, empereur d'Autriche, abrogea le compromis de 1867 et rendit son indépendance complète à la Hongrie.

Le Roi Charles IV, pour obtenir une paix

moins dure, appela au pouvoir un ami de Poincaré : le comte Michel Karolyi, qui força son souverain à délier le gouvernement de son serment. Le Roi abdiqua le 13 novembre 1918.

Trois jours plus tard, le Conseil National proclama la République, présidée, en fait, par Karolyi. Son ministre de la guerre, Béla Linder, s'écria, le 2 novembre, sur la place du Parlement : « *Nous n'avons plus besoin d'armée. Je ne veux plus voir de soldats!* » Puis l'ordre fut donné d'ouvrir les prisons : 1.060 détenus pillèrent la capitale et, pour comble, les forçats de la prison cellulaire de Illava s'emparèrent d'un train en marche vers Budapest. Pour sauver la ville, il fallut livrer bataille à la gare de Vacz, où il y eut trente-six morts et soixante blessés.

Le 19 novembre, le Juif Béla Kuhn (Kohn), muni d'un faux passeport, arriva de Russie, où il fut chef de la Garde Rouge. Avant la guerre, il avait été exclu du parti socialiste, pour avoir volé la caisse des Assurances ouvrières de Kolozsvar. Il trouva cette fois un allié en Michel Karolyi, qui rapporte, dans son *Histoire d'une Abdication*, sa proposition au Conseil des ministres : « *de se mettre d'accord avec les communistes, pour éviter les désordres et les difficultés intérieures.* »

Après un acte d'une telle candeur, il ne restait plus qu'à céder le pouvoir à Béla Kuhn,

ce qu'il fit, le 21 mars, après avoir reçu une note des alliés consacrant l'échec de sa politique extérieure.

La révolution bolchevique, sanglante et désastreuse, fut réduite par une offensive des armées roumaines. Le 16 novembre 1919, l'amiral Horthy entra à Budapest, à la tête de l'armée contre-révolutionnaire. Et le cabinet Huszar déléguait à la Conférence de la Paix les comtes Apponyi, Bethlen et Paul Teleki.

Sous la Régence énergique et prudente de l'amiral Horthy, le roi Charles, ayant tenté de reprendre son trône, en 1923, les puissances forcèrent le gouvernement hongrois à faire voter par l'Assemblée nationale la « *Loi de Détronisation à cause de la pression étrangère* ».

La Hongrie est un royaume sans roi, son prétendant, Otto von Habsbourg, ayant perdu son pays, rattaché à l'Allemagne, et son propre titre d'archiduc, supprimé, en 1919, par l'Assemblée nationale autrichienne (*In der Republik Deutsch-Oesterreich ist jedes Privatfürstenrecht aufgehoben*).

Le cas du roi montre que la souveraineté de la Hongrie n'est pas totale. Cependant membre de la Société des Nations depuis septembre 1923, la Hongrie est reconnue comme personnalité de Droit international, souveraine et indépendante. Cette novation du traité de paix de Trianon a fait cesser les in-

terdépendances précédentes. Il y a une Hongrie.

Où va-t-elle, en ce 900^e anniversaire de la mort de son premier roi : Saint-Etienne? Il est certain que le parlementarisme y est, comme partout, moribond. Nous en voyons la preuve dans le succès grandissant du parti nationaliste antisémite du major Szallasi. Arrêté, il y a un an, poursuivi pour son agitation bruyante, puis libéré, de nouveau mis sous les verrous, bientôt relibéré, en surveillance spéciale, il fonde alors un parti : « *la Volonté nationale* ». Le gouvernement le dissout en février dernier. Qu'importe! La propagande continue... Le gouvernement doit lâcher du lest et introduire une loi concernant le *numerus clausus* des Juifs. Mais les partisans de Szallasi pullulent de plus en plus. Une élection partielle permet enfin au peuple hongrois d'exprimer son opinion. Il s'agit de remplacer le docteur Grieger, un des chefs du mouvement chrétien-social et légitimiste. Or, malgré les détours d'une loi électorale compliquée à dessein, le chrétien-social est battu avec 6.272 voix contre 9.171 au candidat du parti de Szallasi. Est-ce là un signe du réveil hongrois?

CHAPITRE III

LES ORIGINES DE LA GUERRE

La Tchécoslovaquie est un enfant de la guerre : c'est le fruit vengeur d'une Hongrie coupable, aux yeux des vainqueurs, d'avoir voulu cette guerre.

Le démembrement du grand royaume danubien fut la punition du comte Tisza. Il reste à savoir si elle était méritée.

On connaît le jugement péremptoire de Take Jonsescu : « *Le comte Tisza : c'est lui, l'auteur principal du déclenchement de la guerre. C'est Tisza qui a provoqué le carnage universel. Il a payé de sa vie le crime qu'il a commis. Le châtement ayant été complet, l'acte d'accusation est clos.* » (1)

C'est une affirmation sentencieuse, où l'acte d'accusation est singulièrement escamoté, sous prétexte que l'accusé est mort. L'argument juridique peut se soutenir devant la magistrature, où le décès éteint l'action publique; mais le tribunal de l'Histoire ne connaît pas

(1) Take Jonsescu. *Souvenirs*. Paris, 1919, page 141.

de prescription; et il juge les morts avec plus de justice que les vivants.

Sans doute, l'intérêt tchèque a-t-il sacré, une fois pour toutes, les paroles définitives de 1919 : elles n'empêcheront pas, dans cent ans, un historien curieux de se poser la question : « *Le comte Tisza voulut-il la guerre?* »

Il n'y a pas, dans l'affaire des responsabilités de 1914, de question plus passionnante; il n'y en a pas non plus qui reçoive une réponse plus précise.

Pour avoir tenté son examen objectif dans un journal quotidien régional, *L'Echo de la Loire*, qui m'avait confié la direction de sa rédaction, un grand journal de Prague, le *Ceske Slovo* du 31 octobre 1930, après m'avoir qualifié de journaliste sérieux, me fit un reproche inacceptable. « *De prime abord, écrivit « La Parole tchèque », il est évident que M. Paul Ferdonnet tient ses renseignements de Budapest. »*

Décidément, ce jour-là, notre confrère n'eut pas la plume heureuse. S'il avait pris soin de noter la date de l'article en cause, il aurait d'abord remarqué qu'il fut publié huit jours avant mon arrivée à Budapest, à l'occasion d'un Congrès du Tourisme international, où je pris la parole après le délégué de la Tchécoslovaquie.

Ensuite, si notre journaliste allié avait eu la bonne confraternité de me demander préalablement sur quels documents reposait

ma conviction, il aurait su que mes sources de renseignements ne sont pas hongroises, mais aussi françaises que peuvent l'être Raymond Poincaré, le *Temps* (29-11-1928), le *Mercur de France* (1^{er}-11-1921), la *Vieille France* (21-1-1927), la *Revue des Deux-Mondes* (15-12-1920), la *Revue de la Semaine* (24-12-1920), etc.

Donc, le *Ceske Slovo* prétend que le comte Tisza, néfaste pour la monarchie, l'a entraînée dans la guerre mondiale; et il conclut : « *C'est l'avis adopté aujourd'hui par la plupart des historiens du monde.* » C'est ce que nous appelons une assertion gratuite.

Que notre confrère tchèque lise les *Mémoires* de Poincaré, confirmés par ceux d'Asquith : voilà deux historiens et deux témoins qui ne partagent pas le point de vue exclusif de Prague. Préférez-vous, à ces tomes volumineux, le très beau chef-d'œuvre des frères Tharaud : *Quand Israël est roi?* Ces écrivains français peignent un Tisza dressé contre la guerre.

Rappelez-vous 1914. Depuis deux ans, l'Orient vivait sous la menace de la tension austro-hongroise (1). Depuis un an, le danger d'une guerre entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie poussait celle-ci à rechercher l'appui bulgare contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche (2), à laquelle s'opposait

(1) Notes dans la partie documentaire.

la Hongrie qui ne voulait pas créer un Reichsland.

Sazonov, ministre des Affaires étrangères de Russie, avait dit qu'on percerait bientôt l'abcès austro-hongrois (1). La méthode d'attaque avait même été envisagée : « *Rejeter toute responsabilité, et la faire retomber sur l'Europe inconsciente et sur l'Autriche consciente.* » (2)

Les minorités — les Roumains principalement (3) — se plaignaient amèrement des mesures d'ordre assez rudes appliquées par des autorités hongroises trop zélées (4).

En juillet 1913, une concentration de troupes roumaines sur la frontière hongroise amena une ferme protestation de la part de l'Autriche-Hongrie. Cependant Delcassé, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, écrivait au Quai d'Orsay : que « *les yeux du peuple roumain étaient fixés sur la Transylvanie* » (5).

L'archiduc héritier François-Ferdinand le savait. Son rêve était de les réunir dans le cadre de son futur Empire. Le comte Czernin, ministre d'Autriche-Hongrie à Bucarest, servit-il ses desseins ? En tout cas, le comte Tisza le tint en échec. La Ligue culturelle de Bucarest provoquait-elle des incidents ? (6) Le comte Tisza aplanissait les difficultés (7).

Et nous voici en février 1914. L'activité di-

(1) Notes dans la partie documentaire.

plomatique est fébrile. Patchitch, président du Conseil serbe et son collègue grec Venizelos confèrent avec le tsar de Russie (1), puis avec Bratiano, chef du gouvernement roumain (2) et avec Hartwig, à Belgrade (3).

Une triple alliance balkanique est projetée (4). L'accord se fait à Saint-Pétersbourg (5). Et, le 16 juin, Sazonov, Bratiano, le baron Schilling, chef de section au ministère des Affaires étrangères russe et Diamandy, ministre de Roumanie en Russie, font ensemble une excursion en automobile sur le territoire transylvain hongrois. On s'en émeut à Budapest, à Vienne et à Berlin.

Le lendemain Dimitrievitch, colonel d'état-major à Belgrade, reçoit un rapport militaire russe l'informant que l'archiduc héritier François-Ferdinand, en route pour les manœuvres bosniaques, se propose d'attaquer la Serbie.

L'archiduc pensait ainsi fortifier l'Autriche et affaiblir la Hongrie, grâce au contrepoids des minorités. C'était s'attirer dans les deux camps des ennemis implacables : les plus redoutables également familiers à Budapest et à Belgrade (comme, d'ailleurs, à Paris et à Saint-Pétersbourg) (6) appartenaient à la Franc-Maçonnerie agissante, à la *Maffia*. Et ce n'est pas sans étonnement que l'historien doit verser à ce débat dramatique le numéro du 15 septembre 1912 — vous avez bien lu :

(1) Notes dans la partie documentaire.

1912 — de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, qui publiait les lignes suivantes : « *Peut-être la lumière se fera-t-elle un jour sur cette parole d'un Haut Maçon suisse, au sujet de l'héritier du trône d'Autriche : « IL EST BIEN; C'EST DOMMAGE QU'IL SOIT CONDAMNE : IL MOURRA SUR LES MARCHES DU TRONE. »*

Vingt mois plus tard, le 28 juin 1914, à Serajevo, l'archiduc et sa femme tombaient sous les balles du Juif Prinzip et de ses complices également francs-maçons.

Au cours de son procès, Prinzip déclara : « *La Franc-Maçonnerie est en rapport avec l'attentat en ce qu'elle m'a renforcé dans mon dessein. Dans la Franc-Maçonnerie, il est permis de tuer. Ciganovic m'a dit que les Francs-Maçons avaient condamné à mort l'archiduc François-Ferdinand depuis plus d'un an... Oui, Ciganovic me dit qu'il était Franc-Maçon. »*

Une autre accusé, Cabrinovic, parlant d'un autre complice, Casimirovic, déclare : « *Il est Franc-Maçon, même en quelque sorte un de leurs chefs. Il est allé en Russie, en France, à Budapest; chaque mois que je demandais à Ciganovic où en étaient nos projets, il me répondait : « Ce sera quand Carimirovic reviendra. » A cette époque, Ciganovic me raconta aussi que les Francs-Maçons avaient condamné à mort l'héritier du trône depuis*

déjà deux ans, mais qu'ils n'avaient pas trouvé de gens pour exécuter leur jugement. »

L'attentat de Serajevo donne au comte Berthold l'occasion de régler le compte avec la Serbie. Le 1^{er} juillet, le comte Tisza essaie de l'en dissuader. Il considère cette idée comme une faute désastreuse (1). Il n'en partagera jamais la responsabilité.

Son point de vue, il l'expose longuement au Conseil des ministres du 7 juillet. Il repousse dès l'abord le projet d'un ultimatum à la Serbie. Des sommations pourraient être efficaces, des « *sommations dures, mais non inacceptables* ». En sa qualité de président du Conseil hongrois, le comte Tisza « *ne pourrait jamais admettre que la monarchie annexât une partie de la Serbie* ». Selon lui « *ce n'était pas à l'Allemagne de juger si le moment était venu de commencer ou non la guerre contre la Serbie.* » ... « *On devrait à tout prix éviter la guerre.* »

Le lendemain de cette déclaration, le comte Tisza écrit au roi qu'il ne peut consentir à la guerre contre la Serbie. Cette lettre, on doit la lire avec attention, car elle résume toute la question et elle en examine toutes les solutions possibles. Mais il en est une, que le comte Tisza rejette avec une émouvante énergie « *malgré son dévouement pour le service de Sa Majesté ou pour mieux dire, en raison*

(1) Note dans la partie documentaire.

précisément de ce dévouement » et cette solution dont il ne peut partager la responsabilité, c'est la solution de la guerre (1).

Il écrit : « *Si, après avoir étudié la situation politique, je pense au bouleversement économique et financier, aux douleurs et aux sacrifices qu'amènera infailliblement la guerre, je ne puis supporter, après la réflexion la plus péniblement consciencieuse, l'idée d'avoir ma part de responsabilité dans l'attaque militaire proposée contre la Serbie.*

« *J'ai l'honneur de déclarer avec le plus grand respect que, pour moi, malgré mon dévouement à Votre Majesté, ou plus exactement à cause de ce dévouement même, il me serait impossible d'accepter la solution d'une guerre à tout prix.* »

Le premier ministre austro-hongrois annonce au Conseil du 7 juillet que « *les conversations de Postdam ont abouti à un résultat très satisfaisant, vu que l'empereur Guillaume II et Bethmann-Hollweg ont assuré énergiquement l'Autriche de l'appui sans réserve de l'Allemagne en cas de complications avec la Serbie* ». D'après le procès-verbal officiel de ce Conseil, « *tous les membres présents, SAUF LE COMTE TISZA, furent d'avis qu'un succès diplomatique, même s'il aboutissait à une humiliation éclatante de la Ser-*

(1) Note dans la partie documentaire.

bie, serait sans valeur... » Seul le comte Tisza émet l'avis de ménager l'opinion européenne et de procéder « *gentlemanlike* », même avec la Serbie.

Le *Temps* écrit : « *Dans un télégramme en date du 10 juillet, le baron Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, fait connaître que le comte Berchthold se plaint de « l'attitude hésitante » du comte Tisza.* » (1)

Voici maintenant un témoignage irrécusable : celui de M. le comte d'Apchier Le Mangin, ministre plénipotentiaire de France à Budapest en 1914. Ce diplomate s'est efforcé de démontrer, dans la *Revue de la Semaine* (2), la culpabilité du président hongrois; mais cette thèse se trouve anéantie par les propres souvenirs de son auteur : « *Nous ne désirons pas la conquête de la Serbie (avait dit le comte Tisza après le meurtre de Serajevo). Il faut que les puissances en soient bien persuadées, nous voulons seulement lui donner une bonne leçon, tout en lui laissant son indépendance comme Etat souverain. Mais afin qu'elle s'en souviene et se tienne désormais tranquille, nous entrerons dans Belgrade et lui ferons payer une forte indemnité. Nous n'y resterons pas. Nous ne voulons pas la guerre.* » N'allait-il pas jusqu'à dire, la veille de la rupture entre nos deux pays, à mon secrétaire, M. Nicolet : « *Le comte d'Apchier croit que c'est*

(1) 29-11-1928.

(2) 24-12-1920.

moi qui ai poussé à la guerre. Cela n'est pas. J'ai, au contraire, tout fait pour l'empêcher, et j'en suis la première et la plus douloureuse victime. »

Le 19 juillet, le comte Tisza combat encore au Conseil des ministres toute annexion d'un morceau de la Serbie. Il « *persiste inébranlablement* » à demander qu'une décision soit prise seulement à l'unanimité.

On sent ici que le chef hongrois est allé jusqu'au bout de sa résistance. C'est la lutte d'un homme seul. Sa prudence, sa modération, son esprit pacifique, son admirable ténacité se heurtent aux passions déchaînées. Chaque jour le confirme dans l'opinion que la double Monarchie doit en venir à des résolutions énergiques pour prouver sa vitalité et mettre fin à l'état d'anarchie dans le Midi (1). La nécessité de la guerre lui apparaît, alors que, retranché sur sa dernière position politique, il ne peut plus reculer, à un moment où les responsabilités pèsent déjà sur des épaules souveraines, l'intervention de la Russie ne laissant pas localiser le conflit.

Pourtant la solution que le président du Conseil hongrois préconisa et soutint avec persévérance et — il faut bien l'écrire — avec courage, jusqu'auprès de l'Empereur, malgré l'avis opposé de Vienne, ce n'était pas une

(1) Kautsky. *Deutsche Dokumente*. Dépêche du 14 juillet 1914 de Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne.

guerre d'agression, ni une guerre de conquête : voilà le premier fait incontestable, c'était une démarche diplomatique.

Au bout de cette démarche, il pouvait y avoir la guerre : c'est l'aboutissement possible d'un ultimatum. La Serbie, ayant consulté la France, répond (par la plume de Philippe Berthelot) d'une manière aussi satisfaisante qu'inattendue. Vienne, décontenancée, passe outre. « *Es geht um alles.* » La guerre est déclarée, le 31 juillet 1914.

.....

Le comte Tisza n'a pas démissionné.

Sa démission aurait-elle changé le cours des événements? Mais l'ouragan était déchaîné sur le monde! Un ministre, en Hongrie, ne pesait plus bien lourd, alors que les tsars, les empereurs, les rois et les chefs d'Etat jetaient dans le brasier européen leurs soldats par dizaines de millions...

En démissionnant, il aurait déserté la cause de sa patrie. Il a préféré se conduire en grand capitaine, qui n'abandonne pas la direction de son navire engagé dans la tempête. Il est resté, pour encourir le jugement de la postérité, qui l'accable pour ce fait fragile qu'il n'a pas démissionné.

Pendant la guerre, le 7 décembre 1915, le comte Tisza déclarait : « *S'il existe une puissance au monde, dont la politique extérieure doit être logiquement défensive, conservatrice,*

c'est bien la monarchie hongroise, et ceux qui sont au courant de la situation trouvent ridicule d'imputer à la monarchie des intentions d'agrandissement, conquérantes et agressives. »

Plus tard, en 1917, il se rendit à Berlin, pour adjurer l'état-major allemand de renoncer à la guerre sous-marine.

L'Histoire impartiale rendra justice à la mémoire de cet homme d'Etat. Elle portera sans doute ce jugement, que, pour ne pas céder à la tentation d'une démission facile, le libérant des charges du pouvoir, mais abandonnant son peuple aux aventures périlleuses des plus excités, il a fallu au comte Etienne Tisza un véritable héroïsme.

Cet héroïsme a reçu la palme du martyr. Le 31 octobre 1918, l'assassinat du comte Tisza empourprait l'auréole d'un héros.

CHAPITRE IV

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE.

Pendant la guerre (1), le président Charles Huszar déclarait au Parlement hongrois : « *Nous n'avons l'intention d'anéantir qui que ce soit. Nous ne voulons qu'assurer notre liberté, notre vie tranquille, notre existence nationale.* »

Cette existence était menacée par d'énormes minorités. Leur soulèvement, à l'occasion de la défaite, devait briser les cadres de l'Empire austro-hongrois. La violence serait mise au service de leurs libertés.

La Hongrie de 1914 comptait — sans la Croatie-Slavonie — 18.807.000 habitants, dont 10.455.000 Magyars, soit 55,5 %, 2.949.000 Roumains, (15,8 %), 2.030.000 Allemands (10,8 %), 1.963.000 Slovaques (10,4 %), 730.000 Serbes (3,8 %), 480.000 Ruthènes (2,6 %), 85.000 Slovènes, 65.000 Vendes et 50.000 Bounievatz.

On peut classer les minorités protestataires

(1) Le 10 décembre 1915.

en deux catégories : les Slaves et les Roumains.

Les premiers jouissaient de l'appui officiel des puissances en guerre avec l'Autriche-Hongrie. Le Président Wilson excluait, au profit de Massaryk, la proposition du roi Charles, Empereur d'Autriche. Entre l'autonomie offerte et l'indépendance réclamée, les Etats-Unis se prononçaient pour l'indépendance complète, c'est-à-dire pratiquement, pour le démembrement de l'Autriche-Hongrie.

Devant la défaite, Vienne s'inclina. Et la reconnaissance tchèque donna le nom de Wilson à la gare de Prague.

Un accord conclu avec des émigrés Ruthènes, en Amérique du Nord, au mois de novembre, annexa de suite à la Tchécoslovaquie la Russie subcarpathique, sous réserve d'un gouverneur et d'une assemblée locale. Cependant, les Ruthènes indigènes firent entendre leur protestation à la Conférence de la Paix.

De son côté, le chef politique des Slovaques, le Père Hlinka, affirmait dans son mémoire : « *Il n'y a pas de nation tchécoslovaque, mais il y a une nation tchèque et une nation slovaque. Nous ne sommes pas des Tchécoslovaques. Nous sommes des Slovaques, et nous voulons rester des Slovaques à jamais.* » (1).

Le témoignage du Père Hlinka n'est pas

(1) *Négociation de la paix hongroise.* Note XIV, page 513.

sans importance, si l'on se rappelle sa longue résistance aux Hongrois qui l'avaient emprisonné. Il devait dire un jour : « *Les Tchèques ont réussi en trois ans ce que les Hongrois n'avaient pu faire en mille ans : faire des Slovaques des Hongrois.* »

Le territoire slovaque n'avait jamais fait partie de la Bohême. Selon les philologues slaves les plus experts, la langue slave slovaque est entièrement différente de la langue slave tchèque, ayant son propre développement et sa propre littérature. La plupart des villes sont en majorité de population magyare. Enfin, le rattachement des Slovaques à la Bohême ne fut voté, à Turoczentmarton, qu'à une majorité de quelques voix.

Chez les Slaves du sud, la déclaration de Corfou, signée le 20 juillet 1917, par Trombitch et Patchitch, les avait rassemblés dans un Etat unique, qui serait plus tard le Royaume Serbo-Croato-Slovène, puis la Yougoslavie.

Le 29 octobre 1918, la Croatie-Slavonie se détacha de l'Etat austro-hongrois, par une résolution parlementaire, avalisée du reste par le Parlement de Budapest, s'appuyant sur le droit de succession d'une nation mûre pour l'indépendance totale.

La demande de la délégation hongroise tendant à organiser des plébiscites dans les territoires occupés par les Etats successeurs, fut rejetée en ces termes par les puissances al-

liées et associées : si elles ont cru inutile de recourir à une consultation populaire de cette nature, « *ce ne fut qu'après avoir acquis la certitude, que cette consultation, si elle était entourée de garanties complètes de sincérité, ne donnerait pas des résultats sensiblement différents de ceux auxquels les a conduits une étude minutieuse des conditions ethnographiques de l'Europe centrale et des aspirations nationales. La volonté des peuples s'est exprimée dans les journées d'octobre et de novembre 1918, lorsque la Double-Monarchie s'effondrait, et que les populations longtemps opprimées s'unissaient à leurs frères italiens, roumains, yougoslaves ou tchécoslovaques.* »

Comment s'était exprimée cette volonté populaire, c'est ce que nous allons examiner.

Le 28 novembre, sous la présidence de Jan-cu Flondor, l'Assemblée des Roumains, en Transylvanie, à Alba Julia, le 1^{er} décembre, proclamait la Constitution du nouvel Etat roumain.

Au pays des mines d'argent, dans la vallée secondaire menant à Zlagna, Alba Julia est le symbole de la grandeur roumaine. Sans doute, ce nom au timbre latin, donné au temps de la Renaissance à Guyla Féhérvar, est-il un écho de la légende hongroise, dont Guyla fut le héros; mais, sur cette haute colline, où j'ai vu, avec une véritable émotion, l'immense rassemblement des paysans roumains, en costume national, et les ravissantes guirlandes de

jeunes filles, dont la beauté troublante donnait, à la fête royale, un grand air de féerie, ce fut là que s'était arrêté le cheval de Michel le Brave, en 1599.

Monté sur le trône de Valachie, en 1593, Michel II avait vaincu Bathory, près de Sibiu, à la bataille de Schallenberg, puis avait pris le titre de lieutenant impérial de Transylvanie, avant de prendre celui de Prince de Valachie, de Transylvanie et de Moldavie. La Grande Roumanie, à ce moment éphémère, était réunie.

Voilà pourquoi le roi Ferdinand de Roumanie se couronna de sa propre main et posa la couronne sur le front de la reine, à Alba Julia, dans la nouvelle église orthodoxe du Couronnement.

Le Conseil National germano-saxon, réuni à Mediasch (Medgyes), « *confiant dans les promesses d'Alba Julia* », résolut le rattachement des Saxons à la Roumanie, le 8 janvier 1919; ce qui n'empêcha pas d'autres Saxons — encore plus Saxons — d'adresser à la Conférence de la Paix une protestation bien sentie, virulente et indignée contre l'annexion de leur territoire par la Roumanie.

Dans leur mémoire à la Conférence, d'autres Allemands, les Souabes (Schwabens) s'exprimaient ainsi : « *Puisque Temesvar, centre de la vie économique et sociale, a été attaché à la Roumanie, et que la souveraineté de S. M. le roi de Roumanie a été étendue sur*

le Banat, puisque nous voyons, dans le manifeste d'Alba Julia, la garantie de pouvoir, dans notre futur Etat, développer librement notre caractère national, employer librement notre langue maternelle, de pouvoir, librement et sans obstacles, déployer notre caractère national et notre langue maternelle sur le terrain politique, économique, culturel et social, et assurer ainsi notre avenir national, nous désirons que tout le Banat soit rattaché intégralement et non divisé au Royaume de la Grande Roumanie. » (1).

Prenons acte, dès maintenant, de la différence foncière de traitement des Allemands par nos amis latins Roumains et par les germano-avaro Tchèques d'aujourd'hui.

Bien entendu, un parti souabe éleva sa véhémence protestation, qui trouva un écho inattendu à la Chambre française, où l'abbé alsacien Wetterlé s'étonna qu'on en tint aucun compte (2).

Les Hongrois dépouillés soutiennent que, juridiquement, en l'absence de tout plébiscite, les Etats, dits cessionnaires, ne sont pas sortis de l'état de fait créé par l'occupation des territoires hongrois, en conséquence de la guerre.

(1) *La Roumanie devant le Congrès de la Paix*, p. 8.

(2) *Journal Officiel* du 8 juin 1921, 1° 82, pages 2.585-6.

CHAPITRE V

LES PRÉMICES DE LA PAIX.

L'Etat tchécoslovaque étant reconnu par les puissances alliées et associées, son armée devint armée alliée; et le chef de la mission militaire alliée à Budapest invita le gouvernement hongrois « à retirer immédiatement ses troupes des pays slovaques ». (1).

Une nouvelle note (2) informait le gouvernement hongrois que : « d'après notification reçue du général commandant en chef les armées d'Orient, les limites revendiquées par l'Etat tchécoslovaque, comme limites historiques du pays slovaque, sont définies ainsi qu'il suit : 1° Frontière Nord de la Hongrie actuelle; 2° Frontière Ouest de la Hongrie actuelle jusqu'au Danube; 3° Frontière du Danube, jusqu'à l'embouchure de la rivière Ipoly; 4° La rivière Ipoly, jusqu'à Rimaszombat, cette ville à la Slovaquie; 5° Une ligne droite de Rimaszombat jusqu'à l'embouchure de la rivière Ung; 6° Le cours de la rivière Ung,

(1) Le 3 décembre 1918.

(2) Le 23 décembre 1918.

jusqu'au col Uzsok. Les limites définitives ne seront d'ailleurs fixées qu'à la Conférence de la paix par accord entre les Alliés. »

Le généralissime des armées alliées d'Orient, envoya peu après la note explicative suivante : « *L'armistice signé par nous, s'appliquait exclusivement au front de l'armée d'Orient et ne préjugeait en rien des décisions prises ultérieurement par les Alliés sur d'autres fronts. En conséquence, l'Etat tchécoslovaque, reconnu par les Alliés, a le droit de souveraineté absolue sur les territoires qu'il a réoccupés dans les limites des frontières provisoires qui lui ont été fixées. »* (1).

La Hongrie protesta vainement contre cette théorie d'un armistice ne s'appliquant pas à tous les fronts et autorisant de nouveaux traités d'armistice militaires.

Voici la réponse du chef de la mission militaire interalliée : « *La prétention qu'émet le gouvernement hongrois d'avoir à donner son avis dans les décisions à prendre au sujet du tracé définitif de la ligne de démarcation ne saurait être acceptée. La théorie soutenue par le gouvernement hongrois serait juste en temps de paix, et s'il s'agissait de régler définitivement des détails de frontières entre deux peuples voisins. Mais tel n'est point le cas. La Hongrie vaincue a demandé à déposer les armes et l'Entente victorieuse a exigé,*

(1) Le 10 janvier 1919.

pour se protéger contre un retour offensif possible, l'occupation d'une partie du territoire hongrois. » (1)

La pointe de notre épée victorieuse traçait dans la chair hongroise des frontières arbitraires, avant les négociations de la paix, qui ne fut d'ailleurs pas négociée, mais dictée.

Ce jugement personnel était partagé par les gouvernements alliés eux-mêmes, ainsi qu'il appert de leur message du 24 janvier 1919, dont voici le texte édifiant : *« Les gouvernements aujourd'hui associés et réunis en conférence pour instituer dans le monde une paix durable, sont profondément émus par les nouvelles qui leur parviennent. Dans plusieurs cas, on a recours à la force armée dans diverses parties de l'Europe et de l'Orient, pour s'emparer de certains territoires, dont on demande à la Conférence de la paix de déterminer une juste dévolution.*

« Les gouvernements associés croient qu'il est de leur devoir de formuler un avertissement solennel, que l'emploi de la force est de nature à diminuer sérieusement la validité des revendications de ceux qui y auront recours. L'emploi de la force établit la présomption que ceux qui y ont recours, doutent de la justice et de la validité de leurs revendications, cherchent à substituer une possession de fait à la preuve de leur droit et fondent leur souveraineté sur la violence au lieu de la fonder

(1) Le 18 janvier 1919.

sur des raisons de race, de nationalité et d'association historique naturelle. Ils jettent ainsi une suspicion sur la solidité des titres qu'ils se proposent ensuite de faire valoir et affirment leur manque de confiance dans la Conférence. »

Il convient de faire ici une remarque fondamentale. Toutes les puissances avaient accepté, comme base du futur traité de paix, les conditions posées par les quatorze points du programme du Président Wilson, devant le Congrès des Etats-Unis, le 8 janvier 1918.

« *Le principe évident* » qui domine tout ce programme, « *c'est le principe qui assure la justice à tous les peuples et à toutes les nationalités, qui proclame leur droit à vivre sur un pied d'égalité dans la liberté et dans la sécurité, à côté d'autres nations, qu'ils soient forts ou faibles. Si ce principe n'en devient pas le fondement, l'édifice de la justice internationale s'effondrera de toutes parts.* »

Le Président Wilson disait aussi, le 11 février : « *Les peuples et les provinces ne doivent plus être troqués entre les gouvernements, comme des troupeaux ou des pions sur un échiquier* », et il proclamait le 4 juillet, jour de l'Indépendance : « *Nous voulons le règne de la loi, fondé sur le consentement des gouvernés et soutenu par l'opinion organisée de l'humanité.* »

Devant les Trades-Unions, le 5 janvier, M. Lloyd George approuvait : « *Un règlement*

territorial doit être conclu, qui soit basé sur le droit des nations à disposer d'elles-mêmes, c'est-à-dire sur le consentement des gouvernés. »

Enfin, Raymond Poincaré inaugurerait la Conférence de la Paix par cet exorde : *« Le temps n'est plus où les diplomates pouvaient se réunir pour refaire d'autorité, dans un coin de table, la carte des empires. Si vous avez à remanier la carte du monde, c'est au nom des peuples et à la condition de traduire fidèlement leur pensée, de respecter le droit des nations petites et grandes à disposer d'elles-mêmes. »*

Dans sa note au gouvernement austro-hongrois, le 18 octobre 1918, Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, faisait remarquer que, depuis le message présidentiel du 8 janvier 1918, *« les Etats-Unis ont reconnu de facto le Conseil National tchécoslovaque comme bel ligérant investi de l'autorité propre pour diriger les affaires politiques et militaires des Tchécoslovaques. Ils ont aussi reconnu de la façon la plus complète la justice des aspirations nationales des Yougoslaves pour la liberté. Ces peuples devront juger en quelle manière une action du gouvernement austro-hongrois pourra satisfaire leurs aspirations et leurs conceptions de leurs droits et de leur destinée, comme membres de la famille des nations. »*

Dans sa réponse du 27 octobre à Washington, « le gouvernement austro-hongrois adhère aussi à la manière de voir du Président contenue dans sa dernière note, sur les droits des peuples d'Autriche-Hongrie, spécialement ceux des Tchécoslovaques et des Yougoslaves. »

Il faut savoir comment la délégation hongroise à la Conférence de la paix entendait l'application des principes wilsoniens: « Nous ne voyons aucune raison, ni d'intérêt général, ni de justice internationale, pour démembrer la Hongrie. Il y en aurait pourtant une seule, devant laquelle nous serions prêts à nous incliner, une force morale qui pourrait remplacer le droit historique : ce serait la volonté des peuples habitant les territoires en litige. Entre la Hongrie qui, forte de son droit, veut les garder, et ses voisins qui, sous différents prétextes, veulent les prendre, c'est à eux de décider : qu'ils soient à ceux à qui ils veulent appartenir.

« Toute solution qui se passerait de leur assentiment serait entachée d'arbitraire. Créée par la force, elle serait sujette à être détruite par la force, dès que celle-ci se déplacerait, et tout le monde garderait le droit de guetter ce déplacement.

« Seule la volonté nationale, librement exprimée, peut créer, au lieu du droit ancien qu'on se plaît à discuter, un droit nouveau in-

discutable, imposant à ceux-là même dont il dérangerait les calculs, l'obligation morale de le respecter.

« Si les raisons que nous venons d'exposer en faveur du maintien de notre territoire ne vous paraissent pas concluantes, demandez l'avis de ceux que la question intéresse de plus près, et ne disposez pas d'eux, comme on disposerait d'un troupeau de bétail sans volonté.

« C'est ici le moment critique de ces grands principes, si souvent proclamés, de justice internationale et de liberté, c'est ici que la sincérité de ceux qui les proclament sera mise à l'épreuve.

« Forts de ces principes, nous demandons le plébiscite dans toutes les régions qu'on veut séparer de la Hongrie; nous le demandons dans des conditions qui en assurent la liberté; nous déclarons en accepter la décision quelle qu'elle puisse être; et si nos adversaires refusaient la seule épreuve établissant d'une façon certaine la volonté des peuples intéressés, leur cause serait jugée devant le tribunal de la conscience humaine, car ils auraient déclaré par là leur résolution de soumettre à leur joug des millions d'âmes, qui refusent de leur appartenir. Le principe des arrangements nouveaux ne serait alors ni celui des nationalités, ni celui de la justice, ni celui de la liberté : ce serait l'esclavage des

vaincus qu'on aurait proclamé comme idée dominante en plein vingtième siècle. » (1)

Les Tchèques rappelèrent qu'au cours des siècles, la Slovaquie, la Lusace et une partie de la Silésie furent arrachées à l'Etat national tchécoslovaque et soumis aux Allemands et aux Magyars, et l'Etat devint purement tchèque : Bohême, Moravie et Silésie autrichienne. Les Tchèques considéraient leur Etat, composé de ses trois provinces historiques, comme n'ayant juridiquement jamais cessé d'exister.

Les Tchèques réclamèrent le territoire slovaque pour des raisons statistiques démontrant qu'en grande partie leurs propres pertes sur le territoire magyar seront ainsi compensées. Ils demandèrent la frontière du Danube pour mettre l'Etat tchécoslovaque « *dans une situation politique et économique lui permettant de remplir son vrai rôle en Europe centrale* ».

En vérité, Massaryk voulait qu'on transférât aussi peu que possible de Hongrois au nouvel Etat. D'après le professeur Imre, membre de la délégation de l'Université de Bratislava, Massaryk, lui, avait déclaré, le 27 mai 1919 : « *Pour ma part, je n'ai jamais voulu et je ne veux pas non plus aujourd'hui le transfert à la Tchécoslovaquie de territoires à ma-*

(1) *Les Négociations de la Paix hongroise*. Compte rendu sur les travaux de la délégation. Budapest, 1920. Tome I, pages 31-32.

jurité hongroise; je ne la trouve pas désirable; mais c'est le maréchal Foch qui, pour des raisons stratégiques, a désiré que la frontière fût établie le long du Danube. »

En effet, selon le premier projet tchèque, présenté à la Conférence, les Magyars vivant en Tchécoslovaquie n'auraient été que 220.000 sur 2.000.000 d'habitants ôtés à la Hongrie, alors que le traité final en a laissé plus d'un million trois cent cinquante mille sur trois millions et demi d'habitants séparés du royaume.

CHAPITRE VI

DE TRIANON A SAINT-GERMAIN.

Les traités de 1919 furent établis dans des conditions extraordinaires : jadis les vainqueurs négociaient avec les vaincus. Ainsi se fit, par exemple, la paix de Westphalie, en 1648. Aux trois grands congrès internationaux du dix-neuvième siècle, en 1815 : à Vienne, en 1856 : à Paris, et en 1879 : à Berlin, les puissances victorieuses et les puissances défaites délibérèrent ensemble sur les conditions de paix proposées par les Etats triomphants.

Au Congrès de Vienne, Talleyrand joua un rôle de premier plan. Le Congrès de Paris tint compte des observations de la Russie. Le Congrès de Berlin fut contradictoire.

N'est-ce pas un principe de droit que d'entendre l'accusé ? Les criminels aussi ont des droits de défense. Cependant ces égards réservés aux bandits par la justice des hommes, les Etats vainqueurs les ont refusés à leurs ennemis abattus.

« *L'accusé*, observe le professeur russe Zimmermann, *ne fut pas admis au tribunal. Le*

jugement de Paris ne fut pas public. Il ne devait pas l'être non seulement pour les contemporains, mais aussi pour la postérité. Les plus importantes décisions ont été prises le plus souvent par les chefs des quatre gouvernements (France, Angleterre, Etats-Unis, Italie) dans des entretiens oraux, sans dresser aucun procès-verbal, sans laisser la moindre trace par écrit. Il sera difficile pour l'Histoire d'apprécier à l'avenir, d'une manière juste, la portée des travaux et des décisions des quatre personnalités, qui ont réglé, sans appel, les destinées des peuples européens. »

Le Conseil des Cinq élaborà, dans le plus grand secret, les dures conditions qui furent notifiées par écrit aux représentants des pays vaincus. Passant outre à leurs observations, la Conférence, statuant définitivement, sans recours, imposa ses décisions, sous la forme d'un ultimatum : si le pays vaincu ne signait pas, dans le délai de cinq jours, le traité d'armistice serait dénoncé.

La paix était dictée dans la violence.

Un incident remarquable découvre les méthodes employées par M. Edouard Bénès. Au début de 1919, le Conseil Suprême de la Paix envoya en Hongrie une commission neutre chargée d'établir le tracé de la frontière ethnographique hungaro-tchécoslovaque. Avec l'habileté raffinée, qui fit sa fortune politique, M. Bénès réussit à introduire, dans cette commission neutre, deux membres de la délégation

tion américaine, qui étaient des émigrés tchèques, de naturalisation américaine, mais de naissance tchèque : MM. Jean Karnezin, capitaine d'état-major dans la Légion tchèque d'Amérique, et le professeur d'Université Robert Kamev.

Ces messieurs vinrent, au centre de la Haute-Hongrie, à Kassa, à l'hôtel Schalkhaz, où ils dressèrent un protocole, qui servit d'argument décisif pour donner aux Tchèques la partie septentrionale de la Hongrie. Voilà comment fut falsifié le protocole d'une enquête, qui n'eut jamais lieu.

Le traité de Saint-Germain fut signé le 10 septembre 1919 et le traité de Trianon, le 4 juin 1920.

Ce dernier est basé sur la réciprocité des droits et des titres de l'Autriche et de la Hongrie sur leurs territoires respectifs. Par exemple, l'article 36, qui a trait à l'Italie, stipule que la Hongrie devra renoncer « *à tous les droits et titres auxquels elle pourrait prétendre sur les territoires de l'ancienne monarchie austro-hongroise, reconnus comme faisant partie de l'Italie, conformément à l'article 36, alinéa I du traité de paix conclu le 10 septembre 1919, entre les puissances alliées et associées et l'Autriche.* » Il s'agit ici du traité de Saint-Germain. On n'a pas tenu compte de la Constitution de l'Autriche et de la Hongrie en deux Etats, ayant chacun son

propre Parlement et son propre gouvernement.

Le traité de Trianon a enlevé à la Hongrie 71,4 % de son territoire : 93.010 kilomètres carrés au lieu de 325.411, et 61,8 % de sa population : 7 millions 987.204 habitants au lieu de 20 millions 886.487.

La Roumanie a reçu 102.000 kilomètres et 5.236.000 habitants, dont 1.666.000 Magyars. Et si l'on excepte la Slavonie et la Croatie, la Yougoslavie annexa 1.519.000 habitants, dont 460.000 Magyars.

63.000 kilomètres carrés et 3.568.000 habitants, dont 1.900.000 Magyars, Ruthènes et Allemands, furent abandonnés à la Tchécoslovaquie, dont les frontières trop larges enferment 57 % de minorités.

On a laissé aux Hongrois : 27 % d'Allemands (élément dont il faut tenir compte), 8 % de Slovaques, 2 % de Yougoslaves et 1 % de Roumains : soit 67 % de Magyars. La Hongrie a donc subi un véritable partage.

Le Dr. Légrady Otto, rédacteur en chef du *Pesti Hirlap* a écrit sous le titre : *Justice pour la Hongrie* : « La main mal informée qui dirigea le crayon de Trianon a, en traçant une simple courbe, fondé l'Etat nommé Tchécoslovaquie. C'est comme si l'on avait enlevé, au territoire de la France, un territoire d'une étendue relative correspondante pour le donner à l'Allemagne. Si nous dessinons sur la carte de la France une mutilation analogue,

les antiques villes françaises de Reims, de Dijon, et de Besançon, se trouvent sur le territoire ainsi arraché à votre pays.

« Or, il n'y aurait là aucune différence avec ce qui s'est passé pour la Hongrie, puisque vous pouvez voir en dehors de la ligne tracée par la violence les villes de Kassa, de Komaron et de Pozsony (Bratislava), qui sont de vieilles villes hongroises, exactement au même titre que Reims, Dijon et Besançon sont de vieilles villes françaises.

« La cathédrale de Reims aux mains des étrangers ! Absurdité ! Mais pas plus grande que le passage aux mains des Tchèques de la plus ancienne cathédrale hongroise, du merveilleux dôme gothique de Kassa (1), où reposent les cendres du grand héros de la liberté hongroise, de François Rakoczi. Et autour de ce dôme tout est aussi hongrois, que toute chose est française autour de la cathédrale de Reims.

« Ou bien encore, peut-on s'imaginer un ordre nommé par dérision « traité de paix » adjugeant à quelque pays étranger, d'un coup de crayon, la ville natale de Victor Hugo, Besançon ? Ne serait-ce pas une impossibilité ? Qui prétendrait commettre une chose pareille, au nom sacré de la paix, serait considéré par tous comme un fou. Mais il est tout aussi ab-

(1) OEuvre de l'architecte français Villard de Honneour. (Note de P. F.).

surde de se dire que notre Besançon : Komaron, cette ville purement hongroise, la ville natale de notre plus grand romancier, du célèbre Jokai Mor (Maurice Jokai), doit demeurer aux mains de la Tchécoslovaquie. Or, c'est à la douzaine que l'on compterait les villes hongroises ainsi arrachées au pays. »

Le traité de Trianon permet aux tchèques, en suivant le Danube jusqu'à Szob, de bombarder Budapest avec des canons à longue portée. Pour une raison stratégique, elle est de taille.

Le seul plébiscite qui fut institué — à la suite des troubles du Burgenland — sur l'initiative de l'Italie, à Sopron, se prononça en faveur de l'union avec la Hongrie. Cet événement ne fut-il pas significatif ? En détachant de la Hongrie, sans les consulter, et, dans le cas tchécoslovaque, contre leur volonté, des groupes de citoyens qui lui appartiennent par la vertu de l'histoire nationale et par la force de leurs affections raciales, le traité de Trianon a méconnu les lois de l'humanité.

Ce jugement trop timide est si juste, qu'en 1920, Paléologue, directeur politique du Quai d'Orsay, engagea une action diplomatique, tendant à la révision du projet de traité de Trianon.

A ce moment, la Pologne était attaquée par les Soviets. Paléologue proposa une convention, en vertu de laquelle, si la Hongrie four-

nissait une armée de cent mille hommes pour venir au secours de la Pologne, la France se chargerait d'obtenir une rectification de frontière, ayant pour but « *soit de corriger quelque injustice, économique ou ethnique, soit de compléter les stipulations déjà intervenues pour la protection des minorités.* » La Hongrie se serait vue restituer les blocs hongrois en bordure de la frontière. Ainsi, en 1920, la France reconnut officiellement que le traité contenait des « *injustices économiques ou ethniques.* » Mais la tentative de Paléologue n'eut pas de suite; et le traité est demeuré, avec ses injustices.

Le Parlement français, en 1921, ne jugeait pas autrement le traité, qu'il ratifiait comme un « *fait accompli* ». Écoutons les orateurs : (1)

M. Anatole de Monzie : « *Nous ne pouvons pas continuer à haïr la Hongrie par procuration. Nous ne pouvons pas la découper, la mutiler, l'estropier par altruisme !... Il est indispensable pour la France, il est indispensable pour la paix mondiale, que la Hongrie, comme tous pays, soit traitée selon quelques règles de la justice.* »

Avec une clairvoyance qui fait honneur à sa haute intelligence, M. de Monzie écrivait à

(1) *Journal Officiel*, Sénat, n° 102, 3^e séance du 11 juillet 1921, pages 1.697 à 1.703, Chambre, page 2.575.

quelque temps de là : « Pourquoi rogner sur les frontières d'un pays à qui le traité de Trianon enlève près de quatre millions de ses indigènes authentiques. Quelle démence néronienne nous pousse à susciter des irrédentismes, comme si nous voulions entretenir des incendies endémiques tout autour d'un peuple exécré, jeté par nous en pâture à l'intermittence des flammes ? Quel diabolisme incita les experts chargés des délimitations à livrer aux Tchèques le sol sous lequel se développent les galeries des mines, dont la propriété a été laissée aux industriels hongrois ? Par quelle aberration les mêmes hommes, qui claironnaient au travers du monde le droit des races et des nationalités, ont-ils enlevé aux Magyars des villes où la totalité des habitants, à quelques exceptions près, parlaient le hongrois, étaient d'origine hongroise, Hongrois de cœur et de culture ? Pourquoi, oui, pourquoi ? (1)

M. de Monzie concluait au Sénat : « Pour Trianon, nous avons subi la séduction de cet autre Vénizélos qu'est le grand patriote M. Bénès... C'est ainsi que nous avons fait une paix de fantaisie cruelle après avoir, selon le propos de M. Hanotaux, fait une paix d'ignorance. » (2)

M. DE LAMARZELLE. — « Vis-à-vis de tous ceux qui ont donné le sang de leurs enfants

(1) Tisseyre. *Une erreur diplomatique*. Préface de M. de Monzie, Paris, 1923, page VII.

(2) Page 1.699 (Sénat).

pour que la France soit plus belle après la victoire, je ne me sens pas le triste courage d'apposer ma signature au bas d'un semblable traité.

M. ARISTIDE BRIAND, *ministre des Affaires étrangères.* — « *Il était impossible de faire les frontières de justice que vous réclamiez tout à l'heure, et il fallait forcément porter des blessures à quelqu'un.*

M. LENAIL. — *Ce traité est la désorganisation de l'Europe.*

M. PAUL BONCOUR. — *Il est certain que le seul aspect d'une carte indiquant ce que les traités de Trianon et de Saint-Germain ont fait de ce qui fut l'emplacement de l'Autriche-Hongrie, nous montre l'impossibilité pour chacun des pays, qui en sont issus, de vivre seul, dans les frontières, qui lui ont été tracées...*

M. DANIELOU, *rapporteur.* — *Il est facile de prendre un crayon rouge, et de découper sur les cartes des territoires nouveaux; il est facile de dessiner des séparations et d'incorporer des rattachements; mais, sur ces terres qui ont leur vie, propre sans doute, mais leur vie différente, il y a des peuples qu'on a isolés; il y a des peuples affamés et qui, dans l'excès de leur souffrance, se croyant abandonnés de Dieu, des hommes et de la Société des Nations, demeurent prêts à des soulèvements qui pourraient retentir comme des guerres. »*

M. Dianélou écrit aussi :

« Il s'est trouvé que, tandis que le traité constitue une Hongrie véritablement une, il crée une Tchécoslovaquie composée de Tchèques, d'Allemands, de Moraves, de Hongrois, de Slovaques et de Ruthènes, si bien que les Tchèques sont en minorité au Parlement de Prague. Peut-on espérer au moins que ces diverses nationalités de la Tchécoslovaquie soient satisfaites d'avoir été unies les unes aux autres ? Il n'en serait rien si j'en crois les renseignements que j'ai pu recueillir, ni en ce qui concerne les Slovaques, ni pour les Ruthènes et moins encore pour les Hongrois de la rive gauche du Danube qui, au nombre de plusieurs centaines de mille, ont été détachés de leur véritable patrie. » (1)

Lorsque, dans la séance du 13 novembre 1920, de l'Assemblée Nationale hongroise, le Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, M. le comte Paul Tékely, demanda la ratification de ce traité, il soumit, en même temps, une autre proposition au corps législatif, celle de le décréter d'accusation, pour l'acte qu'il venait d'accomplir.

Quant aux sentiments du peuple hongrois, le poète Szathmary Istvan les a traduits dans ces vers : *Mi nem feledhetünk*. (Nous ne pouvons pas oublier) :

Veuille calmer la mer quand la marée monte,

(1) *Le Traité de Trianon*, par M. Dianélou, page 190.

Quand aux dents d'écume mord les rocs de honte...

*Veuille offrir du miel au tigre courroucé,
Par de gentils mots le Samun caresser...
Dis à l'éclair de rester comme un sage
Enfant fait au sein de sa mère-nuage,
Fais-le, si crédule tu en as envie...*

*Mais tout l'amer révolté du cœur hongrois,
Sa rage, son chagrin, le poids de sa croix
N'essaie, n'ose pas soulager, c'est mieux...
Ses tourments sont sacrés, comme ceux de Dieu!*

.....
Nous ne pouvons pas oublier!

*Bien qu'on nous présente en calice doré
Le faux délire de l'oubli, de la peine,
Nous le repoussons avec dégoût et
Souffrons de la soif et arçons de la haine...
Attendez, frères, ce magnifique jour-là!
Oui, notre orgueil fier est la Résurrection!
Non, jamais, nous n'oublions!... »*

« *Nous sommes un peuple martyre, une seconde Pologne* », écrit M. André D. Tolédano.

En somme, les traités de Trianon et de Saint-Germain, qui fixent les frontières de la Tchécoslovaquie avec la Hongrie, l'Allemagne, etc., ont renouvelé le problème des minorités, en renversant ses données. Aujourd'hui, c'est au tour des Allemands, des Hongrois, des Polonais, des Slovaques, des Ruthènes et des Ukranienens de se plaindre de leurs nouveaux maîtres.

La Tchécoslovaquie devait fixer ses frontières : elle demanda l'échange de l'Egerland (pays de Cheb), purement allemand et enclavé dans le Reich, contre une rectification de frontière à Glatz (Gladsko). Mais la Conférence de Saint-Germain fit la sourde oreille et maintint, d'un bloc, l'ancienne frontière allemande, exceptés 285 kilomètres carrés, en Silésie Morave, donnés aux Tchèques.

Du côté de l'Autriche, le traité de Saint-Germain fit cadeau à la Tchécoslovaquie du nœud de voies ferrées de Vitorazsko et du pays baigné par la Dyje à Postorna et à Valcicko. Dans l'ensemble trois millions et demi d'Allemands se trouvèrent bloqués dans le nouvel Etat.

En dépit de sa protestation, la Slovaquie fut incorporée, dans les mêmes conditions que le pays polonais de Teschen et la Russie subcarpathique, à laquelle, d'ailleurs, les Tchèques n'avaient jamais prétendu!

Cette dernière annexion n'avait aucune raison historique, ethnographique, ou linguistique : la population ne voulait pas en entendre parler. Mais les Tchèques, pour justifier cette pure violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, racontèrent que des Ruthènes émigrés en Amérique l'avaient sollicitée, à condition, bien entendu, que le pays des Ruthènes devienne autonome, promesse qui ne fut jamais tenue par les Tchèques,

malgré la convention du 10 septembre 1919, aux termes de laquelle, la Tchécoslovaquie prenait envers les grandes puissances l'engagement de donner à la Russie subcarpathique la plus large autonomie compatible avec l'unité de la République. On peut ainsi juger, une fois de plus, la valeur de la parole donnée du gouvernement tchèque.

L'émerveillement des Tchèques réjouit le lecteur de leur brochure de propagande, déjà citée : « La République Tchécoslovaque », pages 25 et 26 : « *L'Etat tchécoslovaque restauré réunit effectivement — pour la première fois dans l'Histoire — la totalité du peuple tchécoslovaque en une formation politique unique (ah! certes!), comportant 140.000 kilomètres carrés avec 13,6 millions d'habitants. Avant la guerre, ç'avait été là l'idéal des rêveurs, plutôt que d'hommes politiques responsables; ces derniers s'étaient proposé des buts réalistes, et de moindre envergure; ce fut seulement la Grande Guerre qui fournit l'occasion de travailler à réaliser le programme national intégral; quant à l'annexion de la Russie subcarpathique, d'un nouveau territoire (12.694 km.) qui prolongeait la frontière du pays jusqu'à la Roumanie alliée, c'était plus que n'avait espéré aucun des hommes politiques tchécoslovaques.* »

Dans cette étonnante République, la division administrative est arbitraire : les territoires contenant une majorité compacte de

Magyars sont divisés en plusieurs départements de telle façon qu'aucun ne contienne le nombre suffisant de Magyars, pour avoir droit à une école hongroise. Les fonctionnaires hongrois furent obligés d'apprendre la langue tchèque, en trois mois, sous peine de perdre leur poste.

Aucun livre hongrois publié depuis 1920, fût-il d'ordre scientifique, médical ou artistique, ne peut entrer sur le territoire tchécoslovaque. En Slovaquie, la vente des journaux hongrois est interdite.

L'article 113 de la Constitution de la République tchécoslovaque déclare expressément que « *la liberté de la Presse est assurée, par conséquent la censure préventive est inadmissible* ». En dépit de la loi écrite, la censure tchèque s'exerça lourdement sur la presse minoritaire hongroise jusqu'au 26 juin 1922, où elle fut remplacée par la confiscation des journaux désagréables.

Pour s'opposer à la propagation de la presse hongroise, les bureaux de tabac étaient contraints de vendre la presse gouvernementale et de réduire la vente des journaux de l'opposition (1).

Le Président de la Cour d'Appel de Bratislava, pour diminuer les ressources des

(1) Circulaire n° 1392, de 1923, strictement confidentielle du directeur des Finances à Bratislava, le conseiller ministériel Brachtel.

journaux hongrois, interdit de publier les arrêts des tribunaux dans ces journaux et prescrivit de faire l'insertion dans le journal tchécoslovaque de la localité la plus rapprochée.

Le préfet de Trenčín, Mathias Bellai, ne tolérait pas les journaux hongrois et en empêchait la vente. Une entreprise commerciale de librairie ayant protesté au nom de la mission civilisatrice de la presse, Bellai fit cette réponse (1) :

« Cette mission civilisatrice, ce n'est pas autre chose que la magyarisation. On sait que la parole hongroise empoisonne les âmes. Et comme la province de Trenčín a rompu tous les liens qui l'attachaient à la Hongrie historique, il ne peut plus être question d'y vendre des journaux hongrois et on doit considérer cette province comme perdue pour leur vente. »

Afin d'amener les journaux minoritaires à récipiscence, il restait un moyen radical : la suppression définitive. On supprima donc treize journaux slovaques.

L'article 62 du traité de Trianon reconnaît la nationalité tchécoslovaque seulement aux habitants qui possédaient, au 1^{er} janvier 1910, la qualité de citoyens sur le territoire tchécoslovaque actuel.

(1) Reproduite par le journal *Barazda*, le 26 février 1922.

Pour compléter cette grave mesure, le gouvernement de Prague assura aux centaines de mille d'habitants sans patrie le droit de pétition au Ministre de l'Intérieur pour demander la qualité de citoyen. Peu de demandes furent satisfaites : on expulsa, par exemple, le cinquième de la population de Kassa. Le Parlement tchécoslovaque finit par s'émouvoir des plaintes qui s'élevaient par milliers ; et il adopta (1) un projet de loi moins inhumain, que les Hongrois qualifient pourtant de « *monstrueux* ».

Après la dépression morale, les conséquences économiques du traité de Trianon ont provoqué la misère d'une grande partie de la Hongrie. Il y avait là, dans ses plaines fertiles, une vie économique en sommeil, des usines fermées, des propriétés abandonnées, des villes mortes, comme Baja. Il y avait une bourgeoisie ruinée, une classe moyenne réduite à la misère et à l'exode, une agriculture hypothéquée et déclinante... La crise économique a entraîné le chômage et son cortège attristant de détresse morale. Il y a des femmes qui se prostituent pour manger, des gens qui volent pour vivre, des malheureux qui meurent lentement de faim, des désespérés qui se suicident... Il y a eu la guerre, l'anarchie républicaine de Karolyi, le bolchevisme effroyable de Bela Kuhn. A tous ces désastres s'est ajoutée l'invasion roumaine qui a sans doute

(1) En juin 1926.

sauvé la civilisation millénaire hongroise, mais qui a coûté une occupation de dix mois.

Il en est résulté un pillage évalué par la Commission intéralliée nommée par la Société des Nations à plus de trois milliards cent cinquante millions de francs-or, soit 63 milliards de nos francs actuels.

L'armature économique de la Hongrie était brisée. Elle avait perdu 86 % de ses forêts, 83 % de ses gisements de minerai de fer, ses puits de méthane, ses mines d'or, d'argent, de cuivre et de sel, ses meilleures terres arables, ses fabriques textiles et son industrie chimique.

M. Daniélou écrivait dans son rapport :
« Il est évident que lorsque le traité attribue les mines de Salgo Tarján à la Hongrie, il n'entend pas ne lui attribuer que les puits de mine et laisser le sous-sol minier aux Tchécoslovaques. La situation actuelle est, en effet, insoutenable. »

« Les mineurs descendent dans les puits en Hongrie, extraient la houille dans le sous-sol en Tchécoslovaquie, et ramènent en Hongrie le charbon tchécoslovaque. Mais la population minière elle-même habite en Tchécoslovaquie et si elle veut descendre dans les puits, elle doit demander des passeports. »

« Il est également dérisoire de penser que le charbon de Pécs ne peut arriver à l'industrie de Szeged, ces deux points étant distants »

de cent kilomètres à peine, sans emprunter la voie de Budapest, soit six cents kilomètres au moins, et traverser deux fois toute la Hongrie du sud au nord et du nord au sud. De Baya à Szeged, nous voyons, d'autre part, le chemin de fer couper par deux fois la frontière, tandis que dans le nord, la ville de Esztergom est en Hongrie, et sa gare en Tchécoslovaquie! A cet endroit, une arche de pont a été dynamitée pour empêcher toute communication ».

Les chemins de fer hongrois ne conservèrent que 38,5 % de leurs lignes (1). Les voies principales furent coupées juste devant leurs gares centrales d'organisation. Les dépôts de locomotives se trouvent actuellement sur le territoire étranger. La Hongrie possédait 27 gares-frontières. Il ne lui en reste aucune. Les nouvelles frontières coupent 49 voies ferrées, dont 42 se terminent en voies libres.

La situation économique fut encore aggravée par l'exode en Hongrie des fonctionnaires renvoyés des territoires annexés par la Tchécoslovaquie. Le gouvernement hongrois devait moralement assurer l'existence de ses anciens serviteurs qu'il ne pouvait utiliser dans un pays où le nombre des emplois était réduit au tiers.

La Hongrie, étant surtout agricole, s'efforça de relever l'agriculture. Elle conservait le

(1) 7.307 kilomètres au lieu de 18.933.

fond du bassin danubien (1) constitué pour les deux tiers par une plaine d'au moins 200 mètres d'altitude, ayant un climat aride, l'autre tiers, comprenant de basses collines. On y distingue trois régions agricoles : 1° la Grande plaine (2), sablonneuse entre le Danube et la Tisza et de glaise noire au delà de la Tisza (3). 2° la région transdanubienne (4), également propre à la culture du blé et principalement à l'élevage (5); 3° la région montagneuse du nord, au sud des Carpathes, de terre arable pour moitié (6).

Après le traité de Trianon, l'agriculture hongroise substitua la culture intensive à la culture extensive. On cultiva de préférence le froment dont la production est le plus profitable. Par un beau trait de solidarité sociale, les gros propriétaires, au lieu d'utiliser leurs faucheuses-lieuses mécaniques, font exécuter la moisson par des ouvriers agricoles payés en nature. C'est le gagne-pain de plusieurs centaines de mille de paysans.

Produire suppose écouler les produits. Or la production de blé dépasse de beaucoup la consommation intérieure et l'exportation. Au nom de la collaboration économique européenne, il est permis de regretter que la Tché-

(1) Statistique de 1930.

(2) 92.833 kilomètres carrés.

(3) 4.221.206 hectares.

(4) La proportion des terres arables est de 66,5.

(5) 3.681.402 hectares.

(6) 56,5 % de terres arables.

coslovaquie, par exemple, importe d'Amérique 900.000 quintaux de blé et 1.300.000 quintaux de maïs, alors qu'elle peut trouver à sa porte ces céréales et les échanger contre des chaussures qui manquent en Hongrie, lorsqu'il y a une surproduction du cuir en Bohême.

La crise agricole hongroise, et, pour tout dire, la crise économique de l'Europe — et même du monde — a été aggravée par la politique douanière des Etats qui élèvent sur leurs frontières des murailles de tarifs prohibitifs.

L'agriculture hongroise, qui s'était procurée de l'argent, auprès du gouvernement, au moyen d'emprunts, d'impôts et taxes absorbant 33 % du revenu national global, dut abandonner la culture intensive, faute de débouchés extérieurs, et revenir à la culture extensive.

Le traité de Trianon avait enfermé l'économie hongroise dans une impasse dont elle cherche encore l'issue. Malgré la stabilisation de sa monnaie en 1924, grâce au concours et au crédit de la Société des Nations, et malgré son rétablissement financier dû à de lourds impôts, la situation du peuple hongrois est misérable. Les paysans n'ont pas d'argent et vivent du troc : leurs paiements se font en nature. Le standard de vie a baissé de 60 %. La pauvreté a aigri les caractères, excité la

mauvaise humeur et découragé les meilleures volontés.

Cette mentalité hargneuse favorise seulement les associations nationalistes, dont l'organisation officieuse s'étend jusqu'aux moindres bourgades. Le service militaire obligatoire est remplacé par un service civil volontaire, pour tous les hommes adultes. Comme en Allemagne, le sport a camouflé l'armée. S'il n'y a pas d'armes, il y a des hommes qui pourraient faire des soldats.

Une seule question se pose : le traité de Trianon a-t-il fixé des frontières définitives? Aristide Briand y a répondu, à la tribune de la Chambre (1) : « *Le traité de Trianon n'est pas parfait, a-t-il dit, et ce n'est pas moi qui soutiendrai le contraire. Que la frontière hongroise ait été quelque peu arbitrairement fixée, qui pourrait en douter? Il suffit de voir une carte, de suivre la ligne de la frontière, qui n'est du reste pas absolument définitive, pour se rendre compte tout aussitôt qu'elle ne consacre pas absolument la justice* ».

Le ministre des Affaires étrangères s'appuyait sur la lettre d'envoi du traité de Trianon qui déclarait, en effet, que : « *Fidèles à l'esprit dont elles se sont inspirées en traçant les frontières fixées par le traité — les puissances alliées et associées se sont cependant préoccupées du cas où la frontière ainsi tra-*

(1) *Journal Officiel*. Chambre, page 2.591, 1921.

cée ne correspondrait pas partout avec précision aux exigences ethniques ou économiques. Peut-être une enquête menée sur place ferait-elle apparaître la nécessité de déplacer, en certains endroits, la limite prévue par le traité. Pareille enquête ne saurait être actuellement poursuivie sans retarder indéfiniment la conclusion d'une paix à laquelle l'Europe entière aspire. Mais, lorsque les Commissions de délimitation auront commencé leur travail si elles estiment que les dispositions du traité créent quelque part, comme il est dit plus haut, une injustice qu'il est de l'intérêt général de faire disparaître, il leur sera loisible d'adresser un rapport à ce sujet au Conseil de la Société des Nations. Dans ce cas, les Puissances alliées et associées acceptent que le Conseil de la Société puisse, si une des parties en cause le lui demande, offrir ses bons offices pour rectifier à l'amiable le tracé primitif, dans les mêmes conditions, aux endroits où une modification aura été jugée désirable, par une Commission de délimitation. Les Puissances alliées et associées ont confiance que cette procédure fournit une méthode convenable pour corriger, dans le tracé des frontières, toute injustice contre laquelle des objections fondées pourraient être formulées. »

L'exposé des motifs du projet de loi de ratification du traité de Trianon par le Parlement hongrois fait état de la lettre d'envoi

qui pose quelques principes favorables à la Hongrie en ce qui concerne l'interprétation et l'exécution du traité de paix : « *Nous sommes donc fondés d'espérer qu'au cours de l'exécution dudit traité une souplesse équitable se fera valoir quant à l'application de certaines de ses clauses. Ces principes posés par la lettre d'envoi, lesquels, en dehors de la contrainte subie, ont également influé sur la décision du Gouvernement hongrois, alors qu'il s'agissait de signer ledit traité, doivent, par conséquent, être considérées comme l'interprétation officielle du traité de paix.* »

Cependant la Conférence des Ambassadeurs apporta aux travaux de la Commission de délimitation cette restriction capitale : « *En principe, la frontière devra être tracée sur le terrain telle qu'elle est définie dans le traité de paix. En aucun cas, les modifications de frontières envisagées... ne devront être de nature à remettre en question les bases mêmes de la ligne décrite dans le traité.* » (3 juin 1921.)

La Commission instituée était donc frappée d'impuissance congénitale. Elle borna son champ d'action à deux petits villages. Son horizon ne s'éleva pas au delà des frontières tracées. Pour ce qui concerne la frontière tchécoslovaque longue de 750 kilomètres, l'investigation fut bâclée en quatre jours ! C'était la mise en application de la fameuse formule de Barthou : « *Vite et Rien.* »

Nous avons déjà parlé de la frontière tchécoslovaque, où 290 propriétés privées furent coupées en deux. Citons encore deux anomalies inouïes : la station de chemin de fer de Kategyan fut traversée par la frontière : le train n'y passe plus... Les pâturages appartenant au village de Susa furent coupés en deux. Chacune des bêtes du troupeau allant au pâturage doit être munie d'un passeport, dont le numéro est brûlé dans le sabot. Le gardien doit toujours porter sur lui les passeports de ses animaux...

Une modification considérable avait été prévue par les traités. L'autonomie du territoire des Ruthènes, au sud des Carpathes, était protégée par le traité de Saint-Germain. En voici le texte :

CHAPITRE II

ART. 10. — *La Tchécoslovaquie s'engage à organiser le territoire des Ruthènes au sud des Carpathes, dans les frontières fixées par les principales Puissances alliées et associées, sous la forme d'une unité autonome à l'intérieur de l'Etat tchécoslovaque, munie de la plus large autonomie compatible avec l'unité de l'Etat tchécoslovaque.*

ART. 11. — *Le territoire des Ruthènes au sud des Carpathes sera doté d'une Diète autonome. Ladite Diète exercera le pouvoir législatif en matière de langue, d'instruction et de*

religion, ainsi que pour les questions d'administration locale, et pour toutes autres questions que les lois de l'Etat tchécoslovaque lui attribueraient. Le Gouvernement du territoire des Ruthènes sera nommé par le président de la République tchécoslovaque et sera responsable devant la Diète ruthène.

ART. 12. — *La Tchécoslovaquie agrée que les fonctionnaires du territoire des Ruthènes seront choisis, autant que possible, parmi les habitants de ce territoire.*

ART. 13. — *La Tchécoslovaquie garantit au territoire des Ruthènes une représentation équitable dans l'assemblée législative de la République tchécoslovaque. Toutefois, ces députés ne jouiront pas du droit de vote dans la Diète tchécoslovaque en toutes matières législatives du même ordre que celles attribuées à la Diète ruthène. »*

M. Guernier, rapporteur de ce traité à la Chambre française, déclarait que ses auteurs « ont respecté l'autonomie de ces populations ruthènes, en leur créant un gouvernement régional et en leur permettant de se gérer par elles-mêmes, de telle sorte qu'en définitive, l'occupation des Tchécoslovaques n'est pratiquement qu'une garantie pour la paix de l'Europe occidentale » (1).

(1) *Journal Officiel*. Chambre, page 2.570. 1921.

Et M. Daniélou ajoutait : « *Il est évident que la situation, qui est faite aux Ruthènes, n'est pas définitive, et que, tôt ou tard, ils retourneront à la Hongrie ou à la Galicie orientale.* »

En attendant, les Tchèques ont refusé de satisfaire à leur obligation de réaliser l'autonomie du pays ruthène. Ils amenèrent d'abord un émigré Ruthène des Etats-Unis, un certain Grégoire Ivan Jatkovitch, dont ils firent un commissaire du gouvernement pour le Roussinsko. Mais le hasard voulut que ce soit un honnête homme : il fut épouvanté par la terreur qui pesait sur ses administrés. Ne voulant plus être complice de la tyrannie tchèque, ce brave commissaire fit claquer les portes, le 16 mai 1921, et donna sa démission dans un manifeste retentissant où éclatait sa profonde indignation.

Le Conseil de la S. D. N. chargea le secrétariat général de réunir et de lui soumettre en temps voulu des informations relatives à l'organisation autonome du territoire des Ruthènes (1).

En 1921, M. Kutkafalvy, au nom des Ruthènes, protesta contre le fait que l'autonomie n'avait pas encore été accordée par la Tchécoslovaquie à la Ruthénie sud-carpathéque (2). Le Gouvernement de Prague pré-

(1) Le 29 novembre 1920.

(2) Le 10 octobre 1921.

senta ses observations (1). Enfin, dans un beau carton déjà poussiéreux, on peut lire dans le rapport du 14 janvier 1922, à la troisième assemblée de la S. D. N., page 48, que « *le Comité du Conseil (comprenant les représentants de la Belgique, de l'Italie et du Japon) exprime sa confiance que le gouvernement tchécoslovaque procédera dans un avenir prochain à la constitution du territoire autonome des Ruthènes et qu'il le tiendra au courant de sa décision.* »

Cette décision, voilà dix-sept années que les Ruthènes l'attendent.

L'exécution des traités reste en souffrance. Les conditions sous lesquelles la Hongrie a renoncé à des territoires n'est pas remplie. Les Tchèques ont inconsciemment renforcé la thèse révisionniste hongroise.

Ils ont prétendu, il est vrai, que, d'après l'article 10 du pacte de la Société des Nations, mis en vigueur le 28 juin 1919, il serait non seulement interdit aux Etats démembrés de récupérer leurs territoires, mais qu'ils seraient obligés, par leurs propres forces armées, d'en garantir la possession aux Etats successeurs.

Cette thèse spécieuse est trop candide pour être sérieuse. Lisons plutôt l'*Annuaire de la S. D. N.* (2)

(1) Le 18 novembre 1921.

(2) Page 383.

La nature de ces deux obligations, l'une passive, l'autre active, a été déterminée comme suit par l'Institut de Droit international : « *Par l'article 10 du Pacte, les membres de la Société des nations s'engagent collectivement et individuellement les uns à l'égard des autres : 1° à respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société; 2° à maintenir cette intégrité territoriale et cette indépendance politique contre toute agression extérieure.*

Cette seconde obligation implique pour tout Etat membre de la Société la garantie qu'en cas d'agression d'un autre Etat, les membres de la Société lui porteront assistance, en vue du maintien ou du rétablissement de l'état de choses menacé ou détruit par la violence. Il n'est en rien préjugé de la légitimité des revendications qui ont pu motiver l'agression, et le recours aux procédures pacifiques propres à leur donner éventuellement satisfaction, demeure réservé. La garantie de l'article 10 s'applique à l'éventualité d'une agression même pleinement consommée et à celle d'un recours à la guerre qui n'impliquerait pas la violation des engagements pris aux articles 12, 13 et 15 du Pacte. Elle ne fait donc pas double emploi avec l'exercice des sanctions collectives tel qu'il est réglé par l'article 16. »

Cet article 10 fut la cause principale du refus des Etats-Unis de ratifier le traité de Versailles, et le premier obstacle à leur entrée à l'Assemblée de Genève. Le Canada en demanda tout de suite la suppression, le 4 décembre 1920, à la première assemblée de la S. D. N.

On sépara bien l'article 10 de l'article 19 concernant la revision des traités, mais les rapports établis entre ces deux articles subsistent. L'article 10 n'exclut pas les modifications de frontières décidées par la Société des Nations, et, par conséquent, il n'immobilise pas l'état des possessions de 1919. La déclaration interprétative de la Commission des amendements au Pacte (1) est ainsi conçue :

« L'objet de l'article 10 n'est pas de perpétuer l'organisation territoriale et politique telle qu'elle a été établie et telle qu'elle existait à l'époque des récents traités de paix. Des modifications pourront être apportées à cette organisation par divers moyens légitimes. Le Pacte admet cette possibilité... »

Le texte anglais de l'article 10 parle de l'« *existing independance* » que le texte français traduit par l'*indépendance présente* ». De toute évidence, il faudrait lire « *indépendance existante* ».

(1) Le 9 septembre 1921.

Il résulte donc des textes que les frontières de Trianon ne sont pas condamnées à l'immobilité d'une tombe, d'où la Hongrie ne pourrait ressusciter qu'en violant le sépulcre avec le glaive.

Malheureusement, nul règlement n'est possible sans la bonne volonté des Tchèques. Or, le différend, qui les sépare de la Pologne, montre surabondamment leur esprit chicanier et dominateur.

Devant la petitesse de l'objet du litige, on demeure confondu. Comment! Pour une courte bordure de frontière, à l'extrême pointe de la Silésie, à Teschen, au nord-ouest de la Slovaquie, dans une région où l'écrasante majorité de la population est incontestablement polonaise, comme j'ai pu m'en rendre compte sur les lieux, la Tchécoslovaquie a préféré sacrifier l'amitié précieuse de la grande nation slave sœur, la Pologne.

La Tchécoslovaquie s'est ainsi fait allouer ce morceau de terre polonaise, par la Conférence des Ambassadeurs, le 28 juillet 1920, au moment propice où la malheureuse et vaillante Pologne était sans défense, toute occupée qu'elle était à repousser, devant Varsovie, l'envahisseur bolcheviste.

Pour faire pression sur la Pologne, les Tchèques avaient interdit le passage des munitions envoyées à l'armée de Pildsuski. La France, contre-carrée par son « *alliée* » tché-

coslovaque, devait envoyer le général Weygand en Pologne et faire appel au secours de la Hongrie mutilée, pour combattre les Sovièts...

Rappelons qu'à la fin de janvier 1919, l'armée tchèque avait attaqué les Polonais, et s'était emparée du bassin charbonnier de Karwina.

La Tchécoslovaquie, par ces procédés que la morale réproouve et que la véritable justice condamne, s'est taillé un manteau d'arlequin avec un morceau de l'Ukraine, un morceau de la Russie subcarpathique, un morceau polonais, un morceau slovaque, un morceau hongrois, un morceau allemand sudète et, enfin, un morceau tchèque, qui ne réunit pas la majorité de l'ensemble de la population de la République tchécoslovaque.

La preuve décisive de cette monstrueuse iniquité nous a été fournie par M. Bénès lui-même, lorsqu'il a défini, en 1908, non sur ce plan impérialiste, mais sur le plan historique autrement plus restreint, les limites de la Tchécoslovaquie future.

Dans sa thèse, parue à Paris, sous le titre : *L'Etat autrichien et la Question tchèque*, M. Bénès écrivait, page 182 : « Pour les Tchèques... cela doit être naturellement l'Etat tchèque formé des trois parties de la couronne de saint Venceslas : Bohême, Moravie et Silésie. C'est ainsi qu'ils ont formé leur programme national en 1848. »

Il y a trente ans, M. Bénès était d'une évidente bonne foi. Je suis trop respectueux de la loi qui protège le renom sacré des chefs d'Etat, pour oser me permettre de mettre en contradiction M. Bénès, citoyen, avec M. Bénès, président de la République tchécoslovaque...

CHAPITRE VII

TCHÈQUES, HONGROIS, FRANÇAIS

Cet exposé objectif de la crise, qui désole l'Europe centrale, a pour unique objet de définir, en face d'elle, l'intérêt français.

En y réfléchissant mûrement, les Tchèques constateront que leur intérêt, leur véritable intérêt, dépouillé d'impérialisme, mais seulement imprégné de leur caractère proprement national, n'a rien de commun avec la construction fantaisiste, illogique et, à la longue, intenable, de l'Etat tchécoslovaque actuel.

L'homme le plus respecté à Prague, feu le président Massaryk, en était personnellement convaincu, malgré sa tentative de former, contre la nature des choses, un Etat totalitaire.

Il avait rêvé, en cas d'échec, de fonder une Suisse de l'Est; mais il en avait également reconnu les contradictions fondamentales, car la Suisse ne fut pas l'œuvre d'un homme, mais au contraire, la cristallisation des cantons helvètes, dont chacun voulait se prémunir contre un danger extérieur.

Tandis que les cantons suisses cédaient vo-

lontainement au gouvernement central une partie de leurs droits, les minorités de Tchécoslovaquie réclament à l'Etat ces mêmes droits. Aucun parallèle n'était possible.

MM. Bénès et Hodza l'ont bien compris; et, comme il n'y a rien de nouveau sous le soleil ils reprennent le dernier projet de leurs vieux ennemis, les Habsbourgs. Après Vienne, c'est maintenant Prague, qui tente de renouveler le « Trial », avec ses minorités massives.

Nous en sommes là, au moment où s'achève cette étude sévère mais juste — rigoureuse mais humaine. Ce n'est pas aussi sans douleur, que j'ai libéré ma conscience vis-à-vis de mes amis Tchèques : ils comprendront certainement mon état d'esprit, français d'abord; et je leur dis, avec la même tranquille assurance, que si j'avais été plus âgé, j'aurais pris, il y a trente ans leur défense, la même défense des minorités, lorsqu'elles étaient soumises au joug austro-hongrois.

Mon cœur serait allé à nos frères Roumains, d'une culture si finement française, et à nos vaillants amis Yougoslaves, auxquels nous lient d'impérissables souvenirs, et à l'abbé Hlinka, qui souffrait déjà, en prison, pour la cause slovaque.

Mais l'injustice s'est retournée. La libération a été faussée par la Tchécoslovaquie. On a démembré la Hongrie. On a fait pire. On a opprimé des Hongrois. Je viens leur rendre

l'amitié millénaire qu'ils eurent pour la France.

Le traité de Saint-Germain a soumis, à la domination des Tchèques, des peuples protestataires. Je proteste avec eux, comme je protesterais demain, si les Tchèques, à leur tour, étaient courbés sous une botte étrangère.

Indifférent à l'opinion des partisans, aveuglés par leur chauvinisme, je souhaite seulement voir s'effacer, en des jours plus sereins, au-dessus de la crise tchèque, les ombres légères qui pourraient obscurcir l'arc-en-ciel de notre amitié.

Et je suis heureux de me rencontrer enfin avec le *Ceske Slovo* pour rappeler la protestation élevée, le 8 décembre 1870, par la Diète de Bohême, contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

Mais nos amis de Prague savent que nous les aimons pour eux-mêmes, et non contre leurs voisins intérieurs. La culture et la politique française sont deux branches d'un même génie. Sans doute divergent-elles en d'autres pays; mais le devoir national, européen et humain est de les rapprocher pour la sécurité de la paix et pour le rayonnement de la civilisation occidentale.

Le Danube est international : son lit appartient à toute l'Europe centrale et orientale qu'il sillonne. Dieu ne l'a pas créé pour charrier éternellement des cadavres de soldats mais

pour rouler, sur ses flots bleus et or, les cargaisons des produits du labeur humain et les yachts de plaisance qui embellissent la paix.

Dans cet esprit, peut-être trop jeune ou trop idéaliste, assurément plein de foi et de flamme, le 15 octobre 1930, j'annonçais aux lecteurs de *l'Echo de la Loire* mon départ pour Budapest à l'occasion du Congrès International du Tourisme, afin de travailler à briser la chaîne infernale qui menaçait notre pays d'encerclement et à renouer avec l'Europe indécise les liens traditionnels d'amitié, d'accord et d'alliance qui firent la paix et qui la maintiendront.

Dans cet esprit pan-Européen, mais national d'abord, je voulais rappeler nos amis de Hongrie au souvenir de la Maison d'Anjou à laquelle la fière nation doit le meilleur de sa destinée. Et je leur adressais le message suivant :

« Un Français se rend à Budapest avec une double joie : le plaisir des yeux et l'allégresse du cœur. Il sait d'abord qu'on ne résiste pas au charme prenant de la Hongrie et de ses reines de beauté. La nature généreuse a donné à Budapest une situation merveilleuse, qui fait de la capitale hongroise la perle du Danube.

Le grand fleuve international coule majestueusement entre la colline romantique et romaine de Buda et la cité moderne de Pest où s'allie harmonieusement la finesse occi-

dentale à la lumière éclatante de l'Orient. Budapest est ainsi en Europe Centrale la capitale du tourisme.

Mais notre voyage a une autre signification. Au moment où la Petite Entente, qui a prouvé sa vitalité dans un pacifique développement, montre dans les négociations économiques engagées avec la Hongrie, son évidente bonne volonté, la France unanime souhaite que des accords économiques nécessaires qui seront conclus naisse une ère nouvelle de paix où les rigueurs de Trianon pourront trouver les adoucissements légitimes.

Pour mener à ce but, aucun peuple de l'Europe centrale ne saurait négliger les sages conseils de Paris, guidés, comme toujours, par l'unique souci d'assurer, dans la justice, la liberté des peuples. C'est ce qui donne au rapprochement franco-hongrois une importance d'actualité.

La seconde joie du Français à Budapest est précisément de trouver dans le cœur hongrois l'écho français de l'histoire. La Hongrie a été pétrie par Saint-Etienne dans l'esprit des Bénédictins de l'Abbaye de Cluny fondée en 909 en Bourgogne, près de Mâcon, par Guillaume d'Aquitaine.

La couronne lui fut envoyée par le Pape Sylvestre II (Gerbert) né à Aurillac.

Le Roi de Hongrie Bela III épousa Anne de

Châtillon, dont la famille française donne à l'Eglise le Pape Urbain II et Saint Charles de Châtillon, duc de Bretagne. Ce roi fit venir en Hongrie des religieux français des Abbayes de Citeaux, Pontigny, Clairveaux, Acey et Trois-Fontaines. Plusieurs chevaliers de la troisième croisade s'établirent au pays magyar, entre autres Richard de Beaujeu.

Mais l'époque la plus brillante fut celle du règne du Roi Charles Robert (1307-1342), arrière petit-fils du Roi de France Louis VIII. Son fils, Louis-le-Grand lui succéda jusqu'en 1382. Ainsi, pendant près d'un siècle, notre Maison d'Anjou gouverna vos pères, arrêta la décadence qui suivit l'extinction de la Maison des Arpad, rétablit les institutions judiciaires, favorisa l'agriculture, régénéra l'industrie et développa le commerce.

C'est sous le règne de Louis-le-Grand que le royaume atteint son apogée. Un grand écrivain hongrois, M. Lucacz a pu écrire : « *Les Anjou furent des souverains aux vastes conceptions, c'est en grande partie grâce à eux que notre Patrie a atteint le millième anniversaire de sa fondation, et la nation reconnaissante a célébré le souvenir de ces deux grands rois de dynastie angevine dans le cadre de l'imposant monument du millénaire qu'elle érigea à Budapest, lors des fêtes commémoratives de cette fondation.* »

Après le désastre de Mohacs en 1526, le Roi

de France, François 1^{er} conclut un traité d'alliance avec le Roi Jean de Tapolya. En 1643, la France s'allia au prince de Transylvanie Georges Rakoczi 1^{er}, puis avec le prince Apafi jusqu'en 1683. Après l'exil de Rakoczi, son généralissime le comte Ladislas Bercsenyi devint Maréchal de France (1) et créa les husards français, dont les régiments furent organisés par les Hongrois, notamment par le comte Esterhazy.

Un autre Hongrois, lieutenant de nos husards, François Toth, fut aussi écrivain et diplomate français. Il maria une de ses filles au comte de Vergennes, qui fut ministre des Affaires Etrangères de 1774 à 1783 et l'autre au comte Esterhazy.

Le grand réformateur national hongrois, Georges de Besseney, considérait comme son idéal la nation et la langue françaises. Les Hongrois peuvent-ils oublier la fameuse proclamation de Schoenbrün du 15 mai 1809? L'empereur des Français, Napoléon 1^{er}, s'écriait : « *Hongrois! Je vous offre la paix, l'intégrité de votre territoire, de votre liberté et de vos constitutions. Je ne veux rien de vous, je ne désire que vous voir nation libre et indépendante.*

Ayez un roi de votre choix, qui ne règne que pour vous. Une paix éternelle, des relations de commerce, une indépendance assurée, tel est

(1) En 1757. La Bibliothèque de Meaux conserve la plupart de ses livres.

la paix qui vous attend si vous voulez être digne de vos ancêtres et de vous-mêmes. »

Si la Hongrie n'oublie pas la Maison d'Anjou, ni l'empereur, ni le souffle libéral de la Révolution française, la France ne saurait oublier non plus qu'aux jours sombres de deuil national, où la défaite de 1871 était sanctionnée par la nuit où l'Europe semblait plongée, une courageuse protestation étrangère attestait devant l'histoire que la conscience humaine n'était pas étouffée sous le casque d'acier prussien. Une voix s'était élevée pour condamner la violence de Francfort « *contraire au droit des gens ainsi qu'aux intérêts universels de l'Europe* » et « *contenant les germes d'une guerre qui sera probablement plus étendue que la dernière.* »

Cette protestation vengeresse montait du parlement hongrois.

Tranyi est entré glorieux dans notre mémoire aux côtés des plus nobles Hongrois, le grand romancier, Maurice Jokai (1825-1904), le célèbre peintre Michel Munkacsy (1844-1900) le compositeur virtuose, Francis Liszt (1811-1886) et le poète national Petofi. (1823-1849).

Des liens historiques si puissants doivent se renouer dans le présent pour protéger l'avenir contre les erreurs du passé. Nous croyons au rapprochement franco-hongrois parce que nous nous rappelons qu'au Conseil de la Cour

de Vienne le comte Tisza s'était opposé à la guerre.

Le gouvernement autrichien, dès le temps de paix, n'avait pu obtenir du parlement hongrois l'augmentation de l'armée et du budget militaire. L'Etat hongrois, inquiet même de l'acquisition de la Bosnie-Herzégovine, était partisan de l'indépendance des Etats balkaniques. Enfin, pendant la guerre, les régiments hongrois refusèrent d'aller combattre contre les Français.

Ces précieux souvenirs nous accompagnent vers Budapest. Notre message d'Anjou s'adresse à la Hongrie catholique, à celle qui se souvient. Avec elle, dans une amitié nouvelle et rajeunie, sur les bords enchanteurs du Danube pacifié, nous voudrions redire le *Credo Magyar* :

*Je crois en un Dieu, je crois en une Patrie,
En une vérité divine et éternelle,
En la résurrection de la Hongrie
Comme jadis grande et belle.*

Aux Hongrois pacifiques de marcher avec leur temps et de savoir s'adapter à l'évolution européenne dans les voies de la paix danubienne où les convie, avec une sympathie profonde, la France républicaine, fille de la France de la Maison d'Anjou. »

Cette œuvre de propagande nationale aurait eu une très faible portée, si elle n'avait pas trouvé un écho dans la presse de la capitale de la Hongrie. Toute la publicité désirable a été

heureusement faite par le grand journal quotidien de Budapest le *Pesti Naplo* (1) qui a reproduit mon message aux Hongrois.

Mon activité politique ne pouvait aller plus loin, car je n'étais pas invité par le gouvernement hongrois, comme semble le laisser supposer le journal tchèque, le *Ceske Slovo* (2) dont la bonne information a été surprise par des rapports incomplets.

Les Hongrois distingués qui facilitèrent ma mission étaient loin d'être les amis du gouvernement hongrois d'alors, et le décret de la ville de Budapest qui m'honorait d'une invitation était rédigé dans l'intérêt du tourisme, enfin, le 26 octobre 1930, ce n'est pas devant une assemblée politique, mais au banquet du tourisme international, dans la salle des fêtes de l'hôtel Hungaria, que j'ai pris la parole sur le tourisme, après les représentants des autres puissances, notamment après le délégué de la Tchécoslovaquie (3).

Le journal de Prague écrit notamment : « *Il est certes pénible que des journaux d'une telle importance que ceux qui publient des articles de M. Paul Ferdonnet puissent répandre de telles assertions comme celles d'après lesquelles le parlement hongrois aurait protesté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine.* »

Le journal tchécoslovaque concède cepen-

(1) Le 22 octobre 1930.

(2) Le 31 octobre 1930.

(3) Note dans la partie documentaire.

dant que « *M. Paul Ferdonnet est un journaliste sérieux.* » J'accepte volontiers ce qualificatif honnête; et comme un journaliste « *sérieux* » ne tronque pas les textes, je me permets d'en appeler amicalement du *Ceske Slovo* mal informé au *Ceske Slovo* mieux informé.

Il classe à tort parmi les hommes d'Etat hongrois, Benst, qui était un Autrichien favorable aux Allemands. Pour compléter sa documentation répondons simplement par la publication des textes.

Voici d'abord le discours prononcé en 1871 par Daniel Iramji, à la Chambre des députés hongroise :

Messieurs les députés!

« *Les journaux d'hier et d'aujourd'hui nous apportent la nouvelle que le gouvernement français de la Défense nationale a tenté d'entamer des négociations de paix avec le gouvernement impérial allemand, et que ce dernier exige, entre autres conditions, la cession de l'Alsace et de la Lorraine. Cette condition, Messieurs, est contraire au droit des gens ainsi qu'aux intérêts universels de l'Europe. Elle est contraire au droit des gens qui condamne expressément les conquêtes, et les condamne tout particulièrement au cas où les habitants d'une province envahie ne veulent point s'attacher aux vainqueurs. Or, il n'y a pas de doute que*

l'Alsace et la Lorraine appartiennent corps et âme à la France. Mais cette condition est également contraire aux intérêts de la famille des nations européennes, parce que, au lieu d'amener une paix durable, elle contient les germes de complications nouvelles et d'une guerre qui sera probablement plus étendue que la dernière. C'est pourquoi je prends la liberté d'adresser à M. le Président du Conseil la question suivante :

Interpellation adressée à M. le président du Conseil.

Suivant les informations des journaux, le gouvernement français de la Défense nationale, ayant voulu engager des pourparlers avec le gouvernement impérial allemand, celui-ci exige entre autres conditions la cession de l'Alsace et de la Lorraine.

Or, comme cette prétention heurte les principes modernes du droit des gens, aussi bien que les intérêts de la famille des nations européennes, je demande à M. le président du Conseil, si le gouvernement a l'intention, de concert avec les autres puissances neutres, d'exercer sur le gouvernement impérial allemand par la voie diplomatique une pression pour l'engager à renoncer à ladite prétention et à faire la paix avec le gouvernement français de la Défense nationale sur la base de conditions justes et équitables.

Je suis l'ami de l'unité allemande, mais les

conditions de paix proposées par l'Empire allemand à la République française étant injustes, ce sentiment ne peut pas empêcher, selon mon avis, de protester par la voie diplomatique et d'une manière amicale pour sauvegarder les intérêts tant de la monarchie que de l'Europe en général. Nous espérons que le gouvernement fera son devoir en ce sens, d'autant plus que nous devons être convaincus, qu'il se rencontrera avec l'opinion publique hongroise.

A la séance du 20 février de la Chambre des Députés, le comte J. Andrassy, président du Conseil, répondit à l'interpellation d'Iranyi. Dans sa réponse, il déclara que le discours du trône anglais avait été forcé de constater que, malgré les insistances des parties belligérantes, le gouvernement anglais n'avait pas réussi à rédiger une proposition que ces dernières auraient voulu accepter pour base. Mais, comme les pourparlers de paix sont déjà en train, toute déclaration ne pourrait que retarder leur succès.

Sur la réponse du président du Conseil, D. Iranyi tint le discours suivant :

Messieurs,

« J'aurais approuvé complètement la réserve de M. le président du Conseil si je lui

avais demandé s'il était disposé à intervenir énergiquement dans l'affaire en question.

J'ai demandé si le gouvernement est disposé à agir pour empêcher le démembrement de la France et pour que la paix soit conclue, à des conditions telles, qu'elles soient acceptables au point de vue de l'équilibre européen. Or, je pense, Messieurs, que sans être sollicité par l'une ou l'autre des parties, quand un principe aussi important du droit des gens est en jeu que l'intégrité des Etats, et qu'il s'agit de la question de l'équilibre européen, je crois, dis-je, que tout Etat doit y être autorisé et même obligé s'il occupe en Europe la position d'une grande puissance. Travailler au maintien des dits principes et de l'intégrité inviolable du territoire français, intervenir dans l'intérêt de l'équilibre européen, c'est ce que le gouvernement aurait eu le droit et le pouvoir de faire. Si mon appel est sans succès, je me console par la pensée d'avoir fait cet appel dans une question qui a la sympathie de la Hongrie entière, de toute l'Europe civilisée, et je fais observer à M. le président du Conseil que la nation et l'histoire ne jugent pas toujours les actions des ministres selon qu'elles ont été suivies ou non de succès, mais selon que les ministres ont fait leur devoir, conformément aux circonstances, dans l'intérêt de leur peuple. L'appel de l'Assemblée nationale hongroise de l'an 1831 contre le démembrement de la Pologne n'a pas eu de succès non

plus : néanmoins, la génération actuelle peut se rappeler avec fierté les hommes qui ont fait appel en faveur de la résurrection de ce malheureux peuple.

Voici l'adresse de l'un des départements hongrois au parlement hongrois :

Messieurs les députés,

« Une guerre causant des sacrifices formidables, ravage depuis six mois un pays qui était un jour un des plus florissants de l'Europe, une guerre dont le seul but consiste à subjuguier une noble nation et à renouveler le droit médiéval des conquêtes.

Mais une paix basée sur la violation de tout droit public et sur l'écrasement total d'une grande et noble nation, ne peut être durable. Vu ces événements, c'est avec inquiétude et méfiance, que nous attendons le sort futur de l'Europe et particulièrement celui de notre nation; ce qui peut s'accomplir aujourd'hui à l'égard de la France, se pourra répéter demain à l'égard de la Hongrie.

Nous prions donc respectueusement la Chambre des députés de bien vouloir prendre en considération la situation fort inquiétante de l'Europe et de proposer au gouvernement de protester sans délai et de concert avec les autres puissances, contre le démembrement projeté de la France, mettant ainsi l'Europe à l'abri des dangers politiques et sociaux qui la

menaceraient si nous admettions le droit de conquête. »

Ce n'est pas là une protestation isolée, mais le soulèvement spontané de la conscience d'un peuple « *en perpétuelle insurrection contre la domination autrichienne* ».

Un des leaders de l'opposition, le député Simonyi se déclarait favorable même à une intervention armée pour sauvegarder l'équilibre européen.

Il y eut enfin 60 pétitions et une motion signée par 67 députés.

Il s'est même trouvé un Hongrois, Gabriel Ugron, pour tenter d'organiser un détachement de volontaires, afin de porter secours aux armées françaises, comme l'avait fait Garibaldi.

Le grand journal quotidien hongrois du 25 décembre 1870, *Reform*, annonçait que la société littéraire hongroise *Progressio* faisait représenter au grand *Théâtre au Varosliget*, au profit des prisonniers français, les vaudevilles : *Un monsieur et une dame. Un mot au Ministre*, et, *A toi comme à moi*.

Trois jours plus tard, *Reform* écrivait : « *La noble sympathie avec laquelle notre capitale a épousé la cause des secours aux prisonniers et blessés français remplissait hier le Théâtre du Varosliget... Tous les billets ont trouvé acheteur, plus d'une fois même au prix fort. La société Progressio autant que les organisateurs*

de la soirée peuvent se sentir amplement récompensés par les résultats, ainsi que par les louanges d'un public reconnaissant. »

A une fête de bienfaisance, organisée à Budapest, le 19 août 1879, en faveur des orphelins du navire de guerre français *L'Arrogante*, M. Laurençon, député français, déclara : « *Personne mieux que moi ne connaît l'esprit traditionnellement généreux et noble des Hongrois, puisque au temps où j'étais prisonnier en Allemagne, j'ai été l'un des nombreux bénéficiaires des dons hongrois. »*

Le poète Karoly Szasz adressa un poème *A la France* débutant par ces mots : « *O douleur, noble France, héroïne outragée, voir de jets de fange ton front superbe souillé!... »*

Plus tard le comte Maurice Benyevszky conquit et organisa pour la France sa magnifique colonie de Madagascar.

Après la grande guerre de 1914-1919 la France est un des premiers pays avec lesquels la Hongrie ait réglé ses rapports commerciaux après l'entrée en vigueur du tarif douanier hongrois autonome (1). La première convention commerciale fut signée en octobre 1925. L'accord complémentaire de l'année suivante la révisa, et, en 1930, (2) la France assurait à la Hongrie le traitement de la nation la plus favorisée.

(1) Le 1^{er} janvier 1925.

(2) Le 8 juillet 1930.

La Hongrie importe de France les tissus de coton, de laine et de soie, les produits métallurgiques, les machines et les appareils, les automobiles et les pneumatiques, les parfums et les articles de luxe de Paris. Elle exporte en France ses produits agricoles et alimentaires, ses foies gras, ses grains, ses légumineuses, ses animaux de boucherie et son tabac brut. La Chambre de Commerce franco-hongroise a été fondée à Budapest dès 1921.

Le rapprochement franco-hongrois, qui est millénaire, reprend une activité féconde dans tous les domaines : on a vu, en 1931, la France accorder un nouvel emprunt de 355 millions à la Hongrie, sans conditions politiques. Le fait de cette faveur spéciale a été très heureusement apprécié à Budapest au moment où le président du Conseil français, M. Pierre Laval posait précisément des conditions politiques, militaires et financières au Chancelier Brüning, qui refusa d'y souscrire pour obtenir un crédit français.

Alors que le rapprochement franco-allemand a été jusqu'à présent rendu impossible par l'opposition des façons de penser de deux cultures contradictoires, l'une gréco-latine et l'autre germanique, le rapprochement franco-hongrois est facilité, bien au contraire, par la communauté de la civilisation catholique romaine, l'identité de conception gréco-latine du Droit et le bien moral d'un même idéal culturel.

Dans son analyse spectrale de l'Europe, M. de Keyserling, noble Balte, écrivain allemand et voyageur infatigable, donne en exemple à l'Europe le peuple hongrois. La Hongrie serait la seule terre où s'est conservé le type le plus pur de l'aristocrate qui est, par son indépendance, son éloignement et son absence d'envie, la plus haute expression spirituelle du caractère humain. Les Hongrois seraient de grands Seigneurs assurant la liaison entre l'Europe et l'Orient. Ce portrait est assurément flatteur. Le Hongrois, tel que nous l'avons vu, est fier et un peu solennel. Son visage est sérieux et son regard droit. Son âme, peu attachée aux symboles, recherche l'apaisement dans ce qui est éternel et moral. Soldat courageux, il sait mourir avec la résignation orientale. Citoyen individualiste, comme le Français, il est, comme lui, indépendant et solitaire. Malheureusement deux mauvaises fées ont accès auprès de cet Européen encore jeune : la démagogie et le goût de l'aventure. Au demeurant, cette nation de juristes et de joueurs d'échecs, laborieuse et hospitalière, prend conscience de son rôle éminent de dernier bastion de la civilisation occidentale sur les marches de l'Orient. Elle a chassé les Turcs. Elle a triomphé du bolchevisme. (1)

« *La patrie hongroise a subi tous les assauts : défaite, accablée, brisée, parfois obli-*

(1) Avec l'aide des Roumains.

gée de se rendre, jamais on ne la vit se livrer (témoignait Mme Adam en 1884). Sans cesse forcée de combattre, elle ne put goûter les loisirs de la civilisation, qui, cependant, avait en elle un champion unique et dont elle gardait les conquêtes en arrêtant la barbarie. » La Hongrie se souvient, et elle aspire au labeur pacifique et prospère sur le sol auquel elle est attachée, enlacée et pour ainsi dire enracinée. « *L'alouette est la poésie des chants hongrois, la terre est le plus grand amour et la plus profonde passion de l'âme hongroise.* » (1)

Le peuple hongrois est taciturne et renfermé comme l'Asie d'où il s'est évadé. Mais la clef d'or de la musique lui ouvre son cœur. Et il a trouvé dans le Tzigane l'instrument incomparable de sa musique intérieure. Toute l'âme hongroise vibre dans la rhapsodie de Francis Liszt. C'est le creuset de trois cultures, latine, germanique et slavo-byzantine, le véritable Mitteleuropa.

On retrouve donc chez ce peuple converti à la civilisation chrétienne occidentale et sans unité culturelle parfaite les trois influences qui l'ont formé. L'influence française, nous l'avons vu au cours de l'histoire, n'est pas médiocre.

Kossuth écrivait (2) que « *la Hongrie est le*

(1) D'après Ladislav Ravasz.

(2) Kossuth: *Mes écrits*, tome II, page 369.

seul pays européen qui pourrait être immuablement lié, par ses intérêts à la politique française, située entre la Russie et l'Allemagne, elle aura toujours besoin de la bienveillance de la France. »

En 1908 la ville de Pécs érigea un monument en l'honneur des soldats français de la grande armée, sur le mont des Mosquées, appelé la montagne des Français. C'est une pyramide de seize mètres de hauteur surmontée d'un aigle enserrant un globe et portant l'inscription suivante :

« A la mémoire des soldats de la glorieuse Grande Armée, à l'occasion de leur repos centenaire. Par sentiment chevaleresque, leurs amis Hongrois. M. C. MV III. »

M. Paul de Montfort rapporte ainsi ses *« Impressions d'un Interné »* en Hongrie pendant la dernière guerre :

« Les théâtres hongrois ne cessèrent de représenter des pièces françaises, les livres scientifiques et littéraires français continuèrent à jouir de la préférence du public hongrois, et, comme je viens de le mentionner, les parents aisés continuèrent à faire enseigner à leurs enfants la langue et la littérature françaises... M. Charles Tisseyre, dans son émouvant plaidoyer en faveur de la Hongrie; (Une erreur diplomatique : la Hongrie Mutilée) résume d'ailleurs cette attitude des Hongrois en une phrase lapidaire et précise : « La Hongrie ne faisait pas la guerre à la France », et nous tous qui,

loin des nôtres, avons dû passer en Hongrie les terribles années du cataclysme mondial, nous avons pu nous rendre compte de la vérité de cette assertion... »

Un propriétaire gentilhomme hongrois réunissant tout ce qu'il se rappelle de la langue française dit à M. J. de Bonnefon en montrant se poitrine : « *Officier — pas contre la France!* » (1)

« *La Hongrie historique, écrivait Reclus, est une des rares entités géographiques de la terre.* »

Relisons maintenant cette page de *l'histoire de France* de Michelet : « *C'est un cruel sacrifice de ne rien dire ici du héros de l'Europe. Je parle du peuple hongrois. Mourrai-je donc en ajournant toujours ce que lui doit l'Histoire? Cependant d'infâmes et menteuses compilations paraissent et fleurissent de toutes parts. Les Hongrois ne daignent pas répondre. S'ils parlent, c'est pour le monde.*

« *Puisse notre historiographie payer la dette de nos cœurs à ce pays héroïque entre tous, qui, de ses actes, de ses souffrances, de sa voix forte, nous relève et nous fait plus grands.*

« *On lui accorde volontiers la vaillance, mais cette vaillance n'est que la manifestation d'une haute étape morale. Dans tout ce qu'ils font ou disent, j'entends toujours : « sur-*

(1) *Les Œuvres libres* de février 1922, J. de Bonnefon.

sum corda! » *La nation entière est une aristocratie de vaillance et de dignité.* (1)

Plus près de nous, un grand écrivain contemporain, M. Jules Romains, rapporte ainsi ses *Impressions de Hongrie* : « *J'appartiens à ce qu'on nomme la classe cultivée; je me tiens au courant de la politique extérieure; j'ai lu d'innombrables articles et études sur les problèmes nationaux, que la guerre a résolus ou aggravés. En fait je ne savais pas que la Hongrie n'était que le tiers de celle de 1914. Avons-nous été mal informés? Ai-je été distrait? Fust-je le seul à l'être? La chose n'en reste pas moins curieuse.*

« *Une deuxième impression. Je suis allé depuis la guerre dans la plupart des pays d'Europe. Le seul où j'ai trouvé une amertume profonde, confinant au désespoir, c'est la Hongrie... Il n'est pas défendu d'y réfléchir.*

« *Ma troisième impression, c'est qu'il est bien difficile de refuser aux Hongrois, dès qu'on les approche, la sympathie et l'estime.* »

Le christianisme peut reconnaître dans la Hongrie sa forteresse en Europe centrale. C'est une position dangereuse quand la judéo-maçonnerie l'emporte en influence en Occident. C'est aussi une raison de plus pour ne pas l'abandonner.

Que la France n'oublie pas sa vieille al-

(1) Michalet, *Histoire de France*, tome VIII, page 346.

liance, au temps de la grandeur royale, qui inspira le poète Petofi, dans son poème *Jean le Hongrois*, où son héros légendaire se jette à la tête de ses troupes endiablées, contre les Turcs qui envahissent « *la France, vrai paradis* ».

François Coppée lui dédia ces vers reconnaissants :

Comme en quittant la bonne et généreuse
[*hôtesse*

Qui lui fit place au feu dans la froide saison,
Un pauvre voyageur, pris soudain de tristesse,
Baise au front longuement l'enfant de la mai-

[*son,*
Ainsi nous, les Français, hôtes de la Hongrie,
Vers toi, des fleurs en main, nous sommes
[*accourus,*

Soldat poète, ô fils si cher à la patrie,
Qui pour elle chantas et pour elle mourus!

Voilà pourquoi, le 15 mai 1848, notre immortel poète Lamartine pouvait conclure :
« *La Hongrie compte en France autant d'amis qu'il y a de citoyens français.* »

CHAPITRE VIII

FIN DE LA QUESTION D'AUTRICHE

Les Tchèques ont été séparés de l'Autriche, d'abord par le gouvernement de Vienne, qui avait accepté les conditions de paix du président Wilson, puis la révolution tchèque qui s'ensuivit, enfin, en 1919, par le traité de Saint-Germain.

En écartelant l'Autriche et en démembrant la Hongrie, les puissances alliées et associées rejetèrent inconsciemment l'Autriche dans les bras de l'Allemagne. L'armistice n'était pas encore signé, un journal de Vienne, l'*Arbeiter Zeitung* demandait déjà l'Anschluss en ces termes : « *L'Autriche, réduite à elle-même, est un Etat sans possibilité aucune. Elle ne peut que faire partie d'un autre Etat à régime fédératif.*

« *Elle n'est pas viable en elle-même, parce qu'elle n'est pas un territoire suffisant pour faire prospérer une grande industrie. Voilà pourquoi nous devons exiger le droit de chercher l'Anschluss là où il nous est loisible de*

le trouver, de le chercher auprès de ceux dont nous faisons partie par nature et dont on nous a séparés arbitrairement pendant quelques siècles. Il nous faut chercher l'Anschluss auprès du Reich allemand. » Voilà ce qu'écrivait, le 2 novembre et encore le 10 novembre (d'après le *Matin* du 11 novembre 1918), le chef socialiste autrichien Otto Bauer.

La question d'Autriche devait être résolue en 1938 par un Autrichien, qui avait personnellement réalisé cet Anschluss, le premier jour de la guerre mondiale et qu'une destinée prodigieuse avait porté à la tête du Reich allemand : Adolf Hitler.

Le chancelier et Führer du III^e Reich a simplement suivi la politique des gouvernements allemands précédents :

« Personne ne peut douter que la grande majorité des six millions d'Autrichiens se prononcerait pour le rattachement, dès qu'on leur donnerait la faculté de se prononcer publiquement sur leur sort. Le 20 avril 1925, dans un plébiscite organisé au Tyrol, 86,6 % ont voté pour le rattachement. Le 30 mai 1925, il en a été de même à Salzbourg, avec 99 %. L'Allemagne et l'Autriche constituent une unité naturelle du sang et du sol, une unité morale de mœurs et de langage, et une unité spirituelle de la destinée et de la culture. »

Qui a dit cela? M. Loebe, ancien chef du

parti social-démocrate allemand et alors président du Reichstag.

Le 20 juillet 1928, il y a dix ans, de la ville la plus musicienne du monde, de Vienne la joyeuse, a retenti dans toute l'Europe la fanfare la plus colossale que l'univers ait connue depuis les trompettes de Jéricho. Et cette fanfare annonçait aux peuples étonnés l'avènement futur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. 250.000 hommes, 100.000 chanteurs allemands, réunis à Vienne, clamaient à la face du ciel leur volonté de réaliser bientôt l'unité allemande.

En entrant à Strasbourg, en novembre 1918, le président Poincaré s'écriait devant la foule enthousiaste : « *Le plébiscite est fait.* » Dans la capitale autrichienne en fête, Loebe et Severing, ministres de l'Intérieur du Reich, devaient dire aussi aux acclamations de tout un peuple : « *Le plébiscite est fait.* »

Il n'est pas niable que l'Autriche soit allemande. De Sadowa à Versailles et de Saint-Germain à Vienne, la route était allemande. Napoléon III ne l'avait pas compris : M. Bénès non plus. Ou l'un et l'autre s'en sont remis à la fatalité.

Les coups de cymbales sur les bords du Danube réveillèrent l'Europe en sursaut. Plus d'un siècle auparavant, Ruckert avait composé une chanson célèbre : « *Les trois camarades.* »

« *Ils étaient trois camarades, qui s'arran-*

geaient toujours pour être réunis à chaque combat : le premier était Autrichien; le second, Prussien, le troisième était simplement Allemand... Quand, dans le tumulte de la bataille, passa l'ange de mort, porteur d'une palme, tous trois, appuyés l'un sur l'autre, criaient encore : « Vive l'Allemagne! »

On le voit, le projet d'union austro-allemande ne date pas d'hier. Il faut remonter à ses origines pour comprendre les événements actuels. Durant des siècles, le Saint-Empire fut gouverné par la Maison d'Autriche; et jusqu'à Sadowa, la Diète de Francfort était présidée par le délégué de Vienne. Les Autrichiens ne disaient pas : « Nous, Autrichiens », mais : « Nous, Allemands d'Autriche... »

Paul Dehn, l'un des confidents de la pensée bismarkienne, écrivait en 1888 (1) :

« L'Union douanière donnerait à l'Allemagne des débouchés élargis pour ses produits manufacturés, un marché d'achat plus vaste où elle puiserait ses matières premières et ses grains, enfin des garanties de stabilité dans le prix des matières alimentaires. L'agriculture autrichienne (et hongroise) trouverait, auprès de la population industrielle croissante du Reich, le placement de ses récoltes en excédent. L'industrie autrichienne s'adosserait à la puissante unité allemande. Et cette union

(1) *Deutschland nach Osten*. III, page 183.

lui donnerait du courage, de la confiance en elle-même et une direction. (*Mut, Selbstvertrauen und Führung.*)

Quatre ans plus tôt, Paul Dehn définissait déjà le rôle de l'Allemagne en Europe centrale :

« Si les Etats de l'Europe centrale veulent assurer leur vitalité économique, et par là aussi leur vie et leur indépendance politique, il leur faut s'unir avec une pleine conscience de leurs desseins; il leur faut chercher des formes nouvelles à l'intérieur desquelles, sans faire violence aux sentiments nationaux ou aux faits consacrés par le droit politique, on pourrait réaliser ce grand domaine d'intérêts communs. Par sa situation au cœur de l'Europe, et à cause de l'importance économique de cette situation, l'Allemagne est appelée à prendre le rôle dirigeant au centre de ce domaine d'intérêts (1).

Cette politique de rattachement (*Anschluss*) séduisit les Autrichiens dès 1878. La défaite de 1866 était oubliée. Le nouvel Empire des Hohenzollern, encore éblouissant de sa dernière victoire, promettait à l'Autriche sa part de la prospérité allemande.

Ce fut d'abord une sorte de mouvement hitlérien de caractère nationaliste et antisémite. Plus tard, en 1882, le programme de Linz, signé par le grand propriétaire foncier, che-

(1) *Deutschland und der Orient.*

valier Georg von Schoenerer, l'historien Friedjung et le chef socialiste, Victor Adler, réclamait l'alliance austro-allemande comme une institution permanente et inscrite dans les Constitutions mêmes des deux Empires.

Le plan d'une « *Confédération de l'Europe centrale* » fut tracé à Vienne, en 1898, dans *Zur neuesten Handelspolitik (Sieben Abhandlungen)*, par Alexander von Peez, brillant économiste rhénan, établi en Autriche et membre du Parlement.

Au Reichsrat, le 15 mai 1906, le député Franko Stein disait : « *La dynastie et l'Etat autrichien nous sont complètement indifférents. Au contraire, nous n'avons qu'un espoir et qu'un vœu : c'est que nous soyons enfin délivrés de cet Etat; c'est que se produise enfin ce qui fatalement doit se produire, la désagrégation de cet Etat, afin que le peuple allemand d'Autriche puisse, en dehors de cet Etat, mener une existence glorieuse sous la protection des Hohenzollern.* »

La première partie de ce vœu fut réalisée en 1918, par la défaite des Empires centraux. Il ne s'est trouvé personne pour verser une larme sur le « *cadavre du monstre* » austro-hongrois, pour employer l'expression du socialiste autrichien Daszinski, souhaitant, dès le 25 septembre, 1903, la « *crevaison* » de cette vieille monarchie dualiste.

Nous ne sommes donc pas en présence d'un

coup de théâtre imprévu, mais de la conclusion d'une politique, dont l'apogée fut atteinte pendant plusieurs siècles au temps du Saint Empire romain germanique, et qui fut interrompue par Napoléon I^{er} et reprise par Bismarck, poursuivie pendant cinquante ans, puis précipitée par la dislocation de l'Autriche-Hongrie et par la détresse économique des pays germaniques.

La solution escomptée à Berlin fut contrariée en mai 1933, par une tension imprévisible entre deux peuples de même race, de même culture et de même langue.

Il y avait eu, d'une part, l'avènement du III^e Reich, qui a fortement indisposé les milieux juifs tout-puissants à Vienne et, d'autre part, une agression gouvernementale autrichienne contre le parti national-socialiste, mis à l'index comme le parti des Soviets.

Défendre le parlementarisme à coups de décrets-lois, n'est-ce pas le meilleur moyen pour l'assassiner? Violer la Constitution pour la maintenir : le paradoxe est flagrant. Mais sauver la liberté par la plus effroyable des dictatures, cette méthode hypocrite avait déjà porté ses fruits à Berlin et à Munich. Si violente qu'elle pût être à Vienne, il était permis de douter qu'elle n'aboutît à un autre résultat.

Je le remarquais, en 1934, dans *Face à Hitler*, où j'écrivais :

« Le verdict du peuple autrichien, nous en connaissons les prémices, par les élections à Innsbruck, où les nazis ont obtenu une majorité écrasante. Le coup de clairon de Hitler a été entendu dans tous les pays de langue allemande, de Dantzig à Innsbruck.

« La position du chancelier Dollfuss s'en trouve menacée. Pour se consolider, il lui faut chaque semaine des secours financiers italiens, anglais et français, pour payer les gardiens armés de sa politique : les chômeurs déguisés en Heimwehren... Dès lors, on peut se demander si le bel argent prêté au « bon monsieur » Dollfuss (et au « bon monsieur » Schuschnigg) ne retombera pas, d'une façon ou d'une autre, dans la poche du Führer? Serait-il trop ironique de demander au Reich s'il prend la garantie de l'emprunt autrichien? Car enfin, le prêteur a bien le droit de vérifier l'emploi de son argent. »

Notre gouvernement peut regretter aujourd'hui mes justes avertissements.

Les Allemands considèrent que, depuis le régime carolingien jusqu'à 1866, le Tyrol et la Syrie étaient des territoires aussi allemands que la Thuringe et la Westphalie, et même davantage que la Silésie et la Poméranie. Hors de toute visée impérialiste, c'est simplement un sentiment de communauté nationale qui animait l'Allemagne, en face de la crise autrichienne.

La solution pacifique avait été indiquée par M. Rauschnig, chef des nazis de Dantzig : « *Que le gouvernement autrichien reprenne le contact avec le peuple, et que le peuple allemand d'Autriche dispose.* » On pouvait dénier le droit de faire une politique personnelle anti-allemande à un gouvernement qui n'avait pas le courage de soumettre cette politique au jugement souverain du peuple, comme l'a fait indubitablement Hitler, à maintes reprises.

Loin d'agiter les passions, les élections les apaisent par la numération réelle des forces en présence. Devant le verdict populaire, les partis s'inclinent et se comptent. Et les pays allemands montrent une soumission quasi-mystique à la loi souveraine du nombre.

« *Lorsqu'il voudra résoudre avec autorité la crise politique intérieure autrichienne, écrivais-je encore, le gouvernement de Vienne aura donc recours à la solution démocratique : l'appel au suffrage universel. La démocratie française ne saurait, sans se renier elle-même, désapprouver une consultation populaire dans le pays qui semblait jusqu'ici le plus démocratique : l'Autriche républicaine.*

« *La dictature du chancelier Dollfuss qui a dû prendre des décrets, dont les trois quarts sont illégaux, d'après le memorandum des trois Facultés de Droit d'Autriche, est surtout la dictature policière du ministre légitimiste*

de la sécurité, M. Fey, pour qui « le légitimisme légitime l'illégalité ».

« Si cette dictature a prouvé sa toute-puissance en prononçant la dissolution du parti national-socialiste, il serait peut-être imprudent de confondre dans l'avenir l'Autriche avec le cabinet Dollfuss. Celui-ci s'appuie un peu trop sur les planches pourries d'Autrichiens, qui ne sont pas nés, pour la plupart, en Autriche, mais qui jouissaient de prébendes impériales dans les Etats slaves de l'ancienne monarchie austro-hongroise. Il serait peut-être sage, si l'on veut faire une politique de longue échéance, de tenir compte de la fierté de la jeunesse autrichienne, qui n'entend pas rester soumise à une bureaucratie indigente, dans la dépendance économique et financière des puissances étrangères.

« On connaît enfin le mot célèbre de Talleyrand : « On ne peut pas s'asseoir sur la pointe des baïonnettes. » Le général von Schleicher, qui le citait, n'est resté au pouvoir que sept semaines. Les événements de Vienne peuvent réjouir les pêcheurs en eau trouble; mais c'est la pêche la plus hasardeuse qui soit : un compère imprévu peut tirer la ligne tendue par un autre. » (1)

C'est ce qui est arrivé.

Après l'assassinat de Dollfuss, — qui avait bombardé un quartier ouvrier à coups de

(1) Paul Ferdonnet. *Face à Hitler*, page 290.

canon! — le chancelier fédéral von Schuschnigg lui succéda, sous la protection de l'Italie, dont les troupes étaient massées sur le Brenner. La presse italienne fulminait. La colère du Duce éclatait dans ses articles officiels ou publics, qui lui déplairaient fort si, par malice, on les republiait.

Mais Hitler, dans la nuit du 13 mars 1938, a tiré la ligne tendue par Mussolini et portée par Schuschnigg.

Le chancelier fédéral ayant abusé du double jeu, rendu très difficile depuis le rapprochement germano-italien, le Führer en profita pour rentrer chez lui, à Braunau sur l'Inn, sa ville natale, située sur le territoire autrichien.

Mein Kampf (Mon Combat) nous avait loyalement prévenu à sa première page : « *La fusion des deux Etats allemands nous apparaît comme la tâche essentielle de notre vie à poursuivre par tous les moyens... La situation de ma ville natale m'apparaît comme le symbole d'un grand devoir.* »

Appelé au secours du nouveau chancelier Seyss-Inquart, Adolf Hitler fit occuper l'Autriche par la Reichswehr et fut reçu lui-même, à Linz et à Vienne, non comme un conquérant, mieux qu'un triomphateur, mais comme un libérateur. Qui n'a pas vécu ces journées mémorables, où l'enthousiasme du peuple autrichien unanime s'élevait jusqu'au délire, ne

connaît pas la vertu du lien du sang : c'était le cri de joie de l'enfant qui retrouve sa mère, un long cri d'amour jailli du cœur et un acte de foi et d'espérance.

Le plébiscite autrichien du 10 avril confirma la volonté populaire, exprimée déjà par l'explosion de sa ferveur hitlérienne. Par 4.267.819 voix contre 11.281, le collège électoral se prononçait à une majorité de 99,75 % en faveur du rattachement à l'Allemagne, où les élections générales donnaient à Hitler 99,03 % des suffrages.

L'axe Rome-Berlin trace du nord au sud de l'Europe un barrage qui, en temps de guerre, empêcherait le pétrole de passer de Roumanie ou de Mossoul dans le camp franco-anglais. Cet élément de sécurité italo-allemande, le Duce ne pouvait pas l'abandonner, malgré l'amertume d'un Anschluss séparant l'Italie de son alliée hongroise et lui faisant perdre ses positions d'influence en Europe centrale. Il a fallu la politique imbécile des sanctions, en 1936, pour souder les deux nations romaines et germaniques en un bloc formidable de 120 millions d'habitants, qui a enterré la question d'Autriche au profit de l'unité allemande.

En France, l'Anschluss avait trouvé depuis longtemps un écho très sympathique chez les partis républicains du Front populaire, dont le chef incontesté, M. Léon Blum, écrivait dans le *Populaire* du 24 mars 1931 : « *Qu'une*

affinité naturelle, faite de causes multiples, entraîne de préférence la petite Autriche d'aujourd'hui vers l'Allemagne, nul ne peut le nier, et « l'Anschluss » se place assurément dans les perspectives de l'histoire. Mais ramenons aussi l'événement à son exacte proportion. La minuscule Autriche d'à présent n'a plus rien de comparable avec l'ancienne monarchie austro-hongroise... Son incorporation ne rendrait même pas au Reich allemand l'équivalent en population et en territoire de ce que les traités de paix lui ont enlevé ou repris... Elle ne pourrait plus porter ombrage à personne, et ne serait plus que l'expression du moins contestable de tous les droits, le droit d'un pays à disposer de lui-même. »

Après la lecture de cet article du président Blum, on devine l'accueil méprisant des gauches au mendiant Schuschnigg, à Paris, le 22 février 1935. *L'Humanité* portait en manchette : « C'est tout juste s'il n'est pas entré par la gare des marchandises! »

Et voici les compliments du *Populaire* : « M. Schuschnigg, chancelier d'Autriche, n'a pas osé descendre à la gare de l'Est. Depuis quarante-huit heures, le bourreau des travailleurs autrichiens ne vivait plus. Il n'ignorait pas, en effet, que le peuple de Paris, alerté par les socialistes et les communistes, lui préparait une réception digne de lui. Il ne pouvait plus reculer. Il devait se rendre à Paris.

Mais il avait une de ces frousses que seuls peuvent éprouver les jésuites et les bourreaux. »

De leur côté, les Tchèques préféraient l'Anschluss à la restauration des Habsbourgs, dont l'hérédité serait aussi lourde que leur histoire fut tragique. M. Bénès pensait avec Palacky : « *Nous existions avant l'Autriche. Nous existerons encore après elle. »*

Pourtant la disparition de l'Etat autrichien a fait verser, après coup, des torrents d'encre et de larmes dans la presse française, comme si nous avions perdu quelque province lointaine. Au milieu de ces touchantes funérailles, on aurait sans doute péniblement étonné nos bons confrères en leur rappelant qu'il y a un quart de siècle, une grande guerre mondiale fut déclenchée précisément par l'artillerie lourde des 420 de l'Autriche, que les traités de 1919 punirent pour son crime (1).

(1) La guerre fut déclarée par l'Autriche le 31 juillet 1914. L'Allemagne intervint le 2 août.

CHAPITRE IX

LA CRISE TCHÈQUE ET LES SUDÈTES

Une anecdote instruit souvent mieux qu'un discours. C'est la vertu de l'information directe, qui sera toujours plus sensible et plus imagée que la vulgaire note d'agence, emboutie dans une formule clichée. Pour nous représenter la vie d'un Allemand sudète chez les Tchèques, apprenons à connaître le séjour d' « un Français chez les Tchèques » tel que, sous ce titre, l'Action française, du 14 avril 1938, nous le rapporte :

« M. Tanneguy Archdeacon, ingénieur français, dont le père fut député nationaliste de Paris, a fait la semaine dernière le voyage de Brno (Tchécoslovaquie) pour aller rendre visite à sa fiancée qui est Tchèque, et dont la famille habite la capitale de la Moravie. Il parle couramment la langue tchèque et a des amis tchèques, ce qui lui a coûté assez cher.

M. Archdeacon se trouvant, en effet, dans un café de Brno, a commis l'imprudence de sortir de sa poche « Candide », « Je suis partout » et l' « Action française », et d'exposer

à ses amis le point de vue de l'immense majorité des Français, qui, sans nourrir aucune prévention contre la Tchécoslovaquie, n'ont nulle envie d'aller se faire tuer pour défendre le régime de contrainte imposé par l'élément tchèque. Point de vue qui, il faut le reconnaître, fut parfaitement admis par ses interlocuteurs.

Mais quelqu'un écoutait la conversation qui se déroulait librement, à voix haute, personne n'ayant rien à cacher. De retour chez sa fiancée, notre compatriote y reçut presque immédiatement la visite d'un sbire qui l'invita à le suivre. Arrivé à la police, il fut sommairement interrogé par un fonctionnaire, accusé par ce tout-puissant personnage d'avoir « mal parlé de la Tchécoslovaquie et porté atteinte à son prestige » et, en dépit de ses protestations indignées, arrêté et jeté au cachot.

M. Archdeacon y passa vingt-six heures, en compagnie de six voleurs et d'un assassin, sans obtenir la permission de communiquer avec le dehors. Ce temps écoulé, il fut reconduit devant le même fonctionnaire, lequel lui fit savoir que la police était toute-puissante en pays tchèque (il s'en doutait), et qu'il devrait rester cinq ou six jours encore en prison, jusqu'au premier départ d'un convoi d'expulsés. A moins pourtant qu'il ne consentît à payer son billet de chemin de fer jusqu'à la

frontière, plus le billet aller et retour du policier chargé de l'accompagner, plus une somme de 50 couronnes, montant des frais de déplacement de ce dernier. Comme bien l'on pense, M. Archdeacon n'hésita pas : tout plutôt que le cachot de Brno.

Le même soir, ayant franchi la frontière à Lundeberg, il arrivait à Bernardsthal, en terre austro-allemande, où, naturellement, on lui fit l'accueil le plus charmant.

Les Tchèques exagèrent. Ils voudraient apporter de l'eau au moulin de leurs adversaires et justifier les accusations portées contre eux, qu'ils n'agiraient pas autrement. — J. D. »

Ce cas typique des mœurs policières de Prague laisse entrevoir le sort des minorités sudètes et autres, victimes de toutes les tracasseries et de toutes les provocations imaginables.

La connaissance des Etats totalitaires composant peut-être mon attitude d'hôte discret, j'ai toujours bénéficié de la plus haute courtoisie des autorités tchèques. J'ai pu circuler librement sur tout le territoire tchécoslovaque et respirer l'air vivifiant de ses Hauts Tatras, paradis terrestre des amants de la neige et de la nature vierge. Honoré d'une invitation à un banquet, le 20 février 1937, j'ai même eu la surprise d'entendre chanter la *Marseillaise*, comme au Parlement de Prague, par le même ténor, membre de la section fran-

çaise de la III^e Internationale, le député communiste Costes!... (1)

Le menu à la Chambord et à la Richelieu rappelait assez la vieille France. Etait-ce une plaisanterie? Nos Russes durent avaler une salade, dite japonaise, comme on en mange à Moscou, à l'hôtel Intourist. Enfin, la crème surprise fut vraiment une surprise : on ne s'attendait pas à une réminiscence du vieil empire austro-hongrois : « A la Dalmatienne ». Cependant, voici un document extraordinaire : la Pologne ayant trouvé accès à la mer grâce au corridor de Dantzig taillé à travers l'empire allemand, les impérialistes tchèques de 1919 émirent la prétention de percer, à travers le Burgenland et la Hongrie, un couloir leur permettant d'atteindre la côte dalmate, habitée par d'autres Slaves : les Croates.

C'eût été donner au nouvel Etat la forme d'une pieuvre, ayant sa tête à Prague. La Conférence de la Paix passa outre; mais elle fut moins intransigeante lors du tracé de la frontière allemande : le statu quo n'offrait-il pas aux négociateurs une solution commode? L'avenir s'est chargé de troubler la quiétude « joyeuse » des hommes d'Etat, sur la route de leurs destinées.

M. Jacques Delebecque rapporte un document d'une valeur exceptionnelle, étant signé

(1) Lors de sa présidence, M. Massaryk avait daigné me recevoir à une garden-party.

de feu le président Massaryk, fondateur de la Tchécoslovaquie. Sous le titre : *Les Slaves après la guerre* », il a publié, en juin 1922, à Londres, dans la *Slavonia Review*, un article où il exposait le point de vue tchèque de l'Etat national et le point de vue allemand de l'Etat plural. Or, entre ces deux thèses, le président Massaryk ne s'est pas prononcé.

Il a certes montré la nécessité du ralliement des Allemands à l'Etat. Mais le gouvernement tchèque a failli à la mission de cette réalisation, et l'Etat national éclate en morceaux dans l'année qui devait célébrer le triomphe de l'unité tchécoslovaque. Nous allons voir pourquoi.

La démocratie tchèque est assez charmante pour se permettre quelques fantaisies, telles que la censure des orateurs au Parlement, la suppression, par décision administrative, des pensions et des traitements des adversaires du gouvernement, le pouvoir extraordinaire de la police d'emprisonner jusqu'à six mois et de prélever jusqu'à cinquante mille couronnes, sans confier la procédure à un juge d'instruction, ni demander l'avis d'une Cour de justice.

Il y a d'autres mesures beaucoup plus raffinées, par exemple, la loi sur la Défense de l'Etat, entrée en vigueur le 23 juin 1936, qui a établi un régime d'exception pour les régions frontières sur une profondeur de vingt-cinq kilomètres. A première vue, que ne voilà-

t-il pas une juste loi, soucieuse de la défense nationale! Mais penchez-vous sur la carte : la Tchécoslovaquie a une frontière longue de 2.800 kilomètres, ce qui revient à constater que la bande des vingt-cinq kilomètres représente près de la moitié du territoire. Et, comme par hasard, c'est la moitié habitée exclusivement par les minorités allemandes sudètes, polonaises, ruthènes, hongroises, etc. Comprenez-vous maintenant le libéralisme de la démocratie sœur? La loi de défense nationale était un prétexte pour opprimer légalement les minorités : en premier lieu la minorité allemande.

Ce n'est pas tout. La presse est contrainte de ne publier que la version officielle des événements intérieurs. (Remarquons, en passant, que le service extérieur d'information vient de Londres pour plus des trois quarts.) Elle est soumise à la censure, à la saisie et à toutes les mesures pouvant la museler, y compris l'interdiction de paraître.

Le *Journal officiel* lui-même ne reproduit pas la partie des discours des parlementaires dont la publication ne plaît pas au gouvernement.

C'est pour cette caricature barbare de la démocratie, que le peuple français est invité à sacrifier les meilleurs de ses enfants.

Ce régime de basse police a été exaspéré par le mouvement unitaire chez les minorités.

Les Juifs ne pouvaient plus prétendre que l'unanimité du peuple allemand d'Autriche aurait été obtenue par la terreur hitlérienne, puisque, dans leurs propres cités, où leurs trafics sont protégés par la police tchèque, où la seule terreur dont on puisse parler est une terreur anti-hitlérienne, les Allemands sudètes se sont rapprochés sous le signe de la croix gammée. Les partis parlementaires ont fait harakiri : à l'exception d'une infime minorité de sociaux-démocrates (un pour cent), ils ont fusionné, comme en Allemagne en 1933, en un seul parti allemand sudète, le S. D. P. (*Sudenten Deutschen Partei*), dont le chef, ancien professeur de gymnastique, Conrad Henlein, a obtenu aux dernières élections municipales, comme un simple Hitler, quatre-vingt-onze (91,44) pour cent des suffrages allemands dans la région sudète, autour de la Bohême.

Les Tchèques accusent, de leur côté, un accroissement de leur minorité au pays sudète : il ne s'agit point là d'un progrès électoral, mais uniquement d'une augmentation de la population tchèque, par tchéquisation comme l'indiquent les exemples ci-après :

Prenons simplement les noms des candidats tchèques à Weseritz ville sudète : ils y habitaient : 1° Baclav Kral, depuis 1934; 2° Baclav Kozeny, depuis 1933; 3° Jan Sikora, depuis 1934; 4° Jan Vitek, depuis 1931; 5° Frantisek Steinocher, depuis 1929; 6° Ba-

clav Hanzal, depuis 1933; 7° Rudolf Schneider, depuis 1937, et 8 Josef Seiner, depuis 1937.

Autre exemple : à Georgswalde : 1° Josef Linhart, depuis le 29 octobre 1934; 2° Svato-pluk Staska, depuis le 2 mai 1934; 3° Karel Rykl, depuis le 11 août 1930; 4° Karel Vitovec, depuis le 21 février 1928; 5° Emil Blahovec, depuis le 28 novembre 1936; 6° Baclav Netusil, depuis le 1^{er} novembre 1934; 7° Baclav Zeithaml, depuis le 24 mai 1935; 8° Baclav Jirkovsky, depuis le 15 juillet 1931; 9° Frantisek Neuhaeuser, depuis le 15 novembre 1929; 10° Ladislav Prochazka, depuis le 8 mai 1937.

Et, à Fugau : 1° Jindrich Kovarik, depuis le 14 août 1929; 2° Antonin Modlik, depuis le 3 avril 1935; 3° Bohumil Jettmar, depuis le 17 décembre 1934; 4° Josef Cach, depuis le 26 août 1937.

La preuve est ainsi faite que pas un seul candidat tchèque n'habitait dans le pays, avant le traité de Saint-Germain : la liste des électeurs tchèques est aussi concluante.

Les élections se sont déroulées dans un calme complet, selon le mode de scrutin échelonné sur trois dimanches, ce qui est pour le moins bizarre. La loi électorale des Tchèques est unique au monde : elle a, par surcroît, un article 27 presque patriarcal : les élections sont bonnement supprimées dans les communes, où les partis se sont partagés les mandats en famille. Une paire de bourgeois suf-

fit. Demande-t-on aux contribuables, pressurables à merci, leur avis sur leur imposition? Taisez-vous et payez! Telle paraît être la devise de la République tchèque.

De la sorte, par exemple, le second dimanche des élections tchécoslovaques, le 29 mai 1938, sur 2.417 communes, 1.052 n'ont pas eu à émettre leur opinion. Dans 42 communes, les élections furent ajournées. Enfin, les électeurs de trois communes, probablement désabusés, renoncèrent à toute candidature : c'est un moyen comme un autre de manifester son mécontentement.

Pour connaître la situation des Allemands sudètes, d'après les statistiques officielles les plus récentes, consultons le « *Lexique statistique des communes de Bohême, de Moravie et de Silésie* », édition du Service statistique de l'Etat tchécoslovaque. Suivant le recensement de la population en 1930, la région allemande sudète compte 3.466 communes sur 15.734 communes de l'Etat tchécoslovaque.

Ces communes allemandes sudètes occupent une superficie fermée de 27.793 kilomètres carrés, soit 18,8 % de la superficie totale de la République (140.493 km carrés). Le nombre des Allemands sudètes s'élevait à 3.272.779, soit 22,2 % de l'ensemble de la population, qui compte 14.729.536 habitants.

Dans le reste de la Tchécoslovaquie (Tatras, Carpathes, etc.) vit aussi une minorité

allemande supplémentaire de 408.151 Allemands; soit 12,6 %.

La totalisation de ces chiffres officiels donne 3.680.930 Allemands habitant la Tchécoslovaquie.

Or, cette année, aux élections municipales, sur 2.737 communes, il y eut 1.456, soit 53,1 %, qui formèrent une liste allemande unique, sans concurrent. Et, dans l'ensemble, les listes de Conrad Henlein réunirent 91,44 % des voix allemandes sudètes.

Ce triomphe écrasant s'explique par le ralliement patriotique des nationalistes, des agrariens, des chrétiens-sociaux, des sociaux-démocrates et même des électeurs communistes, ces derniers jusque dans la proportion de 90 %, comme le montrent les résultats suivants :

A Georgswalde, les henleinistes obtiennent 4.612 voix contre 3.998, en 1931; les communistes tombent à 186 contre 520 en 1931, et les sociaux-démocrates s'affaissent à 91 contre 376, en 1931.

A Tepla, les henleinistes obtiennent 1.230 voix contre 866, en 1931, et les sociaux-démocrates descendent à 148 contre 378, en 1931.

A Komotau, les henleinistes dépassent 17.000 voix contre 13.000, en 1931. A Cerna Voda, ils obtiennent 93 % des voix : 1.125 sur 1.203. A Jarvonic, ils en ont 1.705 sur 1.836, etc.

Plusieurs centaines de communes leur ont

donné jusqu'à cent pour cent de leur suffrages, comme en Autriche, comme en Allemagne, mais avec cette différence énorme que les urnes étaient ici tenues par les Tchèques, sous la protection de la gendarmerie tchèque et sous l'occupation militaire tchèque, chaque jour plus provocante, ainsi que le drame d'Eger l'a fait voir, avec ses deux morts, dont la tombe a été recouverte par deux couronnes envoyées par M. Adolf Hitler.

A Prague même, les élèves allemands sudètes du Grand Séminaire ont adhéré en bloc au parti de Conrad Henlein, au début du mois de mai, et ils ont demandé à être ordonnés désormais par des évêques allemands, en territoire allemand sudète.

Comment en est-on venu là ? Oui, sans doute un peu, beaucoup peut-être par l'attraction singulière de Hitler et d'une Allemagne massive de soixante-quinze millions d'habitants. Mais savez-vous qu'un parti national-socialiste existait au pays sudète avant la guerre, au sein de l'empire austro-hongrois ? Ce parti, les Tchèques le supprimèrent en 1933. Du jour au lendemain, le 1^{er} octobre, Conrad Henlein le faisait revivre en fondant le parti allemand sudète.

Ce parti représente aujourd'hui une population allemande qui s'élève à près du quart de la population de la République tchécoslovaque, dont un peu plus d'un tiers seulement est tchèque.

Le droit que réclame la minorité allemande, comme les autres minorités, c'est l'égalité dans la République. Oui, c'est ce principe fondamental de la Révolution française, que les Tchèques refusent d'appliquer à ceux de leurs concitoyens qui n'ont pas l'avantage de descendre du Père Cech, par l'escalier des Avarès. Ceux-là mêmes qui condamnent le racisme, le pratiquent chez eux.

Cette mauvaise cause est-elle défendable ? Peut-être au nom de la loi du plus fort, au nom de la dictature de la Maffia, fondée, en 1914, par Massaryk, avant sa fuite à l'étranger... Le pays de Jean Huss ne s'en vante pourtant pas. Il invoque la sainteté de la démocratie, ce qui, en l'occurrence, est une gageure.

Mais de quelle démocratie ? de la démocratie royale des clubs et des classes cloisonnées de la Grande-Bretagne ? de la démocratie des décrets-lois, sans Parlement, du Président Daladier, de cette démocratie ploutocratique française, dont Charles Maurras (1) et André Tardieu (2) nous ont dépeint, l'un vu du dehors, l'autre vu du dedans, les déficiences effarantes ?

« Ah ! me dit un ami tchèque, vous n'y êtes pas ! N'avez-vous point remarqué que la confusion des races, à l'intérieur de la Tchéco-

(1) Charles Maurras : *Enquête sur la monarchie, La politique de l'Action française*, etc.

(2) André Tardieu : *La Révolution à refaire*. I. *Le Souverain captif*. II. *La Profession parlementaire*.

slovaquie nous apparente avec l'Amérique, dont le nom, d'ailleurs, est d'origine slovaque (en langue hongroise originelle : Emeric) ? Notre idéal démocratique est de ressembler à la grande démocratie des Etats-Unis. »

J'ai répondu à mon interlocuteur, un vrai Tchèque de Bohême, et non un émigré d'Amérique (les fondateurs de la Tchécoslovaquie furent, en effet, des Tchèques américains) : « Si vous voulez connaître les beautés de la démocratie américaine, lisez cet article paru dans Paris-Soir le 15 octobre 1937, sous le titre effrayant : « C'est la loi du lynch », par Curt Riess.

On sait que les Etats-Unis ont aussi leurs Allemands, une bonne douzaine de millions, leurs juifs (presque tout New-York) et toutes les races européennes. Ils ont au surplus une forte minorité noire. Les nègres d'Amérique sont donc citoyens des Etats-Unis. Ils votent, s'ils peuvent. Comment cela ? Le professeur Forrester B. Washington, recteur de l'Université d'Atlanta, interrogé par M. Curt Riess, nous l'explique : dans les Etats du sud, il y a d'abord l'impôt d'urne (prohibitif au prolétariat). Puis vient le « test » dit de propriété : dans quatre Etats, on a le droit de voter seulement si l'on possède au moins de 300 à 500 dollars de biens. Dans tous les Etats, il y a ce qu'on appelle le test d'instruction. Les autorités font subir un petit examen aux

électeurs, tant blancs que noirs. On devine combien peu de noirs passent à travers ces diverses formalités, qui sont pour eux autant de barrages. Voilà le système électoral américain. »

En réfléchissant et en voyant chez notre interlocuteur, non une réaction démocratique, mais une joie mauvaise, j'ai regretté mon sage conseil : qui sait si, dans un avenir prochain, les Tchèques ne vont pas imiter, contre leurs minorités, les procédés de leurs émigrés en Amérique contre la minorité noire ?...

O démocratie ! Quelle tyrannie camouflée se pare de ton nom ! Ah ! comme il doit bien rire, le fin, le spirituel, l'éminent Président Bénès, quand il est seul dans son cabinet de travail, face à un microphone, où sa voix féline s'enfle pour lancer sur les ondes éthérées l'appel pathétique à la Démocratie...

Les Loges maçonniques de Prague enthousiasmées font une batterie d'honneur en son honneur. Les Juifs en profitent pour faire la quête, dite de « La Liberté ! » Les ouvriers tchèques se croient déjà en Moscovie et, comme à Plzen (Pilsen) remplacent, par des communistes, les propres partisans de l'illustre M. Bénès.

Et dans le territoire des minorités, la soldatesque tchèque, bien habillée, bien nourrie et — pourquoi pas ? — bien arrosée de la bière de Pilsen, qui ne vaut là-bas que qua-

tre couronnes le litre, la soldatesque tchèque, en tenue de guerre, traite la population allemande sudète comme un peuple ennemi, barre les routes, tient les voyageurs pour autant d'espions, telle l'aventure d'une noble anglaise, dont la pudeur fut mise inutilement à une complète épreuve, et les incidents quasi quotidiens dont je dresse ici l'éphéméride du 1^{er} mai à la mi-juin 1938.

1^{er} mai : agression tchèque : un avocat allemand sudète est blessé grièvement.

2 mai : brutalités de soldats tchèques à Reichenberg.

3 mai : mêmes incidents à Komotau.

4 mai : et à Trautenau.

6 mai : agressions tchèques à Komotau et à Prague, où un étudiant allemand est grièvement blessé.

A l'occasion de la fête anniversaire de Conrad Henlein, à Asch, la foule de ses amis assemblée devant sa maison est matraquée par la police. Il y a plusieurs blessés.

A Maerich-Schoenberg, des soldats, baïonnette au canon, dispersent des ouvriers allemands sudètes. A Eger, des soldats rossent des Allemands sudètes. A Prachatitz, des Tchèques maltraitent des Allemands sudètes.

7 mai : à Falkenau des soldats tchèques traquent des sudètes.

8 mai : à Niedergeorgenthal, des tchèques attaquent une réunion de travailleurs alle-

v. Anton Karlgren
"Le chame tchèque slovaque"

mands sudètes. Dans le train de Reichenberg un étudiant allemand sudète est à moitié assommé, parce qu'il parle dans sa langue maternelle.

9 mai : à Niedergeorghenthal, un groupe d'enfants est sérieusement malmené par des Tchèques. Incidents semblables à Brux et à Gorkau.

14 mai : à Klattau, une voiture est arrêtée sur la route par des Tchèques, qui maltraitent le conducteur allemand sudète.

15 mai : à Trupschitz, un gymnaste allemand sudète est attaqué par des soldats tchèques.

16 mai : à Saaz, un apprenti allemand sudète est passé à tabac par la police tchèque.

17 mai : à Pregnitz, agression tchèque : plusieurs jeunes filles et gymnastes sont blessés ainsi que le docteur qui les secourait.

18 mai : à Udwitz, cinq allemands sudètes sont blessés par des policiers tchèques.

19 mai : à Brunn (Brno) plusieurs femmes et jeunes filles allemandes sudètes sont lâchement attaquées et rossées jusqu'au sang.

20 mai : des soldats tchèques font la chasse aux Allemands sudètes à Komotau : il y a plus d'une centaine de blessés.

21 mai : mobilisation tchèque. Les allemands sudètes Boehm et Hofmann sont tués, à Eger, d'une même balle tirée à sept mètres dans le dos. Des soldats tchèques tentent de faire sauter le pont frontière de Bernhardtshthal.

22 mai : à Mics des soldats tchèques maltraitent un paysan et lui promettent la potence.

23 mai : le député allemand sudète Eichholz est victime d'une agression à Brux. Un avion militaire tchèque, violant la frontière, survole la ville saxonne de Baerenstein. A Jaktar, des soldats tchèques rossent un enfant de 15 ans et le bâillonnent pour l'empêcher de crier.

24 mai : le gouvernement tchèque présente ses excuses au ministre d'Allemagne, au sujet des violations de frontière. Des soldats tchèques tentent d'incendier le pont frontière entre Ulrichsberg et Hohenfurth. Un avion militaire tchèque survole la Bavière à Schirmding et à Waldsassen. Un autre avion identique survole Gross-Schoenau en Saxe. Un troisième est reconnu au-dessus de Klingenthal et un quatrième à Jedenspeignen.

25 mai : un avion militaire tchèque survole Nieder-Retzbach, sur le territoire allemand. Des soldats tchèques tirent sur des Allemands.

26 mai : à la frontière de Freistadt, un paysan allemand est assommé à coups de crosse par des soldats tchèques.

27 mai : un avion militaire tchèque survole Gmund, en Autriche allemande.

28 mai : à Grosswasser, les orateurs d'une réunion du parti de Conrad Henlein sont blessés à leur retour.

29 mai : quatre allemands sudètes sont bles-

sés : trois à Eichenberg et un à Unterseiffen. Une instruction est ouverte contre les fonctionnaires allemands sudètes du tribunal de Reichenberg, pour avoir fêté le premier mai. A Nieder-Ullersdorf, des soldats tchèques menacent de leur baïonnette une dame Exner dans son lit, pour l'obliger à livrer son drapeau à la croix gammée, qu'elle avait pourtant hissé, selon la loi tchèque, à côté du drapeau de la République.

31 mai : à Maerich-Schoenberg, un citoyen du Reich est gravement maltraité par des soldats tchèques, à cause de ses chaussettes blanches, signe de ralliement des Sudètes.

1^{er} juin : à Eger, un adjudant tchèque tire sur deux Allemands, qui sont grièvement blessés aux genoux.

2 juin : un avion de la gendarmerie tchèque survole Kœnigswalde, Baerenstein, Hammer, Unterwiesenthal, en Allemagne.

3 juin : à Haslau, près de Asch, un policier tchèque, faible d'esprit, menace de son revolver les hôtes d'un café et décharge son arme à huit reprises, après quoi les gendarmes tchèques se décident à l'arrêter. Cinquante et un journaux sont saisis : vingt et un journaux allemands, treize journaux allemands sudètes et dix-sept journaux hongrois, slovaques, ruthènes, polonais et ukraniens.

5 juin : à Brunn (Brno) un étudiant allemand est blessé à la tête, parce qu'il porte des chaussettes blanches. (Français qui voya-

gez en Tchécoslovaquie, portez des chaussettes rouges ou noires, car les bleues sont slovaques et les blanches allemandes : que le pauvre monde est donc compliqué, au fameux siècle du Progrès !)

6 juin : à Bodenbach, vingt allemands sudètes du service d'ordre de Conrad Henlein sont blessés par des Tchèques. Une chasse aux Allemands est organisée à Liboch.

7 juin : à Obermoldau, un prêtre qui portait les derniers sacrements à un mourant est grièvement blessé sur son chemin, par des disciples de Jean Huss.

9 juin : à Ullitz, des soldats tchèques blessent un Allemand sudète.

10 juin : à Iglau, des Tchèques blessent plusieurs Allemands sudètes. L'un des agresseurs s'écrie : « Je t'abats, toi, chien allemand. »

11 juin : à Wandsdorf, des policiers tchèques font la chasse aux Allemands sudètes à coups de crosse. Pour réclamer la libération des prisonniers dix mille habitants de la ville assiègent le Palais de Justice. On compte un certain nombre de blessés.

12 juin : à Bodenbach, un médecin allemand sudète est blessé par des Tchèques, dont un fonctionnaire des finances en uniforme. A Reichenberg, cinq Allemands sudètes sont blessés.

13 juin : à Maerich-Schoenberg, des Tchèques attaquent des Allemands sudètes, qui ont vingt-huit blessés.

Cette liste lamentable présente un caractère exceptionnel : toutes les victimes, morts et blessés, sont allemandes. Est-ce possible ? Est-ce croyable ? Est-ce certain ? J'ai vainement quémandé une liste tchèque à y opposer. « La discipline allemande » invoque-t-on à Prague, a empêché des agressions sudètes : voilà pourquoi les Tchèques n'ont pas eu à suivre un seul cortège funèbre.

Cet immense fait acquis, il est facile d'imaginer l'atmosphère de terreur dans laquelle vivent les minorités en Tchécoslovaquie. Cette terreur méthodiquement réalisée explique le programme de revendications posé à Carlsbad, le 24 avril, par le chef du parti allemand sudète, Conrad Henlein. Ce programme comporte huit articles :

1. *Etablissement de l'égalité des droits entre le groupe ethnique allemand sudète et le peuple tchèque;*
2. *Reconnaissance de la personnalité morale du groupe allemand sudète;*
3. *Détermination du pays sudète;*
4. *auto-administration allemande à l'intérieur du pays sudète, dans les domaines de la vie publique intéressant la population allemande;*
5. *introduction de dispositions légales assurant la protection des Allemands vivant en dehors du pays sudète;*
6. *suppression des injustices commises depuis 1918, au détriment des Allemands sudètes et réparation des dommages causés par ces injustices;*
7. *reconnaissance et application du principe : dans la région allemande,*

fonctionnaires allemands; 8. entière liberté de se réclamer du germanisme et de la conception allemande du monde (national-socialisme et croix gammée).

A première vue, ces conditions paraissent inacceptables; mais si on étudie les motifs qui les inspirent, on a l'impression pénible, en croyant s'appuyer sur le roc tchèque, d'avoir le pied enfoncé dans la vase.

Dans ce pays sudète, qui est tout de même tchécoslovaque (les Tchèques nous l'ont assez ressassé !) les services publics sont totalement entre les mains des Tchèques. Les exceptions, les voici : à Dittersbach, 6 Tchèques et un Allemand; à Friedland, 116 Tchèques et 29 Allemands; à Heinersdorf, 30 Tchèques et 4 Allemands; à Neustadt, 40 Tchèques et 4 Allemands et à Hermsdorf, 20 Tchèques et 1 Allemand.

La statistique tchèque officielle nous apprend que, de 1921 à 1930, le nombre des fonctionnaires allemands, déjà si petit, est encore tombé de 41,0 % dans les Postes et Télégraphes, de 48,5 % dans les chemins de fer, de 49 % dans l'administration et de 70 % dans l'armée.

Dans le même temps, le nombre des fonctionnaires allemands est descendu de 47.555 à 14.712 et celui des ouvriers allemands d'Etat de 42.750 à 18.341.

En 1934, sur 396 commandes de l'Etat intéressant le pays allemand sudète, 332 furent

accordées aux firmes tchèques, qui ne représentent pas 15 % de l'ensemble des firmes en Tchécoslovaquie.

En 1935, la même région allemande ne reçoit que 4,5 % des crédits concernant les constructions de l'administration.

Naturellement les Allemands sudètes contribuent, dans la plus lourde mesure possible, aux charges de l'Etat tchécoslovaque. Au début, par exemple, en 1923, 56 % de tous les impôts étaient payés par la région industrielle sudète (1).

Du 1^{er} mars jusqu'au 1^{er} octobre 1937, les fournitures de l'Etat furent commandées dans la proportion de 20,8 % à l'industrie tchèque, qui représente 80 % de l'industrie tchécoslovaque !

Le Président du Conseil des ministres, M. Hodza, a donné à la commission du budget le pourcentage suivant des nouvelles situations créées cette année dans l'administration : Tchèques : 88,61 % ; Allemands sudètes : 8,52 %. La tchéquisation du pays allemand sudète a entraîné le congédiement de 40.000 fonctionnaires sudètes. Prenons au hasard le cas de Tuschkau, qui comprend 13.623 habitants allemands sudètes et 3.204 Tchèques : on n'y trouve pas un fonctionnaire allemand.

S'il y avait encore une Société des Nations, occupée à autre chose qu'à formuler des sanc-

(1) Déclaration de M. Klofatch au Sénat de Prague.

tions dans la lune et à régler la prostitution et l'usage de l'opium en Chine, Genève aurait depuis longtemps mis à son ordre du jour les violations sans nombre du traité de Saint-Germain et des conventions sur les minorités. Peut-être alors que nous n'aurions pas aujourd'hui à déplorer la crise tchèque. Le démon a malheureusement conseillé le Président Bénès, qui vient nous dire aussi : « *Je n'ai pas voulu cela !* », la défense instinctive du coupable effrayé devant son œuvre. Et c'est regrettable enfin pour la gloire de cet homme d'Etat, ombre grise du Quai d'Orsay depuis la guerre, et qui usa de son influence extraordinaire pour entraîner la République française dans son sillage soviétophile.

Les résultats sont particulièrement douloureux pour les Tchèques, dont le Président du Conseil, qui s'apprêtait à fêter les vingt ans de son pays, devait avouer à notre grand confrère anglais, M. Ward Price, le 4 juin dernier : « *Toute la Tchecoslovaquie est à reconstruire.* »

C'est aussi l'opinion des minorités. Sait-on ce que, dans leur propre pays, les Allemands sudètes ont souffert, depuis 1919, par leur remplacement par des travailleurs tchèques ? Plus de cent mille furent jetés à la rue sans travail. Le chômage est sans doute une maladie générale, mais pour d'autres causes moins affligeantes. Or, en Tchecoslovaquie, à l'épouvantable misère qui s'ensuivit, trente

mille Allemands sudètes préférèrent la mort volontaire. Voilà un chiffre sinistre qui devrait émouvoir les cœurs tchèques, s'ils ont encore autre chose que de la haine, cette haine inhumaine, dont les incidents quotidiens portent témoignage et dont on lit jusque sur les murailles la trace affreuse.

Alors on se sent moins mal disposé à entendre, le 1^{er} mai, le discours acerbe de Conrad Henlein.

« Le devoir de l'Europe ne peut pas être de soutenir par tous les moyens le principe de la toute-puissance tchécoslovaque contre le principe de l'égalité des droits de tous les peuples en Tchécoslovaquie. Au contraire, le devoir de l'Europe serait de réaliser cette satisfaction intérieure. »

« Nous considérons que la position juridique actuelle de l'Etat est en opposition avec les promesses et les assurances de la délégation tchécoslovaque à la Conférence de la paix, avec le traité de Saint-Germain et avec les bases juridiques de la Constitution de l'Etat. C'est pourquoi nous ne pouvons pas le reconnaître pour base de l'ordre durable des relations nationales. »

Ce qui est en cause, ce ne sont pas des paragraphes morts, mais les droits vivants du groupe de la population allemande. Je déclare devant le monde entier : nous ne voulons aucun privilège vis-à-vis d'un autre peuple en

Tchécoslovaquie, mais nous ne voulons pas non plus être mineurs. Nous ne voulons conquérir aucune province tchèque, mais aussi ne pas perdre notre propre pays. Nous ne voulons exercer aucune souveraineté sur le peuple tchèque, mais nous ne voulons pas non plus être dominés par lui.

« *Nous n'exigeons rien qui puisse blesser la souveraineté et l'intégrité de la République tchécoslovaque, rien qui ne soit pas d'accord avec le droit général des peuples à une vie propre. Mais il n'y a pas seulement une intégrité du peuple tchécoslovaque, il y a de même une intégrité de l'allemanité sudète et de son territoire. Qui viole cette intégrité — et elle est violée depuis vingt ans — est notre ennemi. »*

CHAPITE X

REVISION OU AUTONOMIE ?

Pour résoudre le problème des minorités, la Tchécoslovaquie a le choix entre la révision des traités et l'autonomie des peuples qui vivent, dans son sein, sur des territoires définis, en majorité compacte. Cette dernière solution est la seule qui soit à l'ordre du jour des revendications allemandes sudètes, slovaques, ruthènes, etc...

Il serait donc inutile d'examiner la première, si l'opinion britannique n'en avait pas été saisie par la presse et par l'un des plus hauts dignitaires de l'Eglise anglicane, dont on connaît l'influence considérable à Londres, le Rév. W. R. Matthews, doyen de la cathédrale de Saint-Paul.

« L'écrasante majorité des Sudètes, a-t-il dit, désire l'incorporation au Reich. La géographie ne s'y oppose pas (1). On se demande quelles raisons morales pourrait invoquer l'Angleterre pour refuser de recommander un

(1) En raison du voisinage du Reich sur le pourtour de la Bohême.

plébiscite destiné à décider de l'avenir des Sudètes. Ce serait vraiment une tragique ironie si, après avoir soutenu une guerre pour défendre le principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, la Grande-Bretagne se trouvait entraînée dans une autre pour combattre l'application du même principe. »

Entre parenthèses, la Grande-Bretagne était poussée par de plus puissants intérêts que la sauvegarde des grands principes du Droit. Le Président Wilson vint à point pour idéaliser la lutte contre le militarisme prussien. Officiellement, il s'agissait au début de venger la neutralité belge. Le 4 août 1914, quel est l'Anglais qui a pensé aux droits des Sudètes, des Slovaques et des Ruthènes? Vingt-quatre ans plus tard, le plus grand journal anglais : *The Times*, conclut ainsi : « Il est facile à comprendre que le gouvernement tchèque ne soit pas désireux d'accorder un plébiscite dont le résultat serait vraisemblablement une demande de transfert du territoire des Sudètes et la perte de ce territoire pour la République. Cependant, s'ils pouvaient s'y résigner et accorder un choix similaire aux autres minorités, hongroise et polonaise, les dirigeants de la Tchécoslovaquie pourraient, en définitive, y gagner, en ayant un peuple homogène et satisfait, encore plus nombreux que celui de la Belgique et de la Hollande et deux fois plus nombreux que ceux du Danemark ou de la Suisse.

« Si ce fut une injustice d'avoir inclus ces minorités dans la nouvelle République, cette injustice serait réparée; et les Etats voisins, qui prennent un intérêt racial au sort de leurs compatriotes, devraient s'en occuper eux-mêmes et perdraient toutes sortes de droits d'intervenir dans les affaires de la Tchécoslovaquie. Ce serait un brutal remède pour le malaise présent, mais on peut avoir besoin de quelque chose de brutal. »

Il y a quatre ans, je l'écrivais déjà : la grande illusion de l'heure présente, c'est d'étayer la paix sur des pactes sans sanction, des ententes économiques éphémères et des accords financiers à courts termes, tous basés sur le maintien des contraintes imposées par les vainqueurs aux vaincus de 1918, dans le cadre des frontières de Versailles, de Trianon et de Saint-Germain, considérées comme idéales, définitives et sacrées.

Après vingt années d'efforts insensés pour établir des rapports confiants entre les nations, on constate, en 1938, l'impuissance des pacifistes à faire de cette paix dictée, une paix acceptée; on touche au point culminant de la crise économique, compartimentée entre des barrières douanières hostiles; on aperçoit le danger du morcellement de l'Europe centrale et du groupement hétéroclite de peuples divers dans le nouvel Etat tchécoslovaque; et, partout où le conflit des races, des langues et des intérêts s'envenime au contact

des frontières contestées, la fièvre des meilleurs esprits — entendons des plus pacifiques — laisse craindre, pour un proche avenir, la crise même de la politique internationale.

Le revers de la médaille de 1919, frappée par la victoire militaire du maréchal Foch, — la plus grandiose de l'Histoire — c'est précisément d'avoir dû sacrifier parfois des minorités dont l'ensemble fait, en Tchécoslovaquie, la majorité de la population.

Un point de vue stratégique préconçu, dont l'avenir devait se charger de dévoiler l'erreur, n'a pas tenu compte de la fierté individuelle des minorités, ni de leurs droits naturels les plus sacrés. Les fautes se paient, et nous les payons. M. Bénès n'avait certainement pas prévu le procès de son œuvre : il est ouvert.

Mais la bonne volonté ne suffit pas pour le clore, il faut dire le Droit, et, pour être d'accord sur ce Droit, s'en remettre à l'ordre objectif de la nature. C'est le Droit naturel, écrit le professeur Le Fur (1) et non la volonté arbitraire des Etats qui doit régler les rapports entre eux. Et le Droit naturel est comme un Droit positif en puissance. Il s'agit seulement de le découvrir, quand de nouveaux rapports juridiques se présentent.

Cette théorie doit s'appliquer aux associations d'individus, aux races quand elles sont à peu près pures, aux groupements d'indivi-

(1) Dans *Les Lettres*, page 310.

du; mais il est évident qu'elle n'a plus rien d'absolu en ce qui concerne les Etats et leurs rapports mutuels, car le Droit naturel n'a pas prévu l'existence des Etats tels que les Etats-Unis, la Suisse, la Belgique et la Tchécoslovaquie...

« *La loi, selon Saint Thomas (1), est d'abord et avant tout une œuvre, non de la volonté qui est simplement de la force, mais de la raison, qui est un jugement discernant le juste et le convenable dans certaines circonstances déterminées. Ainsi la raison est un tribunal, et la loi une sentence où la volonté intervient comme force exécutoire, mais seulement cognita causa.*

« *La volonté est ainsi une puissance liée et subordonnée. Si ce ministre de la raison voulait passer outre à la raison, son autorité ne serait qu'autoritarisme, son prestige une duperie morale, sa justice une force camouflée. Si on abolit l'arbitrage souverain de la raison, on n'aboutit qu'à l'anarchie des volontés divergentes, car tout homme, qui a du pouvoir, est tenté d'en abuser. Or cette tentation est neutralisée, si on imprime à l'autorité une orientation spirituelle, une finalité supérieure. »*

C'est la doctrine du Droit naturel : « *Chacun reconnaît, dit le professeur Le Fur, que du moment que la notion de la justice est*

(1) Hoijer : *Les traités internationaux*. Paris, 1928, T. I. p. 226.

admise — et il n'est pas un juriste digne de ce nom qui ne l'admette — il est impossible de lui faire jouer un rôle secondaire, subordonné à la force, par exemple; il est encore plus facile de la nier radicalement que de la reconnaître et de déclarer ensuite, que le Droit positif, n'a pas à en tenir compte (1). Il faut donc substituer les solutions de la justice à celles de la force. »

Les traités de Trianon et de Saint-Germain ne sont donc pas justes? Reconnaissons, d'après les documents de notre étude, qu'ils furent l'œuvre de la Force, née de la puissance des armes. Et il ne semble pas qu'on puisse demander sérieusement « *si les gouvernements sont infailibles ou s'ils peuvent se tromper* ». Il fallait toute l'ironie de Platon pour poser cette question dans la bouche de Socrate (2).

Si les traités sont mauvais, faut-il les réviser? A cette question juridique, l'Histoire répond affirmativement depuis cent ans. Ainsi, par l'acte du Congrès de Vienne, Cracovie fut déclarée cité libre, indépendante et neutre, sous la protection de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. Or, à l'occasion de la révolution polonaise, en 1846, les puissances protectrices occupèrent la ville et l'attribuèrent, par la convention de Vienne, à l'Autri-

(1) Le Fur : *Le droit naturel et le droit rationnel ou scientifique* (Revue de Droit International, 1927, tome 1, page 659).

(2) Platon : *L'Etat ou la République*.

che, qui céda quelques districts de la Galicie à la Russie. Le petit Etat de Cracovie était rayé de la carte politique de l'Europe centrale.

La Belgique offre un double exemple très remarquable du cas que les grandes puissances ont fait de la « sainteté des traités ». Le premier remonte à 1831, au traité qui garantissait l'indépendance de la Belgique et fixait ses frontières. Deux ans plus tard, les Hollandais envahissaient son territoire. Les Français accoururent pour la défendre. Que firent les autres puissances signataires du traité ? Elles le déchirèrent et imposèrent à Bruxelles un nouveau traité, que la France dut signer et qui céda à la Hollande quelques districts.

Le second exemple est celui de 1914. La neutralité belge n'empêcha pas les armées allemandes de s'ouvrir, à travers la Belgique, une voie sûre pour envahir la France.

Le respect des traités, tant bafoué dans le passé, n'est-il pas le fondement du Droit des gens ? Le préambule du pacte de la Société des Nations le rappelle. La seule réserve nécessaire, indique Le Fur (1), c'est la clause : « *rebus sic stantibus* », simple conséquence de la « *lex in perpetuum valitura*. »

Cette clause permet à la France d'abroger, en 1848, les traités de 1815. La Russie la fit

(1) Le Fur. *Philosophie du Droit international* (Revue générale de Droit international public, 2^e série, tome III, p. 587).

jouer, en 1870, pour s'affranchir des dispositions de l'article II du traité de Paris de 1856, stipulant la neutralisation de la mer Noire. En vertu de la même clause, l'Autriche-Hongrie s'annexa la Bosnie-Herzégovine en 1908, malgré le traité de Berlin de 1878 et la Convention de Constantinople de 1879. La Chine l'invoqua en 1919, pour annuler les conventions passées avec la Russie au sujet de l'autonomie de la Mongolie. Et la même année, la France l'appliqua pour dénoncer les clauses de 1815, concernant la zone neutralisée de la Savoie.

Cette clause « *rebus sic stantibus* » a été réduite à l'impuissance par le Covenant, qui interdit aux membres de la Société des Nations de se libérer de leurs obligations par un acte unilatéral. Mais l'accord des puissances signataires d'un traité peut modifier ce traité : ce fut le cas de l'Allemagne et de l'Autriche, en 1938. L'Anschluss librement consenti permit la disparition de l'Etat autrichien au sein de la Grande Allemagne, car les éléments essentiels des traités entre les nations, comme d'ailleurs des contrats entre les individus, sont le consentement mutuel librement exprimé, la capacité des parties contractantes et un objet licite au point de vue international (1).

Une question reste posée, à laquelle les juristes les plus éminents n'ont pas répondu,

(1) Voir Fauchille. *Traité de Droit International Public*. Paris, 1923. III partie, page 297.

en l'absence de toute jurisprudence et en présence de faits historiques contradictoires. Après vingt ans de possession, la Tchécoslovaquie peut-elle invoquer la prescription acquisitive?

« Un Etat acquiert par prescription, lorsqu'il a possédé paisiblement pendant un temps suffisamment long, le territoire dont il s'est emparé sans titre, par le seul effet de la violence ou en vertu d'un traité régulier de cession, mais à la suite d'une guerre injuste et contre la volonté de ses habitants. En l'absence de loi positive, il est impossible de déterminer ici à priori, le délai de la prescription: elle n'en est pas moins, dans bien des cas, le plus solide fondement des droits des Etats (1).

Le long silence du dépossédé peut être présumé comme un abandon tacite : ce n'est pas le cas de la Tchécoslovaquie, où les minorités n'ont pas cessé de protester contre leur incorporation, depuis la signature des traités.

Cette théorie de Grotius et Vattel fut complétée par Eugène Ortolan, qui soutint que l'Etat qui accroît la prospérité du territoire annexé, acquiert un certain droit sur ce territoire : ce qui ne s'applique pas non plus à l'Etat tchécoslovaque, dans le cadre duquel les peuples étrangers ont été, au contraire, appauvris.

Aujourd'hui, on estime généralement que

(1) De Lapradelle et Niboyet. *Répertoire de Droit international*.

la prescription se justifie par la nécessité de la stabilité de l'ordre international. Mais peut-on appeler le chaos tchécoslovaque : un élément de l'ordre international?

Et combien de temps faut-il pour acquérir cette prescription? Trente ans, selon le Droit Civil. Et nous en sommes à vingt. Soixante ans, d'après le traité du 2 février 1897, conclu entre la Grande-Bretagne et le Vénézuéla. Quarante-neuf ans n'ont pas suffi à prescrire la possession de l'Alsace-Lorraine.

Mille ans même sont insuffisants. C'est M. Millerand qui l'écrivit dans la Lettre d'Envoi du Traité de Trianon, du 6 mai 1920 : *« Un Etat de choses, même millénaire, n'est pas fondé à subsister, lorsqu'il est reconnu contraire à la justice. »* Il ne saurait donc être question, dans l'affaire tchèque, d'une acquisition prescriptive quelconque.

Dans un style brutal, M. Bertrand de Jouvenel écrivait dans *La République*, le 6 octobre 1930 : *« Il faut réviser les traités de paix. Voilà douze ans que l'on tente de pacifier l'Europe. Aussi vainement que l'on tenterait de mettre en équilibre une table boiteuse. Il faut d'abord raboter. Il faut d'abord réviser... L'arbitrage doit remplacer la guerre, mais si l'arbitrage est basé sur les traités existants et que ceux-ci soient inégaux, il est évident que l'arbitre ne pourra rendre justice... Bref, la renonciation à la violence a une contre-partie nécessaire : l'organisation d'une*

procédure pacifique. Nous avons négligé la contre-partie. Il faut réviser. C'est-à-dire qu'il faut premièrement sur certains points bien définis, changer les stipulations des traités. »

Comme le disait André Maginot, au 13^e Congrès des Mutilés belges : « *Ces traités, nous ne les considérons pas, ainsi que certains nous en prêtent la pensée, comme intangibles. Aucune œuvre humaine ne saurait avoir cette prétention. »*

Le grand historien Albert Sorel avait montré l'instabilité des lois humaines : « *Les traités sont l'expression des rapports qui existent au moment où ils sont conclus. Les droits qu'ils stipulent ne survivent jamais aux conditions dans lesquelles ils ont été établis. »*

L'application du traité de Versailles n'a-t-elle pas commencé par une révision tacite, dans la question de la livraison des coupables de guerre? Le traité de Sèvres, imposé à la Turquie, en 1920, a été remplacé trois ans plus tard, par le traité de Lausanne. Les traités de Rapallo, en 1921, et de Nettuno, en 1924, entre l'Italie et la Yougoslavie, ont sanctionné la mainmise sur Fiume par Gabriele d'Annunzio et délimité une nouvelle frontière italo-yougoslave.

En 1922, les traités de Saint-Germain et de Trianon ont subi une révision unilatérale pour déplacer la frontière austro-hongroise dans le Burgenland, au moyen d'un plébiscite, à

Sopron, qui s'est prononcé en faveur de la Hongrie, le 13 décembre 1921.

En 1925, le pacte de Locarno a réglé le problème occidental en modifiant, sur certains points, le traité de Versailles. A son tour, il a été abandonné, en 1937, par l'Allemagne, l'Italie et la Belgique. En 1932, la France a demandé à la Suisse la révision des traités de 1860, concernant les zones franches de la Savoie et du pays de Gex.

A Lausanne, le chapitre V du traité de Versailles a été annulé, les réparations ayant été réduites à un solde de trois milliards. L'égalité des droits a été reconnue à l'Allemagne, entraînant la révision des clauses militaires du traité de Versailles, tombées en désuétude. En 1933, la révision des dettes de guerre à l'Amérique fut à l'ordre du jour de la politique internationale; et la France a réservé son paiement. Enfin, en 1938, la République française a cédé une égale zone d'influence militaire dans le Sandjak à la Turquie : autant de révisions pacifiques auxquelles tous nos gouvernements ont souscrit. Rien ne s'oppose donc, ni en droit, ni en fait, à une révision des frontières de la Tchécoslovaquie.

Lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères de son pays, M. Bénès, lui-même, ayant la claire vision des nécessités inéluctables de l'avenir, n'écartait pas la possibilité d'un remaniement européen, dans le *Mittleuropa*, pourvu que l'entente se fasse directement en-

tre les Etats intéressés et avec leur libre assentiment, dans une atmosphère de tranquillité, après des années de paisible collaboration, de telle sorte qu'il n'y ait capitulation de l'un ou de l'autre pays, ni pression ou chantage de l'un contre l'autre; et qu'enfin, grâce à des compensations équitables, l'intérêt des deux pays soit pleinement respecté, pour obtenir des parlements et des opinions publiques le consentement de plein gré. Dans cet esprit, calme comme la mer, longtemps après l'ouragan, et avec la bonne volonté mutuelle des gouvernements et des peuples, la révision des traités s'est poursuivie sous l'empire des nécessités de la politique internationale.

Voilà le problème juridique intéressant la révision des frontières de la Tchécoslovaquie. Voilà sa solution pacifique, conforme à la jurisprudence des nations depuis un siècle et surtout, précisément, depuis vingt ans.

M. le Président, Bénès décidera. Peut-être, au cours de ses hautes méditations, se souviendra-t-il de ses promesses, relira-t-il sa thèse d'avant-guerre, à Paris, et ses lénifiantes déclarations de ministre des Affaires étrangères... Peut-être entendra-t-il l'émouvant concert des notes plaintives qui montent de tous les peuples de sa République... L'Europe haletante, tourne aujourd'hui ses yeux vers Prague. Elle attend le dénouement de la crise tchèque; et si, me haussant au-dessus d'elle,

j'ose interpréter le sentiment général des peuples, je m'enhardirai à présenter au Président de la République tchécoslovaque, leur vœu unanime de le voir bientôt résoudre lui-même son propre problème, sans faire appel à des concours étrangers déplacés, mais en saisissant l'occasion unique, offerte par les minorités, de conserver son Etat, en leur accordant, dans une large autonomie, la liberté des consciences et l'égalité des droits, sans lesquels une République se renie et une nation s'écroule.

CHAPITRE XI

L'ENGRENAGE DU PACTE AVEC LES SOVIETS

Il reste, pour la France, un péril de guerre attaché au pacte avec les Soviets. Les Tchèques intransigeants viennent dire, comme les Serbes, en 1914 : « Nous sommes faibles, c'est entendu; nous pouvons être envahis, c'est probable. Pourtant, nous sommes sûrs de ne rien perdre, car la Russie est derrière nous. »

Et derrière la Russie, grâce au pacte franco-soviétique, il y a, comme au temps des tsars, l'armée française.

Voilà l'engrenage par où passerait la France, en cas de conflit entre la Tchécoslovaquie et ses voisins. Et en combattant ainsi pour les autres, sous prétexte de sauver une Tchécoslovaquie indéfendable sous tous les rapports, nous ferions le lit du bolchevisme dans nos foyers.

Je pense avec M. Charles Maurras, que *« les Français n'ont aucun besoin de faire la guerre aujourd'hui. Ils n'ont aucun besoin d'amor-*

cer et de convoier, par cette guerre impie, le brûlot ravageur de la Révolution. Nous n'avons pas besoin de jeter une jeunesse, hélas! trop peu nombreuse, sous le feu des mitrailleuses et des obus. » (1).

Non! Pas de guerre! Pas de pacte diabolique! Si le pacte franco-soviétique doit être la préface de la guerre, il est temps de le dénoncer. C'est un devoir envers la France et envers l'humanité.

Ces hautes raisons guidèrent ma récente étude sur le pacte avec Moscou. Les derniers discours des deux chefs de la République des Soviets ont encore renforcé — s'il le fallait — ma conviction. Le surcroît de preuves qu'ils apportent au procès du pacte me conduit à les publier ici, dans le cadre de mes premières conclusions, plus actuelles que jamais en face de la crise de l'Etat tchécoslovaque, allié à l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, depuis le 16 mai 1935.

EXORDE

La Préface de la guerre s'adresse à tous les Français. Elle attire leur attention sur le problème le plus actuel et le plus grave posé par la conclusion du pacte franco-soviétique. L'es-

(1) *L'Action Française* du 4 septembre 1937.

prit de paix qui domine cette modeste étude s'accommoderait mal de l'atmosphère de polémique d'une œuvre partisane. Le procès du Marxisme, qui en découle, repose sur des faits trop établis pour soulever de vaines passions politiques ou sociales, car il n'entend pas reprendre des méthodes de guerre civile et il ne répond pas à la lutte des classes par une riposte de classe, mais, au contraire, par la discussion la plus large et la plus ouverte qui ait été donnée aux Marxistes eux-mêmes pour confronter leur idéal avec la réalité.

La raison, dans sa froide simplicité; la raison, que rien n'émeut, ni l'envie, ni la haine; la raison, qui demeure, au-dessus de la mêlée des partis, l'apanage du vieux bon sens gaulois; la raison seule suffit à juger le rassemblement des documents humains présentés à tous les esprits libres pour les aider à sauver — contre la dictature du crime — l'indépendance de leurs pensées, de leurs foyers et de leur patrie.

Pour la commune recherche de la vérité, des hommes venant des divers horizons du peuple n'ont pas à se séparer en factions, pour déplacer un point de vue qui n'appartient qu'au peuple. C'est l'intérêt général, au-dessus de tout, qui nous conduit à prendre position dans ce débat national où le sort de la France élève nos préoccupations à une hauteur patriotique et fraternelle.

Quand la guerre menace, ce n'est pas un clan de citoyens, mais un peuple entier qui voit s'obscurcir le ciel et qui tremble pour ses berceaux. Quand la politique de la paix, pour éloigner ce cauchemar, demande à l'art de la diplomatie, le secours des alliances, ce n'est pas non plus à un parti — et encore moins à un parti révolutionnaire — que l'intérêt national confiera le choix de ces alliances. Et si, malgré le paradoxe le plus fou, une telle alliance était imposée pour servir à des fins de politique intérieure, par exemple, pour permettre à des partis minoritaires de devenir les partis de la majorité, grâce à l'artifice d'un appoint faussant l'expression de la véritable opinion du pays réel; si, dis-je, pour les besoins d'une cause étrangère aux exigences de la politique extérieure, le pacte franco-soviétique, puisqu'il faut l'appeler par son nom, mettait la sécurité de la France, gage de la paix européenne, sur le même plan que la sécurité des Soviets, dont l'action révolutionnaire est universelle, il y aurait, pour chaque citoyen français, un droit de regard attaché à sa qualité de citoyen.

Ce droit de regard, nous entendons l'exercer pleinement, sans passion comme sans faiblesse, dans le double domaine où le pacte franco-soviétique nous enferme : à l'intérieur, en face du désordre social, et à l'extérieur, en face de la guerre.

PREMIER POINT :

POUR LA REVOLUTION

Une des gloires intellectuelles du Front Populaire, M. Jean Cassou, a rendu un assez fort hommage aux faux penseurs pour que sa période enchante les générations à venir.

« *En France, a-t-il écrit (1), un imbécile n'est jamais imbécile... Un imbécile, dès qu'il prend allure d'homme qui pense, est sacré. Une pensée d'imbécile, si elle parvient à se formuler, est une pensée. C'est une pensée d'imbécile, mais c'est une pensée. L'imbécillité est respectable puisque, pour se manifester, elle choisit le plan intellectuel. Et le Français a la superstition de l'intelligence ou, tout au moins, des apparences de l'intelligence.* »

Cette apparence de l'intelligence, ne la trouvons-nous pas dans cette pensée : « La République Française n'a pas plus à rougir de son pacte avec la dictature des Soviets, que François 1^{er} de son alliance avec le Grand Turc. »

Ah! l'argument royal, bien formulé pour apaiser le courroux des parlementaires d'extrême-droite, l'avez-vous assez entendu, mille fois ressassé par l'orateur du parti commu-

(1) *La Revue d'Allemagne*, 1931.

niste? Vous receviez une leçon d'histoire en pleine figure. L'argument-massue devait vous étourdir, pour mieux désarmer votre esprit critique de Cartésien. Mais vous vous êtes ressaisi. La réflexion aidant, vous avez vainement recherché le parallélisme des situations et vous avez reconnu, derrière le brillant décor d'un rappel glorieux, l'erreur monumentale qu'il abritait.

Le Grand Turc était le Grand Turc. Il ne représentait au monde que son empire, et rien d'autre. Mais les Soviets! Où sont leurs frontières? Mais Staline! Que dirige-t-il? Est-ce la Russie? Ou est-ce la III^e Internationale? J'entends crier : « Les Soviets partout! » C'est « Staline partout! » qu'il faut dire. Ce Maître Jacques de la révolution bolchevique cumule, en effet, les deux plus grands pouvoirs de la terre : il est à la tête exécutive de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, et il est à la tête de la III^e Internationale, dont les rameaux du parti communiste français s'étendent sur notre territoire et jusque dans nos colonies les plus lointaines.

Le Grand Turc n'entretenait pas, au sein du royaume de France, l'immense appareil de propagande et d'influence politique introduit chez nous par Staline. La chrétienté française n'avait point à redouter, pour sa foi, ce que la République craint pour son ordre social; et, au rebours de sa prétention fragile, la

comparaison historique, impossible à soutenir, se retourne contre elle.

Lénine a défini les Soviets « la base de la révolution mondiale ». La III^e Internationale, qui en est l'outil public, a été fondée, nous dit l'article premier de ses statuts, « en vue d'organiser une action d'ensemble du prolétariat et d'une république internationale des Soviets », dont la Russie est le noyau. Enfin, Staline a précisé : en instituant la première dictature prolétarienne, la révolution créa, en même temps, une base puissante et ouverte pour le mouvement révolutionnaire mondial.

Discourant à Léninegrad, le 20 juin 1938, le Président de l'Union Soviétique, Kalinine, a déclaré notamment : « *Nous ne vivons pas seulement pour le plaisir de vivre, mais nous vivons pour assurer l'avenir et la victoire complète du communisme dans le monde entier.* »

Voilà le vrai visage des Soviets. Leur épée ressemble à celle de M. Prud'homme : appelée à défendre nos institutions, elle saura, le cas échéant, les détruire : car elle a deux tranchants, celui de la guerre civile et celui de la guerre étrangère. Est-il nécessaire de proclamer que, malgré ses divisions intestines et ses préférences idéologiques, le peuple français, unanime, rejette l'une et l'autre; et c'est parce qu'il en repousse le spectre d'horreur, que les bonimenteurs du pacte franco-soviétique agi-

tent avec fracas les épouvantails du fascisme, ce qui donne à ce pacte un caractère de provocation peu compatible avec un instrument de paix.

Les Marxistes, socialistes et communistes, ne s'y trompent pas : le pacte est fait pour eux, pour satisfaire leur désir de subversion sociale, pour favoriser, à l'occasion de la guerre qu'il doit engendrer, la transformation de cette guerre « impérialiste » en révolution prolétarienne. Leur doctrine leur en fait un devoir, ce qui fait un peu douter de la sincérité de leur pacifisme, quand on entend leur chef, M. Maurice Thorez, envisager « avec beaucoup de raison, avec beaucoup de calme » la possibilité d'une guerre. (1).

L'alliance de la France et de la Russie est apparue aux Marxistes, non sous la forme nationaliste de l'association de deux Etats, avec tout ce qu'elle comporte d'obligations militaires et d'entr'aide économique et financière, mais, sur un plan plus élevé, idéaliste, comme le ralliement fraternel à la Cité du Marxisme; à la patrie universelle des travailleurs, à l'Internationale enfin de leurs rêves et de leurs espoirs.

Que des hommes aient imaginé une chimère aussi grandiose, l'élan de leur conviction impose le respect devant leur religion matérialiste; et si l'esprit critique se réserve d'exa-

(1) Discours du 17 octobre 1935.

miner l'utopie, du moins ses partisans ont-ils le droit de juger la transformation sociale dans le premier pays où le régime marxiste a triomphé de tous ses adversaires et a pu librement gouverner, sur un cinquième du globe.

Si le nouvel état des Soviets avait vraiment changé la condition humaine, dans un sens meilleur, pour une vie plus heureuse, l'application concluante des théories marxistes aurait pu entraîner, sans discussion possible, l'adhésion de tous les hommes de cœur, qui cherchent passionnément un sens à la vie et une condition au bonheur.

L'expérience soviétique n'est pas de celles dont on peut préjuger les résultats. Elle a eu le rare avantage de durer. On a pu railler l'échec éclatant de l'expérience socialiste de M. Léon Blum, qui n'avait sévi qu'une année. L'échec des Soviets, lui, a duré vingt ans.

Son bilan, où se lit, en traits de sang, la faillite intégrale du socialisme marxiste, doit devenir le livre de chevet de tous les Français qui sont nés l'âme fière, le cœur haut et l'esprit libre : ils reculeront d'instinct devant l'avalissement des âmes, la corruption des cœurs et l'asservissement des esprits qui marquent les étapes de la révolution bolchévique.

Enfantée dans la guerre étrangère et grandie dans la guerre civile, la République des Soviets en porte les stigmates indélébiles; elle

ne cherche à stabiliser son équilibre que dans une répression jamais inassouvie; et elle dévore ses propres enfants, n'ayant plus d'empereur à offrir à ses bourreaux, ni de bourgeois à ses spadassins.

Ah! s'ils étaient peut-être une foule d'honnêtes gens, les Koulaks, les officiers, les papes et les intellectuels dont le million de cadavres hante les nuits de Staline, de sa Tchéka et de son Guépéou; que dirons-nous de leurs nouvelles victimes, que l'officielle *Pravda* vient insulter dans la tombe et traiter de « fumiers humains » après les avoir encensés parmi les plus grands? Pour reprendre les qualificatifs de l'organe des Soviets, que penserons-nous de ces « reptiles infâmes, agents secrets du fascisme, qui fourmillent dans la diplomatie russe? », « de ces chiens enragés » comme Kamenev, qui fut pourtant le compagnon de Lénine et le Président du Soviet de Moscou? « de ces fauves sanguinaires et cyniques » comme l'ancien ambassadeur des Soviets à Londres, Sokolnikov, vendu au Japon? de ce « reptile rampant et vicieux » de Radek, cher au vaste cœur de M. Edouard Herriot?

On connaît la liste noire des proscrits et la liste rouge des condamnés à mort : ce sont les héros de la vieille garde de 1917, les ingénieurs du redressement économique, les purs fidèles de Trotzsky, les hauts fonctionnaires des Soviets, les membres du premier Polit-

buro, les présidents de Soviets, les ambassadeurs de l'U. R. S. S., les chefs de la police et les chefs de l'armée rouge; et cette élite des Soviets, promise à l'échafaud par leur maître au cœur d'acier, par Staline, ne réussit pas à gagner notre pitié au regard de ses stupres et de ses trahisons.

Les journaux russes du 26 octobre 1935, ont publié une liste de vingt chefs soviétiques décorés ce jour-là par Staline. Savez-vous combien de ces décorés sont encore vivants à leur poste? Trois seulement. Le régime communiste est un fameux minautore!

A Paris, n'avons-nous pas un exemple aussi sensationnel? La rue de Grenelle a vu, dans le repaire des Soviets, un mouvement diplomatique sans précédent, à aucune époque, dans les annales des ambassades. Laissons en paix les mânes de Krassine, premier ambassadeur de l'U. R. S. S., et de celles de Dovgalevski, l'un de ses successeurs et de Navachine, membre de la délégation des dettes, assassiné au Bois de Boulogne. Mais voyons un peu ce que sont devenus leurs honorables successeurs et collaborateurs.

Deux d'entre eux ont pris la fuite : MM. Bessedovsky, Conseiller d'ambassade et Budenko, Commissaire à l'Exposition (et ministre de Russie à Bucarest). Vingt autres poursuivent leur carrière dans les prisons soviétiques (1). Six autres ont été déportés en quel-

(1) Note dans la partie documentaire.

que lointaine Sibérie (1). Enfin, les plus hauts placés, six encore ont été envoyés chez Pluton, avec un coup de revolver dans la nuque (2). Faites le compte, et vous constaterez qu'en vingt ans, l'ambassade des Soviets à Paris a vu trente-sept de ses diplomates disparaître sous la terreur moscovite, au passage, rue de Grenelle, des charrettes de Staline..

Pour venger les victimes de la Révolution française, un grand poète marqua au fer rouge de ses « *Iambes* » immortelles, les assassins « *barbouilleurs de lois* ». André Chénier les paya de sa tête, sur l'échafaud de la République. Chaque régime a les écrivains qu'il mérite. En Russie, ce sont les victimes qu'on traîne dans la boue; mais c'est une fange qui salit; et elle n'honorera pas le poète officiel des Soviets, le barde Djamboul, qui vit à Karakastek, à cinq mille kilomètres à l'est de Moscou. Voici son « *Ode à Staline* » :

« Les cordes de ma lyre vibrent d'indignation :
 En moi la colère brûle comme du feu
 Et c'est la haine qui m'inspire.
 Enfin, les chiens sanglants sont capturés;
 Plus carnivores que les loups, plus rusés que les re-
 [nards
 Ils secrètent le poison mortel
 De leurs corps au sang froid de vipères.
 Ils ignorent la chaleur humaine,
 L'honneur, la honte et la pureté.
 Ignobles charognes qu'ils sont, boue puante,

(1) Notes dans la partie documentaire.

Tout injectés de microbes de cadavres.
Les comparer à des chiens galeux?
Ah! non, les chiens hurleraient de honte.
Les comparer à des serpents?
Les serpents s'indigneraient en sifflant.
Non, on ne peut les comparer à rien,
Ces bâtards fascistes, ces bandits, ces vendus,
Plus vite, plus vite, châtions-les,
Et jetons dans la fosse leurs cadavres pesteux.
Il faut les priver de noms humains
Ces menteurs, ces assassins, ces incendiaires,
Qui ont osé s'approcher du Chef de tous les peuples
En le désignant comme leur proie.

.....
Moi, le vieux Djamboul, je pince de mes doigts
Les cordes de ma lyre pour crier au nom du peuple:
Juges : tuez-les! Il ne faut plus qu'ils vivent.
Aux chiens, la mort des chiens!...

Sait-on combien cette épuration a fait de victimes?

Il suffit de consulter les dernières listes électorales de juin 1938 : elles accusent sur celles de décembre 1937, c'est-à-dire en six mois, une diminution effrayante qui se chiffre à 791.671 pour les six plus grandes villes de Russie. Ce phénomène insolite de dépopulation électorale est aussi fortement marqué en province : 42.500 électeurs de moins en Géorgie, 76.000 en Azerbaidjan, 111.000 en Ouzbekie, etc...

Cette statistique soviétique officielle accuse la liquidation de plus de deux millions d'électeurs. On n'avait pas encore connu un aussi rapide dépeuplement.

Comment! Au paradis des travailleurs, les ministres trafiquent, les ambassadeurs se vendent, les généraux trahissent, les policiers espionnent, les fonctionnaires volent, les ingénieurs sabotent et les chefs de gare organisent les catastrophes! Ces concussions et ces débauches, ces trahisons et ces crimes, c'était ça l'aboutissement du régime; c'étaient les titres de noblesse de la nouvelle couche sociale dirigeante; et c'est avec des gens aussi peu sûrs que nous avons négocié le pacte franco-soviétique!

Notre ministre de la guerre a reçu le maréchal Toukhatchevsky en allié; le ministre de l'air, M. Pierre Cot, lui a promis les « bleus » de notre canon de 23; notre Chef d'état-major a étudié ses projets d'alliance et répondu à ses questions indiscretes; et, pour conclure, Staline l'a fait fusiller.

Si l'on en croit la version russe officielle, l'état-major des Soviets livrait ses plans et les nôtres à l'Allemagne; les généraux de l'armée rouge, choisis par Staline et décorés par lui, étaient, écrit la *Pravda*, « des traîtres, des espions, des chiens, d'ignobles chiens ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que le dictateur des Soviets n'a pas beaucoup de chance dans sa connaissance des hommes.

C'est cependant avec cet état-major où l'on se parjure qu'il nous a pressé d'avoir des conversations confiantes; et si la pléiade de géné-

raux exécutés était innocente et simplement victime de machiavélisme, à la veille des élections générales, c'est à son régime autophagique et perfide, que Staline demande notre confiance, scellée dans le pacte de Moscou.

Le déséquilibre moral et l'instabilité matérielle du régime soviétique ne trouvent-ils pas leur cause profonde dans l'échec doctrinal, où le Marxisme se débat? Que l'armée rouge, qui s'intitule « l'armée de la révolution mondiale » et en est « le détachement d'avant-garde », soit pourrie, sa corruption pourrait réjouir les antimilitaristes invétérés; mais elle réjouira moins les partisans de l'alliance russe et, principalement, nos officiers supérieurs...

Que les armements soviétiques — les plus nombreux des nations — rouillent dans leurs arsenaux pour la joie de leurs saboteurs, personne n'y prend intérêt, sinon l'ennemi de demain.

Mais que le régime soviétique ait rétabli, sous le couvert du Marxisme, la plus-value qu'il prétendait abolir, en la surnommant « accumulation socialiste de capital » au profit de l'Etat, de sa bureaucratie et de ses emprunts capitalistes; et qu'au bout de cette évolution économique, où la révolution s'enlise, le prolétariat russe ne soit pas moins exploité par l'Etat que par les patrons, sinon davantage, et dans des conditions de vie, de travail

et de logement intolérables; qu'une bureaucratie improductive de cinq millions d'hommes jouissent d'autant de biens que cent soixante millions de travailleurs; qu'au servage renouvelé des Soviets s'ajoute « une inégalité des salaires plus grande que celle que nous voyons chez nous entre le cantonnier et le Président de la Cour de cassation » (1); que, dans l'Union soviétique, le salaire ne soit pas, comme ce devrait être le cas dans un véritable régime socialiste, l'attribution d'une part de revenu social à l'homme, mais « le moyen de faire rendre le maximum à la machine humaine »; que la collectivisation ait tourné à la catastrophe et le communisme au caporalisme et au capitalisme d'Etat; tant de ruines matérielles et morales déçoivent, soulèvent le cœur, et remuent, dans les profondeurs de l'âme, des sentiments indicibles de dégoût et d'horreur.

Ce n'est pas la prospérité, mais des périodes cruciales de famine que le Marxisme appliqué a produit : conçu pour détruire, il s'est révélé impuissant à créer; il a tout désorganisé, tout liquidé, tout abattu. Au lendemain d'une guerre civile implacable, il a dû reculer sur la *Nep* de Lénine et sur le plan quinquennal de Staline; et, dans ce recul, commandé par la nature des choses, il a été dépassé par la revanche des facteurs humains. Ce n'est pas en vain que des visionnaires sans expé-

(1) Mossé : *L'Union Soviétique au carrefour.*

rience ont prêché la surenchère, la haine et la révolte. A leur démagogie malsaine et à leurs excitations envieuses, une vague de paresse sans précédent a répondu : un ouvrier carrier, par exemple, produit dix fois moins qu'aux Etats-Unis. Alors on a cherché, dans l'arsenal des méthodes capitalistes américaines, le fameux système Taylor, et, l'ayant aggravé pour mieux exploiter les capacités humaines, le stakhanovisme l'a russifié, soviétisé peut-être, mais, à coup sûr, déshonoré.

Ayant été présenté à un stakhanoviste, qui était parvenu à faire en cinq heures le travail de huit jours, M. André Gide osa demander si cela ne revenait pas à dire que, d'abord, il mettait huit jours à faire le travail de cinq heures...

Cette question jugée sans doute trop spirituelle, fut assez mal prise et resta sans réponse. Elle est, en vérité, fort sérieuse, et le moins qu'on puisse souhaiter, c'est qu'elle n'oblige pas à répondre, en face de la différence inhumaine qu'elle révèle, par d'autres raisons moins faciles, plus honorables pour l'ouvrier russe et plus condamnables pour ses employeurs soviétiques.

Ce n'est pas lui, le travailleur, que nous accusons : nous le plaignons dans sa nonchalance, parce qu'elle est faite de misère, d'exploitation et de terreur; nous comprenons ses faiblesses sous la contrainte d'un labeur sans joie. Mais dites-moi quelle indulgence pour-

rait encore atténuer la responsabilité d'un régime, qui doit son existence au prolétariat, et qui l'enferme dans le bagne de ses usines, sans liberté de déplacement, le front courbé sous le mouchardage de ses policiers? Que dirons-nous d'un socialisme où l'inégalité triomphe, où les taudis des travailleurs voisinent avec les hôtels luxueux de la bureaucratie et du tourisme? Comment qualifierons-nous la libération de la femme, quand elle ne se réalise que dans la prostitution? Et quel cri de pitié ne jaillira-t-il pas de nos poitrines, devant l'horrible spectacle de cette enfance abandonnée qui semble se fuir elle-même et qui préfère à ce qu'on lui offre, selon le beau récit de M. Gide, « la misère avec la liberté. »

L'énorme fléau de l'enfance abandonnée est une honte sociale sans équivalent dans aucun pays bourgeois. Trotzsky le reconnaît dans sa *Révolution trahie* : « Le grand nombre des enfants abandonnés est indiscutablement la preuve la plus tragique et la plus infaillible de la pénible situation de la mère ». La *Pravda* l'avoue : « La naissance d'un enfant est pour beaucoup de femmes une menace sérieuse... »

L'Exécutif des Soviets a dû décider que les enfants abandonnés et les orphelins seraient confiés à des particuliers. N'est-ce pas la démission de l'Etat dans l'une de ses fonctions socialistes essentielles? N'est-ce pas la recon-

naissance de son incapacité dans le domaine de l'éducation?

Ah! l'éducation communiste! Il s'agit bien de former des hommes libres! Ce que l'école et les Jeunesses communistes demandent aux enfants — ceci n'est pas une fantaisie, mais l'atroce réalité — c'est de tenter la rééducation de leurs parents, pour leur faire honte de leurs croyances ancestrales, de leurs vieilles mœurs et de leur spiritualité. Elevés dans le culte de la délation et récompensés pour leurs dénonciations, ce sont les enfants qui démasquent leurs pères, c'est l'innocence qui se fait parricide et c'est la terreur qui s'installe au foyer!

La déchéance est le mot qui convient à cette nouvelle horreur. Il faut y joindre cette règle barbare : « Qui ne se soumet pas, ne mange pas. » C'est le principe appliqué aux communistes exclus, qui ont échappé à l'assassinat et aux camps de concentration.

Ils ont perdu leur droit au travail et, pour ainsi dire, leur place au soleil. Ils ont disparu, dans la brousse neigeuse, sans bruit, au crépuscule... Tous ne se sont pas suicidés. D'autres sont morts d'épuisement. Mais aucun n'a laissé de traces. La grande loi de l'éternel silence les a enveloppés dans son linceul. Mais l'Histoire, vengeresse de tous les crimes, redira leurs noms, témoins d'infamie et victimes illustres, comme cet académicien Longine, dont la seule faute fut de ne pas se prêter

aux fraudes d'examen en faveur des fils à camarades recommandés.

Et si le palmarès des morts entre à son tour dans l'oubli, l'Histoire retiendra ces chiffres massifs des bannis, des déportés, des condamnés aux travaux forcés, des six millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui crouissent et s'épuisent, du Caucase à la Sibérie, dans les camps de concentration, où s'élabore, dans la souffrance, la seule œuvre positive des Soviets.

Ce sont des tortures sans nombre, physiques et morales, que représentent ainsi les réalisations de la Russie nouvelle, telles que le canal Staline de la mer Blanche où l'extraction colossale de l'or, qui, par une ironie de la nature, abonde au pays du marxisme, pour fournir des munitions à la propagande anticapitaliste.

Le marxisme était un brillant sujet de thèse pour nos esthètes socialistes : malheureusement pour eux, en prenant le pouvoir, il s'est vidé de son socialisme et il a perdu sa face humaine.

C'est la conclusion de tous ceux qui reviennent de l'enfer soviétique : appelez-le comme il vous plaira, dictature de Staline ou tsarisme rouge, peu importe; l'essentiel est de constater qu'il peut être tout, excepté le socialisme!

Nous avons connu des expériences marxistes, toutes dirigées, comme en Russie, par des

Juifs, Rosa Luxembourg, en Prusse; Kurt Eisner, en Bavière; Otto Bauer, en Autriche; Bela Kuhn, en Hongrie; Claudio Trèves, en Italie, et Moïse Rosenberg, en Catalogne, sans omettre, dans un sens restreint, Léon Blum, en France; nous avons assisté à l'écroulement de leurs ébauches, sous les ruines et sous les huées; mais pouvions-nous imaginer, à la lumière de ces exemples partiels, une faillite aussi retentissante que celle du marxisme dans le seul pays où il a survécu à son établissement?

C'est pourquoi son échec n'encouragera pas un vrai socialiste à donner son approbation au pacte franco-soviétique, au nom d'un idéal qui n'a rien de commun avec le bolchevisme.

Le marxisme a échoué dans son matérialisme, comme un corps sans âme, parce qu'il avait nié cette âme et l'humanité qu'elle animait. Il a été vaincu par la nature humaine, parce qu'il était un défi à l'humaine raison. C'est là un nouveau point de vue qui sollicite nos réflexions politiques les plus utiles.

Karl Marx n'a rien inventé. Il n'a fait que codifier des idées antiques, latentes au cours des âges, reprises par Robespierre et développées par Babeuf. Sous leur influence, l'étatisme, destructeur des corporations, devait tendre à une sorte de communisme national. La démocratie sociale, naturellement engendrée par la démocratie politique et calquée

sur elle, devenait le *credo* des chefs de conscience de la classe ouvrière. C'était la porte ouverte au marxisme. Quel principe démocratique l'aurait refermée ? Comment se serait-il opposé à la rigoureuse logique de cet enchaînement de la vie politique et de la vie sociale, si la démocratie devait régir la première ? L'égalité des électeurs étant tenue pour légitime, l'égalité de leurs biens serait-elle une hérésie ? L'égalité sociale devait naître de l'égalité politique.

C'est la déduction marxiste; elle est sûre; elle est cohérente; elle est intelligible; mais, à sa base, il y a l'erreur d'une pétition de principe. Non ! Le premier travailleur venu, quelle que soit sa bonne volonté, ne réussira pas à gouverner une usine, à diriger un magasin, à faire prospérer une ferme ou un vignoble, et, pour adapter la fameuse formule de M. Charles Benoît, n'importe qui n'est pas bon, n'importe quand, n'importe où, pour n'importe quoi.

L'égalité sociale, pourtant, n'admet pas la technique; et, comme on ne construit rien sur l'ignorance, la technique s'impose à l'économie, en maîtresse nécessaire et absolue. Sa victoire est celle du progrès.

La leçon de ce duel entre les lois de la vie et le marxisme, où l'égalité sociale devait succomber, donne à réfléchir aux déceptions de l'égalité politique et aux déficiences qu'elle amène à la direction de l'Etat.

Eh ! bien, c'est ce régime de mort qui est offert à l'admiration des membres du parti communiste, dont le programme ne badine pas avec notre sensibilité, par exemple, dans ce passage : « *Les masses doivent savoir qu'elles vont à une lutte armée, sanglante, désespérée. Le mépris de la mort doit se répandre dans les masses et assurer la victoire. L'offensive contre l'ennemi doit être aussi énergique que possible. L'attaque, et non la défense, doit être le mot d'ordre des masses; l'extermination impitoyable de l'ennemi, leur objectif; l'organisation du combat sera mobile et souple; les éléments hésitants de la troupe seront entraînés dans la lutte active.* »

Cette provocation au meurtre promet une pluie de sang aux co-signataires du pacte franco-soviétique : n'en voient-ils pas ses effets foudroyants sur une population mal informée, qui n'entend sans doute rien au marxisme, mais qui croit à la sainteté des traités et à la vertu des alliés.

C'est l'unique raison du succès du parti communiste français depuis la conclusion du pacte; c'est son résultat tangible, son premier fruit. Il est tombé dans la corbeille de la Section française de l'Internationale communiste, qui a moissonné, de 1935 à 1937, 25 % de gains électoraux. C'est le recrutement, par Staline, de son avant-garde incendiaire, campée sur le sol français. C'est l'ennemi inté-

rieur qui démantèle la patrie et livre la République à l'étranger. C'est la Révolution bolcheviste qui s'installe sur les avenues du pouvoir central. Et c'est le pacte qui vient désarmer les organes de la défense civile et de la sûreté nationale en face du désordre social.

Comme l'écrit très bien M. Pierre Dominique, « *la Révolution peut exister sous la figure d'un terrorisme quotidien médiocrement brutal et peu bruyant. Une bonne étude à faire pour en illustrer les procédés serait celle de la bataille invisible qui se livre à l'intérieur des usines et des ateliers et qui se poursuit jusque sur les trottoirs et dans les escaliers des maisons de nos faubourgs.* ..

« *Pour trouver l'explication du succès des communistes dans les villes, on doit faire intervenir l'ampleur de leurs moyens financiers, la profondeur de leur hypocrisie, la puissance de leur organisation, mais il ne faut pas négliger la terreur larvée qu'ils font régner, notamment dans les milieux ouvriers, et qui, tôt ou tard, déterminera une contre-Terreur.* » (1)

Je ne pense pas qu'un peuple de travailleurs et de soldats comme le nôtre puisse, après des siècles de labeur et de gloire, autoriser une légion étrangère à proscrire la liberté du travail aux anciens combattants non-syndiqués et aux ouvriers des syndicats indépendants, au nom d'une Confédération Générale du

(1) *La République* du 22 septembre 1937.

Travail deux fois illégale et fusionnée, par ordre de Staline, avec la C. G. T. Unitaire, sous la direction scandaleuse d'un cumulard repus, symbole du profitariat de la révolution sociale : Léon Jouhaux, régent de la Banque de France.

Je ne pense pas non plus que le poing tendu puisse défier nos institutions à l'abri d'un acte diplomatique, parce que le partenaire ou l'allié se trouve être également le maître de la III^e Internationale... Des provocateurs à gages font interdire maintes réunions publiques : faudra-t-il un jour déposer nos plumes ? Si le pacte doit aboutir à une telle oppression, arrachons son bâillon ! Montrons, au travers de son texte lénitif, les articles de notre condamnation, tels que Lénine et Staline les ont écrits dans les statuts de l'Internationale communiste. En relevant l'imposture, nous barre-rons la route à la Révolution.

C'est elle, en effet, qui est le but avéré, le résultat certain, la raison d'être du pacte franco-soviétique, du point de vue des Soviets. De l'occupation des usines aux troubles de la rue, la révolution sociale, sous nos yeux s'organise; et nous mettons notre main dans celle des assassins. L'exemple saignant de l'Espagne ne suffit-il pas à convaincre même les esprits sceptiques du péril mortel attaché à l'amitié soviétique ? Après la ruine de nos finances due à la collaboration communiste au Front Populaire, après l'agitation gréviste et

la chute de la production; après la triple dévaluation du franc qui en fut la résultante; faut-il, à la nation, des sacrifices humains, faut-il de nouveaux Clichy, en plus grand, avec plus de victimes, pour débrider les yeux qui dorment et pour dresser enfin toute la France contre le pacte de la Révolution ?

Accusez les lois sociales de la République : j'en connais les imperfections et pour tout dire, le caractère antisocial. Il n'est pas un homme de cœur qui n'en souhaite la révision prochaine. Mais ce n'est pas les améliorer que de se soumettre à la dictature de la misère, où l'esprit humain doit abdiquer dans une nuit sans étoile.

André Maltère, l'ennemi des lois présenté par Maurice Barrès, s'accusait, au contraire, de désirer le libre essor de toutes ses facultés, et de donner son sens complet au mot exister. Hommes, et hommes libres, c'est parce que, comme lui, nous voulons vivre, sans dépendance et dans l'harmonie du monde, que nous repoussons le pacte avec le bolchevisme.

SECOND POINT.

POUR LA GUERRE

Lorsque j'ai publié *La Préface de la Guerre*, il était encore difficile de convaincre absolument les hésitants : entre les zéloteurs de Sta-

line, qui voulaient à tout prix interpréter son silence, comme une adhésion à l'ordre international et un renoncement à l'organisation de la Révolution mondiale, et nous, qui citons des textes contraires et observations des faits, conformes à ces textes de Staline, c'est lui, le dictateur des Soviets, qui est venu, depuis, rompre le mutisme du Kremlin, pour se prononcer dans les mêmes termes qu'il y a vingt ans.

Staline, dans sa lettre à la *Pravda*, le 14 février 1938, confirme mot pour mot ma thèse d'octobre 1937. On ne pouvait imaginer une preuve plus éclatante, ni un témoin plus probant. L'acteur du drame avoue. Retenons son aveu.

Il a paru sous la forme d'une lettre ouverte, que voici :

Comme nous ne vivons pas dans une île, mais dans un système d'Etats, dont un nombre considérable se comportent en ennemis à l'égard du pays du socialisme, créant ainsi un danger d'intervention et de restauration du capitalisme, nous disons ouvertement et honnêtement que la victoire du socialisme dans notre pays n'est pas définitive... Il faut raffermir et renforcer les liens qui unissent la classe ouvrière de l'U. R. S. S. avec la classe ouvrière des pays bourgeois. Il faut organiser l'aide politique que la classe ouvrière des pays bourgeois apporterait à la classe ouvrière de notre pays (en cas de guerre) et organiser

également l'aide de notre classe ouvrière aux classes ouvrières des pays bourgeois. *Il faut donc, par tous les moyens, raffermir et renforcer notre armée rouge, notre marine rouge, notre aviation rouge.* Il faut tenir tout notre peuple prêt et en état de mobilisation *devant le danger d'agression armée, afin qu'aucun hasard, ni aucune ruse de nos ennemis extérieurs ne puissent nous prendre au dépourvu.* » (1)

La confiance en Staline a succédé à la confiance au Tsar. Ce souvenir ému nous reporte — hélas ! — à l'enchaînement des alliances en 1914 qui a déclenché la guerre mondiale. C'est le seul point sur lequel l'opinion soit unanime. Or, ce mécanisme diplomatique fatal se reconstitue, à l'effarement du bon sens, malgré l'expérience tragique où la France a failli subir la loi de l'ennemi. Le commissaire du peuple aux Affaires étrangères des Soviets, M. Litvinof, le sait bien, lui qui a qualifié la politique des pactes de moyen, et du meilleur, pour transformer une guerre locale en guerre universelle. Il a signé, avec cette pensée, le pacte franco-soviétique.

Nos négociateurs, la main sur le cœur, n'ont rien vu, ni rien entendu, abîmés qu'ils étaient dans leur confiance en Staline. Ils n'ont pas

(1) Lettre de Staline à Ivan Ivanov, propagandiste des Komsomols de Mantourov. Sous ce subterfuge adroit, le rare message de Staline présente le caractère d'un manifeste opportun.

remarqué sa ruse asiatique et son mépris des choses, des hommes et de toutes les philosophies. Ils ont oublié sa duplicité inouïe, en 1936, pendant la conquête italienne de l'Abysinie, à laquelle s'opposait, dans l'ombre sous-marine, la plus grande puissance navale du continent, maîtresse des mers.

A cette époque, fertile en incidents dramatiques, renouvelés depuis par la guerre civile espagnole, le spectre de la guerre menaçait de graver sur nos murs les mots fatidiques : Manès, Thécel, Pharès. C'était nous, Babylone.

Au service d'une puissance étrangère, qui a favorisé, par les moyens dorés de sa cavalerie de Saint-Georges, le gouvernement de la tribu marxiste, jusqu'au jour où la « respectability » britannique s'est justement cabrée devant l'affront de la réédition française et anglaise du chef-d'œuvre hystérique et boueux de M. Léon Blum sur le *Mariage*, une ligue de parlementaires bellicistes s'était formée, sous sa direction, pour mener le peuple français à une agression fratricide contre l'Italie.

Cette abominable manœuvre devait se briser sur la plume de M. Charles Maurras, dont le couteau de cuisine était au cran d'arrêt. Dans le fracas de la propagande guerrière, à la veillée des armes, qui ferait cas d'une voix dans la mêlée ? C'est pour avoir compris, à l'heure décisive, la portée salvatrice d'un acte, c'est pour l'avoir formulé comme

une menace purement conditionnelle — « si la guerre éclate » — que le grand écrivain a mérité hier les honneurs de la prison juive et ceux, demain, du prix Nobel de la Paix. Charles Maurras n'était qu'un philosophe : il est entré vivant dans les annales de l'Histoire en homme d'Etat, celui dont on dira : il fut le seul qui ait empêché une guerre.

Cette guerre nous aurait trouvé, dans la constellation nouvelle, aux côtés de la Grande-Bretagne (sans l'Irlande, indépendante et catholique romaine) et de la Russie rouge. On l'a dit. Les antifascistes l'ont répété complaisamment. Mais personne en est sûr. Comment ! Allez-vous répondre : et la lutte contre le fascisme, n'y pensez-vous pas ?... Je songe, en ce moment, aux pipe-lines du Caucase qui drainaient au maximum le pétrole des Soviets pour alimenter la flotte de guerre italienne...

C'est ce double visage de Staline, que je voulais vous montrer. C'est celui qui délègue en même temps son nouvel ambassadeur à Berlin auprès du chancelier Hitler, à sa résidence de Berchtesgaden, et son homme à tout faire Dimitroff « l'incendiaire » au centre révolutionnaire de Paris...

Il faut bien poser la question, puisqu'elle est primordiale : le chef d'Etat qui vous excite contre les puissances fascistes, et qui, au moment propice, où le fascisme est en jeu, lui livre le concours sauveur du pétrole cauca-

sien, peut-il vous inspirer confiance? Avez-vous confiance en Staline ?

Posez plutôt la question aux mânes de ses anciens compagnons de lutte : aux Kamèneff et aux Bucharin... C'est cependant cette question de confiance qui nous empêche, depuis des siècles, de nous mettre en paix avec l'Allemagne. Ce que nous avons refusé à nos propres voisins du III^e Reich, allons-nous l'accorder gratuitement à l'Asie, à un certain Géorgien nommé Staline ?

Irons-nous, par le chemin du pacte, confier notre destinée à une Russie qui fut trois fois notre alliée malheureuse et qui nous a trahi trois fois : pendant la guerre de sept ans, puis après les serments de Tilsitt, enfin, en pleine guerre, à Brest-Litovsk ?

Nous laisserons-nous prendre au piège une quatrième fois ? En un mot, maintiendrons-nous le pacte franco-soviétique ?

Ce qu'il nous a fait perdre, le bénéfice du pacte de Locarno, qui engageait tout de même l'Italie comme l'Angleterre, compense-t-il le fantôme de sécurité promis par la lointaine Russie ? N'oublions pas le caractère amorphe des masses répandues sur des espaces presque infinis. Jacques Bainville, dont nous avons salué l'impérissable mémoire, écrivait que tout calcul politique, quand il s'agit de la Russie, doit être fondé sur la notion de la distance (1). Et il ajoutait :

(1) *L'Action Française* du 18 octobre 1927.

« Ce serait très probablement une erreur de croire que l'Allemagne se séparera jamais du monde russe. Elle y gardait bien de l'influence pendant la guerre et malgré la guerre ! La Russie est aussi nécessaire à l'Allemagne que l'Allemagne à la Russie. Y aurait-il rupture diplomatique, l'ambassadeur allemand serait rappelé de Moscou, tandis que l'ambassadeur de France y resterait que, néanmoins, la place de l'Allemagne serait plus grande là-bas que celle de n'importe quel autre pays. Le Russe n'aime peut-être pas l'Allemand, mais il ne peut se passer de lui plus que de thé. Et il y a trois quarts de siècle, bien avant Raspoutine et Lénine, qu'Alexandre II en a écrit : « Chez nous, tout est Allemand, les boulangers, les pharmaciens, les sages-femmes et les impératrices. » (1)

Malgré la violence des polémiques, pour l'usage intérieur, aucun lien n'a été rompu entre Moscou et Berlin, aucun traité n'a été dénoncé, ni le traité de Rapallo de 1922, ni celui de Berlin de 1926, ni celui de Moscou de 1931. Jamais, d'ailleurs, les échanges commerciaux n'ont été aussi volumineux qu'à l'heure présente. L'alliance franco-russe n'a donc rien modifié, ni rien empêché. Au lendemain de sa signature, nous avons eu l'étonnement d'apprendre une réconciliation sensationnelle et de voir, chez le Führer, le général Ludendorff, qui avait ramené Lénine en Russie. Loin de

(1) *L'Action Française* du 20 mars 1928.

s'émouvoir outre mesure, les Allemands ont vu, dans le pacte franco-soviétique, un atout diplomatique à l'avantage de Berlin.

C'est ce qu'a mis en lumière un spécialiste de la politique extérieure, généralement très bien informé, M. J. Delebecque, dans l'*Action Française* :

« *La Wilhelmstrasse dispose d'un argument propre à faire impression, que nous avons bénévolement mis à sa disposition, l'existence du pacte franco-soviétique — et elle en use abondamment. Il est bien certain que, quand M. de Ribbentrop, la mine soucieuse, fait valoir auprès de M. Eden et des fonctionnaires du Foreign Office les dangers que comporte cet instrument pour la paix de l'Europe, ses interlocuteurs, au fond d'eux-mêmes, sont assez enclins à lui donner raison. Qu'ils l'aient voulu ou non, les gens qui nous ont liés à Moscou ont compliqué dans des proportions qu'on n'imagine pas notre situation diplomatique, éveillé dans presque toutes les capitales, même dans celles où l'on est le mieux disposé pour nous, de graves méfiances et, par suite, fait le jeu de cette Allemagne contre laquelle ils croyaient nous assurer une défense supplémentaire.* »

Curieuse défense, que celle d'un pays dont les chefs responsables ont toujours condamné, en termes sévères, le traité de Versailles, le règlement des réparations et le démembrement de l'Allemagne. Lénine criait à une hu-

miliation inouïe. En 1931, Staline dénonçait « la paix de violence de Versailles », et aujourd'hui le procureur se fait avocat et s'offre pour défendre les frontières. Ah ! j'entends encore la voix sarcastique de M. Georges Clemenceau : si le grand vieux Grognard vivait, que ne redirait-il pas son mot fameux : « Vous y croyez, vous ? »

Les porte-parole des Soviets n'en croient rien ; ils savent ce qu'il faut penser des contradictions internationales et de la manière de s'en servir ; ils ont seulement mis « l'impérialisme français » en sourdine et lui ont substitué la croisade des démocraties ; ils savourent le sel guerrier de ces formules incendiaires ; et si ces slogans de feu allument des foyers de discorde aux quatre coins de l'Europe, ils envisagent, « avec beaucoup de raison, avec beaucoup de calme, la possibilité d'une guerre ». M. Lagorgette, dans le *Populaire*, reconnaît que le parti communiste « s'est employé à préparer les conditions psychologiques d'une acceptation de la guerre par les travailleurs » (1).

J'ai cité Gabriel Péri, Maurice Thorez, Marcel Cachin, après Lénine et Staline, des paroles de chefs, des témoignages qui tiennent, des documents humains qui ne mentent pas.

C'était donc à cela que songeaient nos faiseurs de pacte, pendant que les braves gens se

(1) *Le Populaire* du 22 septembre 1937.

reposaient sur des assurances de paix; c'était à cette possibilité de guerre, à l'éventualité de la guerre et, pour aller au fond des choses, à la préparation active de la guerre, que tendaient les efforts diplomatiques des Soviets pour la conclusion du pacte franco-soviétique.

La frontière du Rhin n'entraît certes pas dans leurs calculs, sinon comme un abcès de fixation en cas de fièvre allemande : ils sont placés pour savoir combien une guerre franco-allemande, en servant le mouvement révolutionnaire occidental, serait utile à la Russie soviétique pour reprendre son offensive en Europe centrale. La France devrait une fois de plus se sauver elle-même, car la Pologne et la Roumanie sont absolument décidées à élever un rempart contre le bolchevisme. Voilà l'impasse où nous conduit le pacte, au nom d'une sécurité collective qui est une chimère ou un mensonge. Il est la préface de la guerre : et d'une guerre deux fois étrangère à la France.

L'âme française, fière de son indépendance, et résolument pacifique, se rebelle naturellement contre cette ingérence étrangère dans notre vie intérieure et sur la route de nos destinées. Notre noble amie, l'Angleterre, nous a-t-elle consultés avant de conclure avec Hitler le pacte naval anglo-germanique ? Elle a cependant hautement proclamé que sa frontière passait sur le Rhin. La situation où nous met le pacte franco-soviétique nous prive de cette

liberté de négociation avec l'Allemagne; elle favorise l'éclosion de toutes les difficultés; elle les entretient et, pour ainsi dire, les couve; enfin, lorsque la raison dominant les passions éteintes pourrait faire aboutir un meilleur « modus vivendi », les Soviets s'interposent et nous interdisent le droit de converser à deux. Aujourd'hui, c'est avec l'Italie. Demain ce sera avec l'Espagne. Oui, le pacte franco-soviétique nous a conduits à cette humiliation.

Ce qu'il nous demande, c'est de renoncer à notre liberté de mouvement; mais, pour souscrire à cette abdication, il faudrait avoir perdu le sentiment de la grandeur qui auréole la patrie. Je connais des Français qui l'emportent plutôt dans la tombe.

Le pacte franco-soviétique est une honte qu'il faut au plus vite effacer, si l'on veut maintenir toujours plus haut le prestige de la France à l'étranger. J'ai réservé pour cette fin mon modeste témoignage de journaliste en croisière : il est le message émouvant des amis de la France dans la plupart des capitales de l'Europe, personnages de qualité tout imprégnés de notre culture et tout vibrants de notre idéalisme, les uns et les autres surpris par notre évolution révolutionnaire et douloureusement inquiets de notre alliance avec les Soviets. Cette inquiétude pour la France, qui nous honore et nous peine, est l'inquiétude même de toute la civilisation occidentale menacée par la barbarie de l'Asie.

La guerre, que le pacte nous vaudra, profitera seulement au bolchevisme, dans tous les cas : c'est la conviction des hommes d'Etat, de Bruxelles à Bucarest et de Varsovie à Belgrade. De là sont venues la dénonciation des accords franco-belge et des accords de Locarno, la proclamation de la neutralité armée de la Belgique, l'alliance Italo-Yougoslave, le resserrement de l'amitié polono-roumaine, le rapprochement germano-italien, et tant d'autres signes négatifs dans l'aire du pacte. L'universel mouvement de recul de nos anciens alliés suffit à découvrir la mauvaise carte que nous avons jouée.

Les Français résidant à l'étranger sont les témoins de l'angoisse des hommes qui trouvent dans les splendeurs de la France l'image idéale d'une patrie plus belle. La sujétion bolcheviste voile d'ombre et de sang le visage de leurs rêves. Leurs soucis deviennent les nôtres; et nous ne retrouverons de repos que dans la délivrance du pacte de la guerre.

CONCLUSION :

LA PREFACE DE LA GUERRE

Il est temps de refermer le pacte franco-soviétique. Son étude est peut-être encore incomplète; mais on conviendra qu'elle est amplement suffisante. Un magnifique artiste des

lettres, Alphonse Daudet, ne nous a point montré sa belle Arlésienne, mais il nous l'a si profondément fait connaître que nous l'avons tous aimée. C'est un sentiment fort différent qui nous agite en face de l'esprit du pacte, car nous avons cherché en Russie le paradis des travailleurs, et nous avons trouvé un paupérisme qui s'étale, comme si les pauvres gens avaient eu, seuls, le privilège d'avoir des enfants.

Nous voulions imaginer une plus grande sécurité pour la paix; et l'instrument diplomatique est apparu comme un instrument de guerre. Jamais notre déception ne fut plus lourde, et notre dégoût plus amer.

Quoi ! Vous pensez que, si nous enchaînons notre existence nationale au Comité Exécutif des Soviets et de l'Internationale Communiste, nous serons à l'abri de la révolution sociale, à laquelle s'oppose la constitution milénaire de nos cellules familiales, corporatives ou syndicales ? Avez-vous oublié dans quel temps, sous quelle influence, le parti communiste français a fait des progrès de géant ? Comment, le pacte conclu, le Front Populaire s'est formé, puis a été lui-même saboté par l'agitation gréviste, l'occupation des usines et les émeutes sanglantes ? Combien de fois nos finances publiques, mises en péril par la surenchère communiste, ont dû mendier à l'emprunt et aboutir aux dévaluations ? Avez-vous perdu la mémoire de Clichy, des

retards de l'exposition internationale et du franc à un sou?

Regardez maintenant tout ce que le Maître du Bal organise pour les loisirs de son peuple; et, par l'œuvre de Staline, vous jugerez ce que vous devez attendre.

Lorsque les armées allemandes campaient sur notre territoire, et, sur le front oriental, jusqu'au cœur de la Russie d'Europe, lorsque l'alliance franco-russe, engrenée dans la guerre, pouvait plus rapidement l'achever dans la victoire, lorsque le chef de l'Armée rouge, Trotzsky lui-même, hésitait à livrer la révolution russe à la merci des empires centraux, Staline fit envoyer Trotzsky signer, à Brest-Litovsk, la paix de trahison qui nous valut des centaines de milliers de morts par surcroît.

Mais passons. Ce sont des mœurs anciennes de l'Asie de trahir les alliances; et la Russie des tsars nous l'a bien fait voir deux fois. La même duplicité s'est retrouvée en Staline vis-à-vis de la conquête italienne de l'Ethiopie. La duplicité d'hier, entraînera la duplicité de demain...

La ruse, le mépris de tout ce qu'il y a de beau, de grand, de noble dans la conscience humaine, le penchant malsain pour la délation et la soif inextinguible du pouvoir composent le caractère dur et cruel de Staline.

Pour durer, à défaut d'un équilibre que la nature des choses et des gens lui refuse, il

CHAPITRE X

CONCLUSION POUR LA FRANCE.

EXORDE

La crise tchèque, sur le point d'être majeure, a soulevé dans le monde entier de telles passions politiques et raciales, qu'il est permis de se demander, en abordant son étude compliquée, si l'effort d'objectivité nécessaire à un sujet aussi dramatique, pourra se soutenir, sans défaillance, jusqu'au bout de la recherche de la vérité.

Cet effort difficile, posant parfois de véritables cas de conscience, et luttant aussi avec des amitiés éprouvées, a trouvé par bonheur le plus précieux des alliés dans l'état juridique du problème tchécoslovaque et dans ses conséquences militaires.

Le sentimentalisme, qui sommeille en chacun de nous, pouvait se laisser prendre par une vie de bohème absolument romantique, où la joie de vivre aurait fait oublier la lutte pour la vie : mais le sentiment, durci par cette âpre lutte, devait s'effacer devant la majesté du Droit.

La devise traditionnelle de nos Rois, gardienne de la raison — aujourd'hui confondue avec le bon sens du peuple français — n'a cessé de guider, le plus simplement et le plus sûrement, nos pas aventurés sur les routes neigeuses de la Silésie ou sur les pistes glacées des Hauts Tatras, à la recherche d'un témoignage, d'un document historique ou bien d'un aspect géographique.

La tour de Babel se serait écroulée à Prague, nous n'en aurions pas été autrement surpris, en écoutant s'entre-croiser, dans ce petit pays si bruyant, les divers accents tchèque, allemand, slovaque, hongrois, yddish, russe, polonais, ukrainien, etc...

Dans l'embarras du choix du nom des villes, nous avons choisi celui qui correspondait à la majorité de la population. Ainsi Presbourg s'appelle en hongrois : Pozsony, en allemand : Pressburg, en slovaque : Bratislava. Capitale de la Slovaquie, nous l'appellerons Bratislava, comme nous désignerons par Eger la ville purement allemande de Cheb.

Ce souci constant de la vérité fut souvent aux prises avec des difficultés inouïes, amassées sur notre chemin par certains faussaires professionnels effrontés. A lire, dans la presse, les résultats des élections en Tchécoslovaquie, n'y avait-il pas de quoi décourager un témoin impartial, dont l'impartialité seule est peut-être importune aux faiseurs d'affaires inter-

CHAPITRE X

CONCLUSION POUR LA FRANCE.

EXORDE

La crise tchèque, sur le point d'être majeure, a soulevé dans le monde entier de telles passions politiques et raciales, qu'il est permis de se demander, en abordant son étude compliquée, si l'effort d'objectivité nécessaire à un sujet aussi dramatique, pourra se soutenir, sans défaillance, jusqu'au bout de la recherche de la vérité.

Cet effort difficile, posant parfois de véritables cas de conscience, et luttant aussi avec des amitiés éprouvées, a trouvé par bonheur le plus précieux des alliés dans l'état juridique du problème tchécoslovaque et dans ses conséquences militaires.

Le sentimentalisme, qui sommeille en chacun de nous, pouvait se laisser prendre par une vie de bohème absolument romantique, où la joie de vivre aurait fait oublier la lutte pour la vie : mais le sentiment, durci par cette âpre lutte, devait s'effacer devant la majesté du Droit.

La devise traditionnelle de nos Rois, gardienne de la raison — aujourd'hui confondue avec le bon sens du peuple français — n'a cessé de guider, le plus simplement et le plus sûrement, nos pas aventurés sur les routes neigeuses de la Silésie ou sur les pistes glacées des Hauts Tatras, à la recherche d'un témoignage, d'un document historique ou bien d'un aspect géographique.

La tour de Babel se serait écroulée à Prague, nous n'en aurions pas été autrement surpris, en écoutant s'entre-croiser, dans ce petit pays si bruyant, les divers accents tchèque, allemand, slovaque, hongrois, yddish, russe, polonais, ukrainien, etc...

Dans l'embarras du choix du nom des villes, nous avons choisi celui qui correspondait à la majorité de la population. Ainsi Presbourg s'appelle en hongrois : Pozsony, en allemand : Pressburg, en slovaque : Bratislava. Capitale de la Slovaquie, nous l'appellerons Bratislava, comme nous désignerons par Eger la ville purement allemande de Cheb.

Ce souci constant de la vérité fut souvent aux prises avec des difficultés inouïes, amassées sur notre chemin par certains faussaires professionnels effrontés. A lire, dans la presse, les résultats des élections en Tchécoslovaquie, n'y avait-il pas de quoi décourager un témoin impartial, dont l'impartialité seule est peut-être importune aux faiseurs d'affaires inter-

nationales. Jamais, de mémoire humaine, les chiffres les plus honnêtes ne furent davantage falsifiés et mélangés pour devenir totalement incompréhensibles. Chaque agence, sans parler des bulletins suspects, chaque journal, chaque jour, donnait, par exemple, un pourcentage différent des suffrages allemands sudètes. Mais on a caché aux lecteurs français le chiffre exact, qui fut de 91,44 %.

La crise tchèque a fini par sentir mauvais le jour où nos marxistes, « *de vieille noblesse bretonne* » selon l'ineffable M. Dormoy, ont commis l'imprudence de crier plus fort que les Tchèques. Sous le couvert des discours lénitifs de M. Bénès et des promesses réitérées de M. Hodza, nos Garfunkelstein, dit Léon Blum, Rosenfeld, Herrmann, Hirsch, Moch, Zyromski, Weil-Reynal, Cohen, Adria, Goldschild, Julius Deutsch, Imré Gyomaï, Schermann, Moati, Nicolitch, Liebermann, Madeleine Paz, Louis Lévy, Kanter, Schiff, Schlesser, etc..., etc... (nous nous excusons de citer cette tribu, mais c'est la Rédaction du *Populaire*), nos Juifs donc ont brouillé les cartes et travesti la situation pour mieux nourrir leur campagne d'excitation.

Leur jeu criminel a été découvert à temps par l'œil aigu de M. Charles Maurras, qui, sans prendre parti sur le fond d'une affaire où Prague demeure juge, a clairement défini, vis-à-vis d'elle, l'intérêt supérieur de la France. Pour conclure, écrit le Directeur de *L'Ac-*

tion Française, « Nos meilleurs juges militaires ont avoué que nous devons nous tenir au poste défensif. Qu'est-ce que cela veut dire, sinon que l'offensive serait désastreuse ? »... Secourir les Tchèques ? « Le pouvons-nous ? Et par où passerions-nous pour y aller ? C'est la question que nous avons posée. On n'y a pas répondu. » (1)

Dans le même journal, M. Jacques Delebecque a jeté cet émouvant cri d'alarme : « *Le public français comprend-il où risquent de l'entraîner serments solennels, appels du pied, gestes et discours provocants ? Notre organisation militaire reposant essentiellement sur la défensive, nous serions contraints de nous précipiter sans alliés, avec une aviation... insuffisante, dans une guerre offensive contre l'Allemagne, où nous nous briserions inmanquablement contre un système fortifié aussi formidable que le nôtre. Telle est l'impasse sanglante, meurtrière, peut-être mortelle où des insensés ou des criminels s'efforcent de nous pousser. Devant une semblable perspective, tout homme qui tient une plume a-t-il le droit de se taire ? Je ne le crois pas.* »

C'est un point sur lequel les cœurs bien nés seront unanimes : se taire serait désertier. Le pays a le droit de savoir vers quels destins on l'entraîne à coups de clairon. Il n'y a sans doute rien de plus beau que de mourir pour

(1) *L'Action Française*, 17 juin 1938.

une grande cause; mais il n'y aurait rien au monde de plus atroce, que de sacrifier, pour une injustice mille fois étrangère, les nouvelles générations de la patrie.

Nous allons voir la voix de la Raison s'accorder avec la sentence du Droit pour dire oui à la paix, et non à la guerre.

PREMIER POINT :

LA VOIX DE LA RAISON

Lorsqu'une crise vient troubler la paix des âmes sereines, le commun des mortels, s'il est superstitieux, s'en va consulter une pythonisse. Pour suivre cette coutume antique, nous irons, si vous le permettez, chez Madame Geneviève Tabouis.

Sainte Geneviève sauva Paris. Madame Tabouis tente de sauver Genève, tous les matins, dans le journal de l'honnête banquier Marchal, dont les « malheurs » avec Thémis ont attristé « *les imbéciles* », qui — on le sait — « *ne lisent pas l'Œuvre* ». (1)

Madame Tabouis est intrépide. Vous croyez la rencontrer dans son bureau : elle est en audience particulière chez le camarade ambassadeur des Soviets. Vous courez rue de Grenelle : trop tard, notre pythonisse inter-

(1) Le cognac Hennessy vient d'acheter 65 % des actions du journal.

nationale fait antichambre à l'Ambassade d'Angleterre, avant de faire le pied de grue chez M. Comert, informateur en chef du Quai d'Orsay.

Porte-voix des « *sphères officielles* », des « *milieux généralement bien informés* », des « *cercles diplomatiques* », des « *centres politiques* » et de la C. G. T., Madame Tabouis jongle, en acrobate accomplie, avec ces sphères et avec ces cercles, sur le tapis vert des Conférences.

Elle est ainsi devenue l'oracle de la République, un oracle d'ailleurs si pressé par la succession de ses échos étrangers, qu'il lui reste trop peu de temps pour les traduire intelligiblement; et ce n'est sûrement pas M. Paul-Boncour qui aiderait à éclaircir son style.

Il lui arrive cependant de s'exprimer clairement, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'imaginer un débarquement de troupes allemandes au Maroc, ou bien de préparer l'opinion publique à une « *croisade des Démocraties* » contre les Etats totalitaires, ah! pardon! « *contre le fascisme* », car elle ne saurait déplaire au Tout-Puissant Staline...

Ce jour-là, le 5 octobre dernier, la *Prager Presse* illuminait en caractères gras, sous le titre : « *Nouveau renflouement de l'alliance avec la France* ». C'est l'agence Tabouis qui publiait, avec ce style mystérieux dont est faite sa fortune : « *Il paraît certain qu'on a*

de nouveau déclaré à M. Krofta (ministre des Affaires Etrangères de Tchécoslovaquie), de la part du gouvernement (de Paris), que la France sera toujours aux côtés de la Tchécoslovaquie, non seulement dans le cas d'une attaque caractérisée, mais encore en toutes circonstances. »

L'organe tchèque, en langue allemande, de M. Bénès, monta en épingle ces derniers mots, le 30 octobre 1937, et en fit un titre impressionnant, dont la gravité est exceptionnelle : « *En toutes circonstances* ».

Quel succès pour Madame Tabouis !

Ce n'était encore rien. Nos oreilles allaient entendre, au cours du discours du ministre des Affaires Etrangères, M. Yvon Delbos, au Congrès du Parti Radical-Socialiste, les propres assurances de Madame Tabouis, avec la même formule : « *En toutes circonstances, la France tiendra ses engagements.* »

Décidément, nous nous trouvons devant une leçon apprise. M. Bénès l'a dite à M. Léon Blum, lors de son séjour à Prague. M. Léon Blum l'a répétée à Madame Tabouis; et notre malheureux Yvon Delbos ne pouvait plus dire autrement.

On devine la joie des Lévy, dans *Le Populaire* : « *La France a pris des engagements à l'égard de la Tchécoslovaquie. Elle les tiendra. Personne ne doit l'ignorer.* »

Si les Juifs l'impriment, cela devient grave. M. Georges Bonnet, pavé des meilleures in-

tentions, dut s'en rendre compte, en prenant la lourde succession de M. Delbos:

Le Président Daladier traîna le boulet de ces engagements à Londres, où il les déposa dans la balance de l'alliance franco-britannique. Le Premier Ministre anglais, M. Neville Chamberlain ne pouvait plus les refuser. En bon diplomate, M. Georges Bonnet invita les journalistes français à ne pas s'en réjouir trop tôt.

Nous en étions là, les 21 et 22 mai 1938, avec le décret de mobilisation générale sur le bureau du Président du Conseil, ministre de la Guerre, selon la révélation de M. Jacques Bardoux. Libre à M. Daladier de jouer sur les mots. Pour lui faire plaisir, reconnaissons que ce décret s'appelle un Ordre.

Cela veut dire que la paix est à la merci d'un incident. Et quand elles songent au bombardement de notre région pyrénéenne, par des avions inconnus, les mères françaises peuvent trembler pour leurs fils...

L'autre foyer d'incendie — celui qui nous préoccupe — a été annoncé, il y a vingt ans, par l'un de ceux qui portent la plus lourde part de responsabilité. M. Robert Lansing, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères des Etats-Unis, sous la présidence de M. Wilson, a donné la conclusion suivante à son livre intitulé : *Les Négociations de la Paix* : « *Les traités de paix seront la source d'une nou-*

velle guerre, c'est là chose aussi sûre que le retour du jour après la nuit. »

Le cas de la Tchécoslovaquie, fabriqué par M. Lansing et autres est inquiétant par les facteurs en lutte et plus encore par leurs prolongements indirects en Europe, en Asie, et jusqu'en Amérique. Eh! oui, ce sont les émigrés aux Etats-Unis, qui furent les fondateurs et qui se font les patrons des Tchèques et des Slovaques; et les patrons sont aujourd'hui aussi divisés que leurs frères d'Europe. Ils en sont également à invoquer la sainteté des traités, dont la signature — aujourd'hui reniée par les Tchèques — fonda cependant, en 1918, la République Tchécoslovaque, à Pittsburg.

Puis viennent en bloc trois millions et demi d'Allemands sudètes, imposants par leur discipline, qui a permis ce miracle, d'éviter la guerre civile, comme en Espagne, de laisser aux Tchèques leurs provocations sans réponse et aux Allemands leurs morts invengés.

Ne parlons pas des Polonais, ni des Ruthènes, dont la cause est défendue par des traités violés; mais que dirons-nous de la Slovaquie du sud, où cohabitent huit cent cinquante mille Hongrois avec soixante mille Slovaques, sur une frontière qui coupe en deux soixante-seize villages hongrois ?

Si le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est une hérésie, il ne fallait pas en faire la base idéale de l'ordre nouveau, la

première condition de paix des puissances alliées et associées. Mais si ce droit est reconnu comme la plus haute expression de la justice internationale, assez d'hypocrisie ! Assez de mensonges ! Laissez passer, sur ces peuples aux âmes appesanties, le souffle libérateur de la justice ! L'iniquité les divise ? Rapprochez-les par la restauration du Droit !

Hélas ! Entendez-vous le rire sarcastique des politiciens ? Où est le jeune éliacin, qui croit encore à leur justice ? Le Droit ? Vous pouvez toujours en parler, mais en astiquant vos bottes et en achetant un masque à gaz, pour l'esthétique du « progrès humain »...

Interrogez plutôt les fils Jouhaux et autres fournisseurs de matériel de guerre... La guerre ? mais ils ne peuvent moins penser à ses ruines qu'à leurs profits. Quelqu'un a parlé d'un compte à régler avec l'Allemagne. Pour quelle nouvelle Alsace-Lorraine ? Faudra-t-il, au tournant de chaque quart de siècle, glisser dans la même ornière sanglante ? Ces gens-là ont-ils perdu la tête ?

Qu'ils relisent cette page édifiante d'un haut technicien allemand, le général von Metzsch, dans la revue *Deutsches Adelsblatt* : « *La guerre n'est jamais une opération d'arithmétique. Elle est toujours un saut dans l'inconnu, dans le sombre inconnu. Il faut une présomption inouïe pour oser prédire la victoire, et surtout pour compter sur une victoire rapide.*

Certes il ne faut pas manquer de confiance, mais à la confiance doit venir s'ajouter la claire vision « que dans la guerre les choses vont rarement comme on l'a pensé et comme on l'a souhaité. » Tel était l'enseignement de Clausewitz au commencement du XIX^e siècle. L'Espagne et l'Extrême-Orient le montrent aujourd'hui au XX^e siècle. »

Dans quelle situation la guerre nous trouverait, M. Paul Faure l'a écrit dans *Le Populaire* : « Selon les évaluations de nos chefs militaires, la France se trouve vis-à-vis de l'Allemagne, dans la proportion de un contre deux pour le potentiel géographique et de un contre dix pour le potentiel industriel. C'est donc la certitude mathématique de l'écrasement pour nous. » Or, depuis cette date — 3 septembre 1932 — par suite du renversement de la situation, en sens inverse, en France et en Allemagne, la proportion pour le potentiel industriel est passée à un contre quinze... Que conclure, sinon, avec M. Paul Faure, que « ceux qui nous racontent que la sécurité sera garantie par les armes se moquent de nous à un degré inimaginable et qu'ils raisonnent avec une légèreté et une absurdité sans mesure. »

Ajoutez à ces déficiences le franc à un souor, une production en baisse de 35 % sur 1930, une balance commerciale lourdement déficitaire, nos alliances en léthargie, ou rompues,

nos communications compromises avec une Afrique en fermentation révolutionnaire, l'Anschluss réalisé, l'axe Rome-Berlin consolidé, trois fronts à combattre et une aviation dont les ailes ont été rognées par l'inquiétant Pierre Cot. « *Pouvons-nous parler et agir comme si ces déprédations, ces affaiblissements de notre force ne s'étaient pas produits?* » demande M. Charles Maurras, que l'Académie Française a reçu au sein de ses Immortels.

Le 14 juillet 1938, le leader de l'Action Française citait ses précédentes questions : « *Comment irez-vous au secours de Prague? Une formidable contre-muraille a été opposée au mur Maginot par les Allemands. Ils ne passeront pas? Vous ne passerez pas non plus! Alors, par où? La Belgique vous a été solennellement bouchée. L'Italie? Vous avez tout fait pour la rendre ennemie, elle le sera, elle l'est dans le cas qui se pose. Le ciel? Cot vous l'a interdit. Vous ne recommencerez pas une expédition des Dardanelles ni une expédition de Salonique si l'Italie est contre vous, en Méditerranée comme sur les Alpes? La force britannique est un bel appoint. Elle ne suffit pas à rien résoudre. Cette observation n'a jamais reçu de réponse. On a insulté notre patriotisme... la question n'en a pas moins subsisté. Elle subsiste.*

Et ce n'est pas tout!

Il y a autre chose. Sur le problème militaire

se greffe une difficulté de politique pure, qui nous semble plus importante et plus grave encore... Ce qu'un de ses prédécesseurs avait posé en principe, Daladier le reprend, le repose en principe, l'inscrit sur la première ligne de son programme de demain. Il dit clairement et directement à Hitler : « — Si vous touchez à la Tchécoslovaquie, il est inéluctable que je touche à vous. Pas d'atermoiement qui soit possible. Pas d'hésitation, ni de délai! Aucun de ces peut-être que oui, peut-être que non dont les diplomates soutiennent leur jeu. Non, non, mon jeu est sacré. A votre action, notre action répondra, automatique. Vous n'avez qu'à essayer. »

Voilà les « *engagements* » du gouvernement proclamés par M. Daladier « *inéluctables et sacrés.* »

Voilà le *casus belli*, avec responsabilité française, offert à l'Allemagne.

Voilà Hitler « maître de l'heure investi d'un nouveau surcroît de maîtrise ».

Cette suprême habileté est une suprême folie.

Je pense aussi que nous devrions laisser aux Soviets l'initiative de ce cadeau à M. Hitler.

En dehors de M. Maurice Thorez, qui « *envisageait, dans son discours du 17 octobre 1935, avec beaucoup de raison, avec beaucoup de calme, la possibilité d'une guerre* », un autre son de cloche, plus sérieux et plus patriotique,

réflète l'opinion des hommes d'épée comme des hommes de loi, de la presse indépendante comme des chefs de parti.

C'est le général Duval qui écrit au *Journal des débats*: « *Tant que la situation diplomatique actuelle n'aura pas été transformée, nous n'avons aucune autre possibilité militaire que la défensive.* »

C'est M. Jacques Doriot, à la magnifique réunion du Front National, au Vélodrome d'hiver, qui dénonce la manœuvre communiste; et c'est M. Léon Daudet, l'indomptable polémiste, qui nous met en face de la réalité brutale : « *Ce n'est plus Jacques Bonhomme, c'est l'ouvrier ou paysan Jacques Couillonnas, le cobaye de la démocratie sanguinaire, qui devrait aller crever dans un obscur et lointain patelin, dont il n'a même pas la moindre notion.* »

C'est *Le Petit Provençal*, journal de gauche, qui proteste « *contre le fait de déclarer une guerre européenne en faveur de quelque chose comme une République de Saint-Martin, isolée au milieu de puissants ennemis.* »

C'est *La Dépêche de Toulouse*, radicale-socialiste, qui écrit : « *Nous sommes littéralement encerclés, réduits de toutes parts à la défensive stratégique la plus stricte. Défensive sur nos frontières continentales, défensive sur la mer, défensive dans notre Empire colonial. Ce pessimisme n'a rien de systématique, il se borne à voir les choses telles qu'elles sont.* »

C'est M. Joseph Barthélémy, qui dresse ce bilan dans *Le Temps* : « *Les minorités tchécoslovaques ne reconnaissent pas l'Etat auquel elles appartiennent comme une patrie. Vingt ans écoulés n'ont pas achevé l'unification. Est-ce que pour sauver cette forme de l'Etat tchécoslovaque, agrégat politique de plusieurs nationalités, il vaut de mettre le feu au monde? Est-ce que pour maintenir trois millions d'Allemands sudètes sous l'autorité tchèque de Prague, il faut que tombent trois millions de Français, mes fils, les vôtres et toute cette jeunesse des universités, des écoles, des champs, des magasins, des ateliers? Je réponds avec douleur, mais avec fermeté : Non.* »

M. Léon Garibaldi donne la même réponse dans *l'Eclaireur de Nice* : « *L'appui que la France voudrait apporter à la Tchécoslovaquie serait tout à fait inopérant et, au surplus, le peuple français n'est pas de la chair à canon. Personne n'a le droit de l'entraîner dans des guerres, où il ne s'agit pas de défendre nos frontières, et notre indépendance; et les os d'un petit soldat français valent, pour nous, tous les Tchécoslovaques du monde.* »

Seul, un parti, qui n'est pas français, parce qu'il est aux ordres de Moscou, jette feu et flamme sur le foyer tchécoslovaque : le parti communiste, c'est-à-dire la Russie nationaliste des Soviets, qui entend réaliser, sous la dictature de Staline, la vieille idée slavophile, con-

crétisée par la phrase de Pouchkine : que « *tous les fleuves slaves se déversent dans la mer russe.* »

La Tchécoslovaquie est devenue, inconsciemment ou non, le pilier européen de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. La France, serait-elle seule à en méconnaître le danger? Son gouvernement renouvellera-t-il, pour garantir le pacte avec les soviets, l'abominable abandon des soixante ouvriers et techniciens français, qui pourrissent dans les geôles de Moscou, sur la dénonciation des sbires de l'infâme Yagoda?

Va-t-il à nouveau rouler sur les presses rouges le fameux « *rouleau compresseur russe* », finalement embourbé dans les marais du Pripet, à plus de six cents kilomètres de la frontière allemande orientale? « *Les Russes venant de Kiew, remarque M. Bertrand de Jouvenel, dans « La Liberté » devront passer la frontière roumaine formée par le fleuve Dniester près de Mohilev. Il n'y a qu'un seul pont. De là il faut aller à Czernovitz, descendre à Hatna et Campulung. Ensuite, il y a la traversée des Karpathes, pour laquelle on ne dispose que d'une petit chemin de fer à voie étroite. Quel voyage! Et sans doute faudra-t-il le faire contre l'armée roumaine, car le roi Carol ne veut pas de bolcheviks chez lui.* »

Quant à l'aviation russe, écrit *Gringoire*, il faudrait qu'elle passât au-dessus de la Pologne,

qui tirera dessus. Combien de temps d'ailleurs les champs d'atterrissage tchécoslovaques resteraient-ils hors des griffes de l'Allemagne? « *Les pessimistes disent trois jours, les optimistes trois semaines* » répond *Le Temps*.

En fin de compte, il faudrait tout de même savoir si l'armée tchécoslovaque actuelle, qui n'a pas encore reçu le baptême du feu, est capable avec ses sept cent mille hommes (nombre total des forces mobilisables en temps de guerre, d'après *La France militaire*), de défendre victorieusement ses 2.800 kilomètres de frontières ouvertes, sans liaison avec aucun de ses alliés?

Son caractère cosmopolite offre-t-il une sécurité intérieure certaine? Cette question est assez grave pour être examinée de près. De 1914 à 1918, la même armée, entendons par ces mots : la même formation militaire, alors incorporée dans l'armée autrichienne n'a pas laissé des souvenirs rassurants. Que les Allemands, placés, par la nature, aux positions-clefs de la défense nationale tchèque, répugnent à combattre leurs frères du Reich, cela se conçoit. Cette remarque vaut également pour les Polonais, et les Hongrois. Mais que feront les Slovaques et les Ruthènes? *L'Europe Nouvelle*, éditée à Prague, ébranle encore plus notre confiance, lorsqu'elle s'ingénie à renouveler la théorie selon laquelle les plus grands bandits font les meilleurs gendarmes. Elle

écrit, avec une admirable gentillesse pour les Tchèques : « *On sait qu'ils furent précisément les principaux organisateurs de ces désertions, qui donnèrent aux Alliés un renfort de plus de 600.000 combattants! On doit donc leur laisser le mérite d'une certaine compétence en la matière!* »

Il nous reste à souhaiter à cette armée, aux dispositions instables si nettement caractérisées, qu'elle ne soit pas finalement une armée introuvable.

Ce jugement n'est pas trop sévère, quand il s'agit d'engager, pour les Tchèques, la vie de plusieurs millions de Français, dont l'idéal patriotique se borne à défendre, envers et contre tous, les frontières naturelles de leur « pré carré. »

SECOND POINT

LA SENTENCE DU DROIT

Une pièce favorable au rapprochement franco-allemand, *Am Himmel Europa*, (Au ciel de l'Europe), par Schwenzen Malina, fut jouée à Berlin, il y a quelques années. Le Studienrat Poligkeit, personnifié par le grand acteur Paul Henkels, voulut donner au jeune Français une définition de l'Allemagne. On s'attendait à un discours philosophique, selon la tradition. Mais, foin de pédanterie! Au théâ-

tre, où le feu de l'action doit empêcher les auditeurs de tomber dans les bras d'Orphée, notre professeur éloquent résuma sa pensée dans un seul mot : « *Deutschland, dit-il, ist ein Strom.* »

L'image de ce mot définissait exactement l'Allemagne : un fleuve humain au courant rapide. Mais la traduction littérale ne saurait rendre le sens profond du mot *Strom*, où s'épanouit toute la puissance, tout le volume et tout le devenir du germanisme. Un autre mot, plus sensible à l'entendement français, donnant une définition égale est dû à la plume étincelante de M. Charles Maurras. Le Maître de la pensée française a écrit : « *L'Allemagne est un Islam.* »

Cet Islam a trouvé son prophète en Adolf Hitler.

Sa bible, *Mein Kampf*, (Mon Combat), nous en donne la loi, dès sa première page : « *Un même sang appartient à un même empire.* »

L'Islam germanique n'a pas de commencement et ne connaît pas de fin, car il est confondu avec le destin de la race allemande. Il n'a pas non plus de frontières, parce que les frontières politiques n'ont pas de sens à ses yeux, n'étant pas les frontières de la race. Des millions d'Allemands vivent sous une loi étrangère, et lorsqu'ils élèvent leurs prétentions à l'égalité des droits, comme en Tchécoslovaquie, c'est la voix du sang qui parle, la voix de

l'Islam germanique, la voix même de l'Allemagne.

Aurait-on pu étouffer cette voix, alors qu'au lendemain de la guerre, cinquante puissances, c'est-à-dire à peu près le reste du monde, ont proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et ont consacré l'unité allemande, fondée en 1871, dans la même galerie des glaces, au château de Versailles?

Le national-socialisme au pouvoir a poursuivi cette unité. Ce sont les Alliés eux-mêmes, conseillés par M. Bénès, qui réalisèrent la condition bismarkienne en mettant l'Autriche au vert par sa séparation de la Hongrie, qui fut dépecée entre les Tchèques, les Roumains et les Serbes.

Mais les Autrichiens, impuissants et réduits à mendier à Rome, à Paris et à Londres, qui se querellaient entre eux à propos du Négus, préférèrent entrer dans le giron de l'Allemagne maternelle.

Paris et Londres ayant reconnu l'Autriche allemande en moins de trois semaines, alors que l'Ethiopie italienne attend son tour depuis trois ans, les Allemands de Tchécoslovaquie, à une quasi unanimité, se sont prononcés pour leur autonomie; et les autres peuples de la Tchécoslovaquie ont suivi le mouvement.

Voilà vingt ans d'histoire.

Vouloir en remonter le cours, c'est vouloir faire remonter le Danube à sa source. Vouloir affronter, sur trois frontières cent cin-

quante millions d'ennemis armés supérieurement, et cela pour maintenir l'oppression tchèque, c'est trahir les intérêts de notre pays.

La France unanime repousse toute aventure et elle donne son sens plein à ces deux mots qui définissent aussi bien sa politique étrangère : défense nationale. Le patriote, ce n'est pas le chauvin, mais le gardien de la cité. Lui demander de se faire le mercenaire d'une cause étrangère serait violer son serment envers la patrie.

Quand on nourrit le vaste dessein d'une politique nationale, on va d'abord à Rome et à Burgos; et si on est à Bruxelles, on ne déploie pas un plan de guerre.

La seule idée d'une guerre possible, « pour les Tchèques », dans un temps rapproché, a fortement ému la vaillante Belgique, lorsque notre ambassadeur est venu demander le libre passage à travers son territoire, remémorant inconsciemment la tragédie du 2 août 1914.

Les Belges, qui nous aiment et dont l'héroïsme est entré dans la Légende, n'entendent pas servir de cobayes à la prochaine « dernière ». Ils ont immédiatement réagi, en immense majorité des socialistes aux rexistes, par une muette union nationale rassemblée autour de l'énergique président Spaak, socialiste et national, dont le premier geste symbolique a été de réhabiliter les trai-

tres de 1914, complices du gouverneur allemand von Bissing.

Dans ces conditions, en s'apprêtant à signer, les 21 et 22 mai, la feuille blanche aux deux drapeaux entrecroisés, sans s'être informé de l'état diplomatique et militaire du pays, le président Daladier a montré qu'il n'avait pas encore compris.

Sa responsabilité est terrible. Personne ne l'envie; mais tout le monde la souhaite mieux éclairée.

Pour aider à sa bonne information, il faut avoir le courage de dénoncer le mensonge au nom duquel le sang français devrait couler sur les champs de bataille de l'Europe, le mensonge de la parole donnée, le mensonge de l'obligation d'intervenir contre l'Allemagne, en raison de deux traités avec la République tchécoslovaque.

M. Daladier peut-il se laisser prendre à des considérations juridiques aussi grossières? Est-il porté par des forces moins visibles et plus puissantes? Ce sont des questions à poser. Mais les Français ne se battent que pour le Droit : c'est pourquoi il fallait invoquer le respect de la signature donnée au bas d'un pacte d'assistance.

Ce pacte existe-t-il dans cette forme obligatoire? C'est la question — la seule question principale — qui trouve l'audience du peuple français.

Pour y répondre, il ne suffit pas d'agiter une plume rageuse, ni de crier un slogan : devant un acte diplomatique aussi grave, le jugement d'un professeur de droit est aussi nécessaire que la consultation d'un docteur en médecine pour diagnostiquer une fièvre rare.

Certes, la politique aussi a ses rebouteux : nous en savons quelque chose : mais le diplomate est davantage un chirurgien, qui peut tailler dans notre chair et dans la chair de nos enfants. C'est le cas de consulter un grand professeur, dont l'autorité juridique renommée dépasse nos frontières : M. Joseph Barthélémy.

Le 12 avril 1938, *Le Temps* publiait en première page un de ses articles, où l'auteur écrivait : « *Je n'ai d'autre orgueil, que la sincérité. Mais je m'accuse d'avoir eu des ménagements. Mon pays est penché au bord de l'abîme où il peut sombrer : les ménagements sont criminels. Je suis décidé à prononcer, avec douleur, des paroles rudes.*

« *J'ai pour la Tchécoslovaquie la sympathie la plus vive qu'il soit possible d'avoir pour un pays auquel on n'appartient pas...* »
« *Pour moi, me disait un diplomate, je ne connais rien de la Tchécoslovaquie, si ce n'est Ossusky. Il faut être agréable à Ossusky.* »
C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire du représentant d'un pays.

« Et voilà que nous touchons au sommet de la partie politique de ce problème tragique. Est-ce que la France seule peut sauver l'intégrité de la formation politique tchécoslovaque? Car le racisme hitlérien répugnerait à l'absorption des éléments tchèques.

Dès lors, la situation se ramène à quelques éléments simples. Nous sommes quarante millions contre cent vingt millions. Notre armée est admirable, mais à un contre trois. Vous dites que vous ferez la guerre à la frontière. Défendrez-vous aux « autres » de la porter sur Paris?

« Il y a la Russie? Peut-être. Si son armée sort, le régime s'écroule. Si le régime s'écroule, c'est un nouveau Brest-Litovsk.

...La ligne Siegfried est aussi infranchissable que la ligne Maginot. Notre organisation militaire est faite pour la défensive derrière cette dernière ligne. Des fous, oui, des fous disent que nos adversaires sont vulnérables en Espagne. Quelle force pouvons-nous acquérir, je vous le demande, en allant soutenir six millions de Valenciens contre seize millions de Salamanquais? Pendant ce temps, nous avons l'Allemagne sur le Rhin, les Italiens sur les Alpes et en Tunisie, et — peut-être — le Japon sur l'Indochine. »

Nous entendons parler des engagements de la France : les connaissez-vous? Il y a deux traités : celui du 25 janvier 1924, nous oblige,

en cas de difficulté internationale, à nous concerter avec la Tchécoslovaquie, dans le cadre de la Société des Nations, seule souveraine. Il ne nous engage donc pas plus que les cinquante Etats représentés à Genève. Le second traité du 16 octobre 1924, n'est qu'un avenant au pacte de Locarno.

M. Joseph Barthélémy le définit ainsi :

« 1° *L'esprit du texte est mis en lumière dans le préambule. Les hautes parties contractantes veulent voir l'Europe s'épargner la guerre, par une sincère observation des engagements pris en date de ce jour. Quels engagements? Ceux de Locarno.*

2° *Incidents qui peuvent mettre en jeu la solidarité des hautes parties contractantes. Ils sont définis par l'article 1^{er}. Ce sont les manquements aux engagements pris en date de ce jour. Ces engagements, ce sont toujours les engagements de Locarno.*

3° *Le traité se met expressément dans le cadre de la Société des Nations. a) Le premier alinéa de l'article 16 du pacte de la Société des Nations » ; b) Le second alinéa prévoit une délibération du Conseil de la Société des Nations adressant une recommandation aux Etats membres de la Société des Nations et appelle l'application de l'article 15, alinéa 7, du pacte ; c) L'article 2 précise que le traité ne sera pas « interprété comme restreignant la mission de la Société des Nations de pren-*

dre les mesures propres à sauvegarder efficacement la paix du monde. » d) Le traité doit être enregistré à la Société des Nations.

4° Le traité met en lumière la solidarité étroite entre lui-même et le pacte de Locarno. Il sera enregistré en même temps que le traité conclu en date de ce jour entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, et en même temps que le traité conclu le même jour entre l'Allemagne et la Pologne. Et le document se termine par cette déclaration d'importance capitale : « Il entrera et demeurera en vigueur dans les mêmes conditions que lesdits traités. »

C'est d'une précision et d'une clarté absolues. Comme conclut M. Barthélémy, « on n'a même pas besoin d'invoquer le brocard de l'école : Accessorium sequitur principale : mort le pacte, mort l'accessoire du pacte; mort Locarno, mort l'accessoire de Locarno. C'est la lettre elle-même du texte qui, expressément, prévoit qu'elle entrera en vie avec Locarno et mourra avec Locarno. »

Pour combattre cette constatation, ou si l'on veut, cette thèse juridique inébranlable, on a cherché à déplacer le débat et à noyer l'argumentation solide à laquelle nous restons attachés. Lorsque nous parlons des traités de Saint-Germain, de Trianon et de Locarno, on nous réplique en invoquant le traité de Versailles et sa sainteté. Ce serait au sur-

plus une erreur de déclarer caduc le pacte de Locarno, signé par cinq puissances et dénoncé par trois d'entre elles : L'Allemagne, l'Italie et la Belgique. Un commentaire serait superflu.

Que faites-vous, réplique-t-on, de l'accord subsistant entre la France et l'Angleterre? Ce résidu de l'argumentation adverse aura l'honneur d'une réponse. L'accord, l'entente, l'alliance franco-britannique, écrivons plus simplement la liaison franco-britannique, n'a rien à voir avec le pacte de Locarno, qui ressemble à la jument de Roland. Cette liaison de trente-cinq années va plus loin et vient de plus loin. Ses causes premières ont survécu à la guerre commune, parce que, malgré la victoire et en raison des conséquences d'un mauvais traité, ces causes n'ont pas varié depuis Delcassé, victime de « *l'humiliation sans précédent* ».

Il faut parler sincèrement à ses amis, à ceux auxquels on est resté fidèle depuis sa jeunesse, et leur dire, devant l'artifice de leur argumentation pour sauver un semblant de leur ancienne complicité : « *Ah! non, c'est un relent d'un passé aboli. Comme dirait ce sacré Daudet, c'est trop mirobolant!* »

Nous étonnerons peut-être nos éminents adversaires en retenant deux points de leur réplique : d'abord la citation de l'article 15 du Covenant ainsi conçu : « *Les membres de la*

Société (dans le cas où l'unanimité fait défaut) se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront nécessaire pour le maintien du Droit et de la Justice. »

Mon Dieu, c'est un droit naturel qu'il n'était pas nécessaire d'aller chercher à Genève. Charbonnier n'est-il pas maître chez soi? Mais ce droit n'engendre pas un devoir, même en connexion avec un ou deux traités, qui sont seulement des rouages secondaires, « accessoires » de la S. D. N. ou du pacte de Locarno.

Et c'est justement ce devoir que nous ne reconnaissons pas. Personnellement, nous voulons bien être agréable à Ossusky, parce qu'il est gentil, et à Bénès, parce qu'il est plein d'esprit; mais enfin irions-nous faire tuer trois millions de Français pour prétendre sauver une poignée de Tchèques, dont Hitler ne veut même pas?

Le devoir? Il n'y en a pas deux, un pour nous et un pour les Tchèques, dont les Français ignorent à peu près presque tout. Il y a un devoir national, et rien d'autre. Il y a la France à défendre; et il n'y a pas de meilleur moyen de la défendre, que de maintenir la paix.

Allons jusqu'au bout de la vérité. C'est pour nous une grande joie qu'elle ait été avouée par l'une des plus hautes intelligences de ce temps, par l'un de ceux qui a réalisé la boutade de son vieux maître Clemenceau : « Il

n'y a que les imbéciles qui ne changent pas. »
Vous avez tous reconnu M. André Tardieu.

Eh! oui, cher monsieur Tardieu, dans votre livre, *La Paix*, préfacé par le Père la Victoire, vous avez résumé toute la question tchèque dans cette phrase, qui restera : « *Nous avons à choisir entre le referendum et la création de la Tchécoslovaquie.* »

C'était admettre qu'un referendum aurait donné, à la nouvelle République, des frontières différentes et plus humaines.

Vingt ans après, par le jeu normal des institutions démocratiques, sous la surveillance sévère d'une occupation militaire, le referendum s'est fait. Les élections municipales qui l'ont provoqué ont condamné, à une quasi-unanimité, l'état de choses actuel.

Nous n'irons pas nous battre pour ce désordre établi. Comme l'écrit M. Stéphane Lauzanne, dans *Le Matin*, peut-on demander à la France de donner son sang pour ce qui n'est pas stipulé dans un pacte aux trois quarts déchiré, sans qu'il y ait de sa faute? « *A ce point d'interrogation-là, le bon sens répondra.* »

M. Joseph Barthélémy a d'ailleurs précisé son point de vue dans *Gringoire*, le 13 mai 1938. Il écrit : « *Notre obligation de guerre pour la Tchécoslovaquie est morte, parce qu'elle supposait comme cause, des choses qui sont aujourd'hui mortes. La France ne s'est*

jamais engagée à faire toute seule la guerre pour la Tchécoslovaquie. Elle a mis seulement un accent amical sur l'article 16 du pacte. » (dont les Etats, suivant la Pologne et la Suisse, un à un se délient...)

C'est tout.

On nous parle encore de la sécurité collective : a-t-elle joué pour la Georgie (1), par le mée indépendante, le 11 janvier 1920, par le Conseil suprême des puissances alliées? A-t-elle joué pour l'Ethiopie, membre de S. D. N.? A-t-elle joué pour l'Autriche, membre de la S. D. N.? A-t-elle joué pour la Chine, membre de la S. D. N.? Quelle funeste plaisanterie!...

La caducité du pacte de Locarno n'est pas non plus un fait isolé : les tapis du Quai d'Orsay sont parsemés de pactes vieillis en quelques années comme de vulgaires chiffons de papier. Qui se souvient aujourd'hui du Pacte à Quatre, signé le 7 juin 1933, avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie? Et du pacte militaire franco-belge du 7 octobre 1920? Et de l'alliance franco-belge du 16 novembre 1925? et du pacte franco-polonais du 19 février 1921? Et de la Déclaration des cinq, du 11 décembre 1932 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, République française)? Et du Front de Stresa (Grande-Bretagne, France, Italie)?

(1) Quatorze mois plus tard elle était conquise par la Russie des Soviets, qui avait cependant « reconnu » sans réserves son indépendance et sa souveraineté par le traité du 7 mai 1920.

A l'automne de la floraison des pactes, que de feuilles mortes, Seigneur! Et pourtant, comme disait Galilée, « elle » tourne, « elle » tourne... Elle tournera quand même, notre vieille terre insensible à la folie des hommes.

Mais qui donc parle de guerre, au siècle du pacte Kellog, signé par Briand, le 27 septembre 1928? Qui barre les routes, alarme les populations, mobilise ses réservistes, crie au secours, comme si un monde ennemi l'étouffait?

C'est le pacifiste, M. Edouard Bénès.

On pourrait lui redire l'apostrophe fameuse : « *Pas vous! Ou pas ça!* »

En plaçant la haute personnalité du président de la République tchécoslovaque au-dessus de ces misères, nous voudrions assurer l'illustre membre de l'Institut de France, de notre très sincère reconnaissance pour avoir laissé à la postérité le témoignage suprême, qui vient mettre un point final, sans réfutation possible, à la thèse juridique de M. le professeur Barthélémy.

Au mot « Locarno » du « *Dictionnaire diplomatique* », M. Bénès a écrit les lignes définitives suivantes :

« *Les traités de garantie franco-tchécoslovaque et franco-polonais constituent une partie essentielle de l'œuvre de Locarno... Ils s'insèrent pleinement dans le cadre de la Société des Nations. Les accords de Locarno constituent un renforcement de la Société des Na-*

tions... Ils lui confèrent, par l'organisation pacifique qu'ils créent, un rôle à jouer d'une immense portée. Ils lui valent un nouveau et important facteur politique, l'Allemagne, sans laquelle la Société des Nations ne saurait ni être complète, ni vivre d'une existence parfaitement normale. »

Depuis lors, la terre a continué à tourner : sur les débris de Locarno et de Genève, les générations nouvelles s'éloignent de ces feuillets moisissus qui se rapportent à un passé déjà mort, car elles sont l'Avenir et elles sont la Vie.

CONCLUSION

Le 28 janvier 1792, le roi de France Louis XVI fit lire, à l'Assemblée législative, le message suivant : « *L'humanité défend de mêler aucun mouvement d'enthousiasme à la décision de la guerre. Une telle détermination doit être l'acte le plus mûrement réfléchi; car c'est prononcer, au nom de la patrie, que son intérêt exige d'elle le sacrifice d'un grand nombre de ses enfants.* »

Cependant, le 20 avril, la première République déclara la guerre à l'Europe.

Les responsables s'en glorifièrent. Le crime de la déclaration de guerre est inscrit dans la sentence de mort de Brissot. Il en résulta, de 1792 à 1815, trois invasions et deux occupations du territoire : une ère d'épouvante.

Collot d'Herbois l'avait proclamé : « *Nous avons voulu la guerre pour tuer la Royauté.* » Eh bien! craignez aujourd'hui d'entendre un boute-feu s'écrier de même : « *Des canons, des munitions, pour l'Espagne et pour la Tchecoslovaquie! Aux armes, citoyens, pour la Révolution universelle!* »

Ah! certes, pour l'Autriche millénaire, pas

un petit doigt ne s'est levé. Après tout, ce n'est qu'un peuple catholique, résistant aux puissances judéo-maçonniques. Que ce diable de Hitler l'emporte, et qu'on n'en parle plus!

Mais pour la République tchécoslovaque, avec tout son passé laïque de vingt années et son gouvernement moitié juif, moitié maçon, c'est la première République qui se sent revivre au sein de la troisième, c'est le Temple d'Hiram aux colonnes ébranlées, c'est la Révolution qui hurle à l'antifascisme, c'est la démocratie des aboyeurs qui fait du chantage à la guerre et ce sont les traîtres, les stipendiés et les espions de Moscou, qui montent à l'assaut de la paix, pour permettre à une minorité tchèque de dominer, par la violence Hussite, une majorité de peuples étrangers.

La Tchécoslovaquie est le prétexte rêvé : les illettrés, qui beuglent les slogans fatidiques, seraient pour la plupart incapables de la situer sur la carte du monde. Combien de fois n'avons-nous pas lu dans la presse des erreurs géographiques si énormes, concernant l'emplacement national des villes en Europe centrale, qu'elles pouvaient justifier cette méchante opinion étrangère : « Le Français est un monsieur qui ne connaît pas la géographie. »

Non, ce n'est pas pour le peuple tchèque et contre ses minorités nombreuses, que nos farouches Marxistes lèvent l'étendard de la le-

vée en masse. A propos de Madrid, comme à propos de Prague, il s'agit seulement d'« *écraser l'infâme* », de détruire l'ordre social et la civilisation occidentale; il s'agit de poursuivre la vengeance d'Israël, et de faire triompher, sur les ruines de l'Europe, où se joue le destin de la race blanche, la Révolution communiste intégrale.

Comme en 1792, à Paris, et comme en 1917, à Pétrograd, ne voyez-vous pas, autour de vous, les mêmes clans, les mêmes torchons rouges, les mêmes figures crochues, qui poussent les mêmes cris de haine, d'un même élan sanguinaire, atavique?

L'ennemi, ce n'est pas seulement le voisin, qui ne demande qu'à vivre en paix, comme vous, par la grâce des gouvernements, non, votre ennemi personnel, celui qu'il faut sans tarder combattre et réduire au silence, l'ennemi numéro un, c'est l'agent provocateur à gages, celui de la rue et celui des tribunes, le journaliste véreux et le politicien pourri, l'ennemi, c'est le belliciste, qui ne fait pas la guerre, mais qui la déclenche.

Il se trouve des crétins, des illuminés ou des monstres, pour vouloir faire de la France, selon un vœu messianique, le Christ des nations.

Nous ne voulons ni ce blasphème, ni ce suicide. Les conditions de la vie sont devenues assez pénibles, pour qu'on ne les rendent pas

mortelles. Nous ne voulons ni la guerre pour les Soviets, ni la guerre pour leurs alliés tchèques, parce que nous ne voulons pas nous faire les fourriers de la Révolution mondiale.

Nous ne nous sommes pas battus pour le Négus, ni pour Schuschnigg, ni pour Négrin : nous ne voulons pas mourir pour Bénès.

Au rassemblement du Front national, M. Henry Lémery, ancien ministre, a proclamé que la France ne saurait admettre que ses forces soient mises au service d'une autre cause que celle de son salut et de son honneur.

Il a dit : *« Avec la même fermeté que nous nous leverions unanimes, pour courir aux frontières, si elles étaient de nouveau menacées, nous nous levons pour crier : « Halte-là ! » aux insensés qui, pour des desseins étrangers au souci de notre sécurité, de notre indépendance et de notre idéal séculaire, voudraient nous lancer dans une aventure odieuse et atroce.*

« Nous ne nous laisserons pas faire.

« Le courage ne va pas sans la maîtrise de soi-même. Il ne recule devant aucun risque, mais il le veut digne de lui. Il ne se prostitue pas au gré de quiconque le sollicite pour des buts qu'il n'a pas approuvés. La France est un but; elle ne consent pas à être un instrument. »

Ce dernier mot doit être redit aux politiciens, qui n'ont pas fait la guerre, et qui sont

trop vieux pour être mobilisés demain. A bout d'arguments, ils s'écrient, le gosier de travers :
« *En proclamant que vous ne voulez pas la guerre, vous abdiquez devant l'ennemi!* »

Cet argument-là, nous le ferons bien rentrer dans votre gorge : c'est l'argument de votre défaite, de la défaite de votre œuvre, messieurs les saboteurs de la victoire.

La guerre n'est pas un but : elle est le résultat d'un affaiblissement intérieur. Les peuples forts n'ont pas la psychose de la guerre : ce sont les faibles, qui la subissent.

La paix, non plus, n'est pas un but : elle est un moyen pour favoriser la fécondation des œuvres humaines, dont l'harmonie fait la grandeur des nations.

Le but, le seul but, qui doit animer nos actions, le seul qui vaille la peine de travailler, de combattre et de mourir, notre but : c'est la France!

FIN

PARTIE DOCUMENTAIRE

Page 49.

(1) Le 20 décembre 1912, le prince Charles Fürstenburg, ministre d'Autriche-Hongrie à Bucarest, notait dans un rapport à son gouvernement que le Président du Conseil roumain, Majorescu, l'avait informé que Sekelo, ministre de Russie, l'avait averti du danger d'une guerre entre la Russie et l'Autriche-Hongrie.

(2) Dans un rapport envoyé le 24 janvier 1913, Spalaikovitch, ministre de Serbie à Sofia, demandait à son gouvernement de céder à la Bulgarie les territoires qui, d'après le traité d'alliance, ne reviendraient pas à la Serbie, celle-ci ayant besoin de la Bulgarie, quand l'annexion de la Bosnie-Herzégovine la contraindrait à déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie.

Page 50.

(1) Le 14 février 1913, Popovitch, ministre de Serbie à Saint-Pétersbourg, rapporta que Sazonnov, ministre des Affaires étrangères russes, lui avait dit qu'on percerait bientôt l'abcès austro-hongrois.

— Le 6 mai 1913, Sazonnov donna les instructions à Hartwig, ministre de Russie à Belgrade, de recommander à la Serbie une attitude conciliante devant les exigences bulgares, car la terre promise de la Serbie est située en Autriche-Hongrie.

— Le 12 mai 1913, Popovitch, ministre de Serbie à Saint-Pétersbourg rapportait : « Sazonnov m'a de nouveau répété que nous travaillons pour l'avenir, car nous recevrons beaucoup de territoires de l'Autriche-Hongrie. »

(2) Le 27 septembre 1913, Taditch, chargé d'affaires de Serbie à Saint-Pétersbourg, communiquait à son gouvernement, « que la méthode suivante sera

suivie dans l'attaque contre la Monarchie austro-hongroise : rejeter toute responsabilité et la faire retomber sur l'Europe inconsciente et sur l'Autriche consciente ».

(3) Le 5 juillet 1913, von Waldthausen, ministre d'Allemagne à Bucarest, rapportait que Bratiano, chef du parti libéral roumain, disait que les Roumains étaient opprimés en Hongrie.

(4) A cette époque, les Hongrois avaient pris des mesures d'exception. Les tracasseries administratives et les excès locaux dont les minorités furent alors victimes servirent de plate-forme à la propagande slave.

(5) Le 28 juillet 1913.

(6) La Liga Culturala, présidée par l'éminent professeur Nicolas Jorga, attaqua l'évêché de Hajdudorog, auquel des Roumains étaient soumis.

(7) Le 5 décembre 1913, le Comte Tisza promet de soumettre les limites de l'évêché à une révision.

Page 51.

(1) Le 2 février 1914, à Saint-Petersbourg.

(2) Le 10 février 1914, à Bucarest.

(3) Le 12 février 1914.

(4) Le 22 février 1914, Szilassy, ministre d'Autriche-Hongrie à Athènes, informait Vienne que Venizelos avait dit au ministre d'Allemagne, que lui et Patchitch avaient proposé à Bratiano une triple alliance balkanique. Le lendemain, le baron Giesl, ministre d'Autriche à Belgrade, confirmait la solidarité des trois gouvernements.

(5) Le 15 mai 1914, le Comte Tarnowski, ministre d'Autriche-Hongrie à Sofia, rapportait que Savinski, son collègue russe, avait déclaré que la Russie avait mis la Roumanie à la tête de l'alliance balkanique et que, déjà au commencement de février, l'accord s'était fait à Saint-Petersbourg.

(6) Déclarations de l'accusé Cabrinovic, au procès de l'attentat de Serajevo.

Page 53.

(1) Rapport du Comte Tisza au Roi, le 1^{er} juillet 1914.

Page 54.

(1) Voici le texte de la Lettre du Comte Tisza au Roi, le 8 juillet 1914. Après s'être déclaré prêt à prendre ses responsabilités, pour ne pas encaisser la provocation serbe de l'attentat de Serajevo, le Comte Tisza écrit :

« ...Mais, à mon avis, on doit donner à la Serbie la possibilité d'éviter la guerre; quoique au moyen d'une grave défaite diplomatique, et si la guerre éclatait tout de même, il faudrait démontrer, devant le monde entier, que nous sommes en état de légitime défense.

« Si la Serbie faisait une réponse insuffisante, ou si elle voulait traîner la chose en longueur, nous devrions y répondre par un ultimatum, et après l'expiration de celui-ci, par l'ouverture immédiate des hostilités. Cependant, en ce cas-là, d'une part, nous aurions une guerre imposée à nous — que toute Puissance doit faire sans défaillance si elle veut continuer à exister — d'autre part, nous ferions retomber la responsabilité pour la guerre sur la Serbie, laquelle se sera attiré le danger de la guerre en se refusant, même après l'assassinat de Serajevo, à remplir honnêtement les devoirs d'un honnête voisin. Un tel procédé de notre part, accroîtrait fort en tout cas, les chances d'une démarche allemande à Bucarest. Peut-être retiendrait-il même la Russie de prendre part à la guerre. Il est à supposer que, selon toute probabilité, l'Angleterre exercerait en ce sens une pression sur les autres puissances de l'Entente et que, chez le Tzar aussi, prévaudrait cette considération, qu'il ne peut guère avoir pour but de protéger des menées anarchistes et des attentats anti-dynastiques.

« Cependant, afin d'éviter les complications avec l'Italie, de nous assurer la sympathie de l'Angleterre et de rendre possible à la Russie de rester spectatrice de la guerre, nous devrions déclarer en temps utile et sous une forme convenable, que nous

ne voulons pas anéantir la Serbie, et encore moins l'annexer.

« Je me suis permis de soumettre à fond, humblement, mon opinion à Votre Majesté. J'ai conscience de la lourde responsabilité qu'en ces temps critiques doivent prendre ceux qui ont l'honneur d'avoir la confiance de Votre Majesté. Pleinement conscient que le point de cette responsabilité reste le même, soit qu'on se décide à agir, soit qu'on y renonce, et après avoir scrupuleusement tout pesé, je prends la liberté de vous conseiller le moyen terme exposé plus haut, lequel n'exclut pas un succès pacifique, et améliore, sous certains rapports, les chances de la guerre si elle était inévitable.

« Mon devoir sera de décider, dans le Conseil des Ministres convoqué pour demain, le Cabinet hongrois à prendre position; pour le moment, je ne peux déclarer qu'en mon nom, que malgré mon dévouement pour le service de Votre Majesté, ou pour mieux dire, en raison précisément de ce dévouement, je ne pourrais partager la responsabilité d'une solution comportant exclusivement une guerre d'agression. »

Page 115.

(3) Voir les journaux : *Vilag Lapyá, Pesti Napló*, (29 octobre 1930); *Pester Lloyd* (27 octobre 1930); *Pragai Magyar Hirlap* (5 décembre 1930).

— Voici, d'après la sténographie, l'essentiel de mon toast improvisé : « Dans cette réunion internationale où la fraternité commerciale s'élève au-dessus des frontières pour travailler, d'un même effort, à la prospérité des peuples, pour la plus belle des causes, celle de la paix par le rapprochement culturel, je préfère parler plus simplement comme membre de l'Association des Journalistes Etrangers, et traduire les sentiments communs qui animent les représentants de tous les pays.

« Nous sommes venus à Budapest avec une double joie : le plaisir des yeux et l'allégresse du cœur; nous savons qu'on ne résiste pas au charme prenant de la Hongrie et, avouons-le, de ses reines de

beauté. Pour sa foi, pour son labeur et sa grâce souveraine, nous saluons la femme hongroise.

« Nous n'avons pas regardé Budapest comme un simple jalon de la route : nous l'avons contemplé. La majesté du grand fleuve européen qui la traverse, le beau Danube bleu, chanté par le poète national Petofi, le romantisme de la colline romaine de Buda, l'harmonie des styles de Pest, où se fondent toutes les époques et où s'allie la finesse occidentale aux couleurs éclatantes de l'Orient : ce tableau où nous retrouvions les traits de la gloire des plus nobles Hongrois, le grand romancier Maurice Jokai, le célèbre peintre Michel Munkacsy, le compositeur virtuose Francis Liszt, cette vision éblouissante narguait le brouillard; et si nous n'avons pu sentir aujourd'hui la chaude lumière du soleil, du moins avons-nous rencontré, avec une émotion profonde, la chaleur des cœurs hongrois. Nous n'oublierons jamais cet accueil-là.

« Il faut le dire et le proclamer bien haut : si Budapest est devenue en Europe centrale la capitale du tourisme, c'est sans doute parce que la cité est splendide, les trains nombreux et rapides, enfin les avions sûrs; mais c'est aussi parce que Budapest, ville thermale et ville d'art, possède une organisation hôtelière admirable, dont nous avons pu apprécier déjà ce matin les qualités rares au Palais municipal de Saint-Gellert, grâce au maître d'hôtel réputé, M. Gundel, et ce soir, les magnificences de l'hôtel Hungaria, grâce à son animateur, dont le monde entier connaît le génie hôtelier : M. Otto Marencich.

« L'industrie hôtelière hongroise tout entière nous séduit et nous oblige moralement à la recommander au grand public étranger. Ce matin, M. le Conseiller, le Dr Lobmayer, dans son éloquent discours, nous disait : « Le travail est le sel du tourisme. »

« Eh bien! nous en aurons eu la preuve convaincante aujourd'hui, car si nous sommes réunis si nombreux pour jouir de toutes les beautés que la Hongrie offre aux visiteurs; si nous sommes des témoins de la grandeur hongroise, nous le devons au travail, à la bienveillance et à la générosité des

organisations de tourisme hongrois. A leurs chefs éminents, à leurs collaborateurs éclairés, nous disons pour exprimer le mieux notre gratitude : les témoins témoigneront. Je lève mon verre à la prospérité du tourisme et à la paix mondiale. »

Pages 193-194.

(1) Davtian, Arens, Neiman et Rosenberg, Conseillers d'ambassade, Arossiev, Secrétaire d'ambassade, Tchlenov, Lachkevitch et Hoichbarg, Jurisconsultes; Loukianov, Raïevski et Victor Kin, Correspondants de l'agence Tass; Lomov, directeur du Naphte; Ostrovski, Chef de la Représentation commerciale; Mouriadan et Adamski, Chefs adjoints; Silvkine, Chef des Transports; Moscalev, Secrétaire de Patiakow; Paponine, directeur des achats militaires; Zatoulovski, directeur de l'exportation et Majlaouk, commissaire à l'exposition.

(2) Chliapnikow, ambassadeur adjoint; Nachatyr, chef de la Presse; Sokolnikov et Préobrajenski, membres de la délégation des dettes; Lomovski, chef adjoint de la Représentation commerciale et Kossior, directeur de la Banque de l'Europe du Nord.

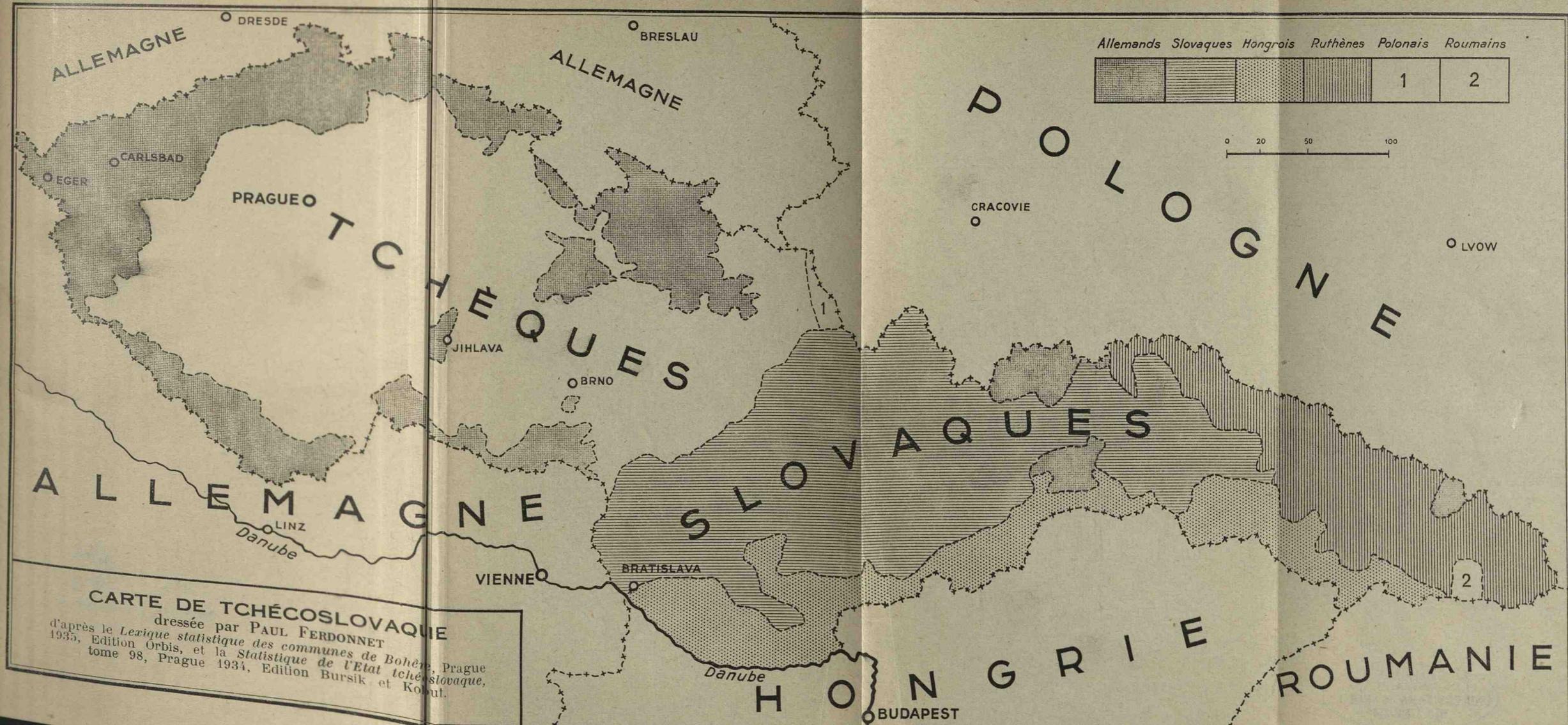
(3) Racovski, ambassadeur; Reingold, membre de la délégation des dettes; Mdivani, Piatakow, et Toumanov, chefs de la Représentation commerciale et Gourevitch, chef adjoint.



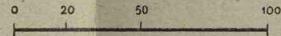
TABLE

Dédicace	7
Avant-propos	9
I. — Tchèques et Allemands	19
II. — Slovaques et Hongrois	32
III. — Les origines de la guerre	47
IV. — Les conséquences de la guerre.	59
V. — Les prémices de la paix.....	65
VI. — De Trianon à Saint-Germain..	74
VII. — Tchèques, Hongrois, Français.	106
VIII. — Fin de la question d'Autriche..	130
IX. — La crise tchèque et les Sudètes.	144
X. — Révision ou autonomie.....	169
XI. — L'engrenage du pacte avec les Soviets	183
XII. — Conclusion pour la France....	224
Partie documentaire	261
Carte de Tchécoslovaquie	272

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR
LES PRESSES MODERNES
DE LA TECHNIQUE DU LIVRE
29^{BIS}, R. DU MOULIN-VERT
— PARIS - XIV^e —



Allemands Slovaques Hongrois Ruthènes Polonais Roumains



CARTE DE TCHÉCOSLOVAQUIE
 dressée par PAUL FERDONNET
 d'après le *Lexique statistique des communes de Bohême*, Prague 1935, Edition Orbis, et la *Statistique de l'Etat tchécoslovaque*, tome 98, Prague 1934, Edition Bursik et Kolář.

$\frac{2m}{30}$

11/909 - R/M

ANTIC. 4
LEI 30

"La Vie Documentée"

PAUL ALLARD

L'affaire Frogé.

AUDAX

Prospérité ou faillite.

J. AUGARDE ET E. SICARD

Alexandre I^{er}, le Roi-Chevalier.

JEAN BARDANNE

L'Allemagne attaquera le...

Bruits de bottes... à l'Est.

Clowns en Uniforme.

Perfide Albion.

CLAUDE BLANCHARD

Voilà l'Amérique.

EMMANUEL BOURCIER

Demoiselles de Magasin.

Le Bagne des Haldoucks.

ALAIN CHANTEROY

Halte-là !

EDOUARD CROSCIKIA

Mussolini, Homme de gauche.

PAUL DARCY

Qui gouverne l'Allemagne ?

ANDRE DEMAISON

Menaces dans le Ciel.

PAUL FERDONNET

Face à Hitler.

La Préface de la Guerre.

La Crise Tchèque.

ANDRE GERVAIS

Les Combattants à l'ombre du faisceau.

GASTON GROS

M. Poincaré, mémorialiste.

1915. L'Année sanglante.

Et la France ! (La Crise. Ses Causes. Ses Remèdes.)

Ferons-nous la Révolution ?

La République des Coquins.

Vingt ans de corruption.

PIERRE HERICOURT

Pourquoi Franco vaincra.

Pourquoi mentir (Illustré).

Les Soviets, et la France, fournisseurs de la Révolution espagnole.

HENRI JAVAL

La crise a assez duré.

J. MARQUES-RIVIERI

L'Organisation secrète de la Franc-Maçonnerie.

Comment la F. . M. . fait une révolution.

Le bouddhisme au Thibet.

Les « Grands secrets » de la Franc-Maçonnerie.

ALICE LA MAZIER

Le Maroc secret.

Nouvelle Espagne.

PHILIPPE LAMOUR

et **ANDRE CAYAT**

Sauvons la France en Esp

PIERRE LORME

Chut ! ça mord.

L'Envers du Tour.

Huit Cylindres... en lignes.

GEORGES LE FEVR

Homme-Travail.

Je suis un Gueux.

RAOUL MONMARSO

LEquateur français.

Europe, enfant gâtée du M

LUCIEN PEMJEAN

La Maffia Judéo-Maçonniq

HENRI-ROBERT PET

La Dictature des Loges.

D. PETROWSKI

La Russie sous les Juifs.

A. DE POUVOURVIL

Griffes Rouges sur l'Asie.

PAUL SALMON

Pour ceux de France.

EMILE SCHREIBER

On vit pour 1 franc par jo
(Indes, Chine, Japon).

WILLY SPERCO

L'Orient qui s'éteint.

GILBERT STIEBEL

Au Céleste Enfer.

Terres brûlantes.

La Maffia de la Goutte.

FRANCOIS DE TESS

Le Président Hoover et la
tique américaine.

Franklin D. Roosevelt.

HENRI VIBERT

Face à l'Angleterre.

LOUIS DE VIENNE

Le guépier de l'Europe ce

A. VIGNEAU ET V. OR

Sous le triangle.

Franc-Maçonnerie et Front
laire.

La F. . M. . danger social
F. . M. . Rouge.

J.-M. CARRETERO

Alphonse XIII fut-il un bo

VERIFICAT
2017